LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, VENDREDI 5 SEPTEMBRE 1958 — PRIX: SEPT CENTS



Equivoqu[illegible] réponse de l'hon. M. Pearkes (Voir à la page trois)

La liaison française visite l'Ouest canadien

Trois cent cinquante Canadiens français du Québec et de l'Ontario ont visité l'Ouest canadien au cours de l'été, sous les auspices de La liaison française. Ils ont été reçus avec cordialité par leurs compatriotes et ils ont pu prendre connaissance de la situation des groupes franco-canadiens au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie.

Madame Reine Malouin, femme de lettres bien connue de Québec, a pris part à l'un de ces voyages. Elle fera part de ses impressions à l'auditoire de Radio-Canada, au quart d'heure mensuel de la Vie française. Sa causerie sera diffusée sur le réseau français de six heures moins quart à six heures, le 6 septembre. La conférencière est membre de l'exécutif du Conseil de la vie française et de La liaison française. Elle est donc particulièrement informée sur le fait français au Canada.

Moteur de fusée d'une poussée de 450,000 livres

WASHINGTON — L'armée américaine a fait l'essai au sol d'un moteur de fusée particulièrement puissant, capable de développer une poussée d'environ 200,000 kilos (450,000 livres).

Le moteur, qui fonctionne au carburant solide, sera placé sur les missiles servant à la défense et leur permettra d'atteindre presque instantanément une très grande altitude.

L'engin, qui a été essayé à l'arsenal Redstone, d'Huntsville, Alabama, serait le plus puissant des moteurs construits jusqu'ici.

Sérum qui prolonge la vie des cancéreux

TORONTO — Le Dr Gordon Murray, directeur de la Fondation de recherches médicales Gardiner, a annoncé la découverte d'un sérum qui peut prolonger considérablement la vie des victimes du cancer. Il a déclaré que le sérum, injecté à une invalide à l'article de la mort, lui a permis de reprendre la vie normale et de travailler durant deux ans.

Les mauvais élèves pourront être mis à la porte en C.-B.

VANCOUVER — Les élèves paresseux et difficiles n'auront plus la vie facile dans les écoles de la Colombie-Britannique. Le cabinet provincial vient de décider de leur sort en adoptant une mesure sévère à leur endroit.

A l'avenir, en vertu de la nouvelle Loi des écoles publiques que le cabinet vient d'adopter, les commissions scolaires auront le pouvoir d'expulser les "réchauffeurs de bancs" — les élèves qui négligent de s'appliquer à leurs études — et les agitateurs.

L'ancienne loi n'autorisait les commissions scolaires qu'à demander à l'élève de s'en aller.

Mais la nouvelle législation aura aussi du bon pour ses élèves. Entre autres les punitions corporelles disparaissent, les devoirs seront limités à un maximum de deux heures pour les classes supérieures, et la retenue après la classe ne devra pas dépasser une demi-heure.

44 victimes de la route au Canada

OTTAWA — Le Canada a terminé son congé de la Fête du Travail avec 65 morts accidentelles. Ce chiffre, compilé depuis 6 heures vendredi jusqu'à minuit lundi soir, comprend 44 victimes de la route, 13 noyés et 8 autres accidentelles. On craint qu'il ne soit plus élevé lorsque tous les rapports seront entrés.

Loi approuvée pour le barrage sur la South Saskatchewan

OTTAWA — Tous les partis politiques ont approuvé aux Communes le projet de loi relatif à la construction d'un barrage de $184,000,000 sur la rivière South Saskatchewan.

Bill des droits étudié à la prochaine session

OTTAWA — Tous les partis représentés aux Communes se sont entendus pour reporter à la prochaine session du Parlement toute décision définitive sur le "bill des droits de l'homme" du premier ministre Diefenbaker.

A la suggestion du premier ministre, MM. Lester Pearson et Hazen Argue ont consenti à ce que la mesure soit simplement présentée à la Chambre, pendant la présente session.

Portes de cellules ouvertes avec des croix de chapelet

HULL — Les détenus de la prison de Hull se seraient servi des croix en métal de leurs chapelets, que l'aumônier catholique de la prison leur avait donnés, pour ouvrir les portes de leurs cellules.

Le rapport dit que les détenus se sont baladés dans les corridors après avoir été enfermés par les gardiens pour la nuit. Une fois hors de leurs cellules, les détenus ont été isolés du monde extérieur par des portes dont les serrures étaient à l'épreuve de tout . . . même des croix de chapelets.

Les chapelets, munis d'une croix de Malte, avaient été donnés aux détenus par l'abbé Dominique Desjardins, aumônier de la prison. Depuis lors on lui a conseillé d'échanger les chapelets à croix de métal pour des chapelets à croix de bois.

Fuite en Allemagne

Le Bulletin de l'Office de Presse et d'Information du gouvernement fédéral allemand (Allemagne de l'Ouest) indique que, de janvier à fin mai 1958, 84,157 personnes ont quitté la zone soviétique pour se réfugier en Allemagne occidentale et à Berlin-Ouest. Parmi ces réfugiés qui, en majorité, appartiennent à l'artisanat, on note aussi un bon nombre d'intellectuels et d'artistes, des professeurs, des assistants, des maîtres de l'enseignement scientifique appartenant à des écoles supérieures et à des universités. 1,500 instituteurs ont choisi la liberté.



Une toute petite citoyenne de Tananarive, portant le drapeau tricolore, souhaite la bienvenue au général de Gaulle, à son arrivée à Madagascar pour sa première visite officielle. Cette photo fut prise à l'aéroport, près de la capitale malgache. (Photo CW)

Exposition mondiale à Montréal en 1967?

PARIS — Revenant de Bruxelles où il a présidé la journée canadienne à l'exposition internationale, M. Mark Drouin, président du Sénat, a bien voulu donner à un représentant de l'AFP ses impressions sur l'ensemble de cette grande manifestation.

"C'est formidable, a-t-il déclaré. Je n'avais pas idée par avance que cela pût être aussi grand. J'ai été très impressionné par le pavillon de l'atome."

"Dans tous les pavillons occidentaux, ajouta M. Drouin, on a voulu mettre l'accent sur les valeurs spirituelles et culturelles, artistiques en particulier. On a mis en évidence le beau. Au contraire, les pavillons communistes se sont attachés au côté matériel de leur vie. L'aspect spirituel et moral est à peu près inexistant."

Le pavillon canadien

Le président du Sénat fait des éloges du pavillon canadien "qui donne bien une image de notre vie". Il exprime cependant une réserve: "Ce pavillon est trop statique: j'ai l'impression que l'on a investi trop d'argent dans la bâtisse, et pas assez dans les objets exposés". M. Drouin trouve aussi que l'on a peut-être un peu trop insisté sur le côté pittoresque, vie des bois, etc., du Canada.

A ce propos, M. Drouin confirme qu'il fait état à Bruxelles du projet actuellement étudié par le gouvernement canadien d'organiser une exposition universelle en 1967 à l'occasion du centenaire de la Confédération.

"Le baron Georges Moens de Fernig, commissaire général de l'exposition universelle, ajoute-t-il, m'a aimablement offert les lumières de son expérience pour nous aider dans cette tâche."

* * *

MONTREAL — Faisant allusion au projet mis de l'avant, à Bruxelles, par l'hon. M. Drouin, président du sénat, M. Horace Boivin, président de la Chambre de commerce de la province de Québec, s'est dit confiant que les centaines de délégués au congrès annuel de ce groupement, à Montréal, le mois prochain, décideront de seconder "cent pour cent" les autorités de la métropole pour qu'une exposition universelle y soit organisée en 1967, à l'occasion du centenaire de la Confédération canadienne.

"Il y a même lieu d'espérer que toutes les villes canadiennes seront aussi unanimes à demander qu'une telle exposition soit tenue dans la métropole", ajouta M. Boivin s'adressant aux journalistes réunis au Cercle Universitaire pour obtenir des précisions sur le programme du prochain congrès de la Chambre de commerce de la province de Québec.

"Nous voulons l'exposition", renchérit M. Boivin. "Si la Belgique a pu organiser l'exposition universelle tenue présentement à Bruxelles, le Canada peut en organiser une à Montréal en 1967."

TORONTO — Le conseiller municipal Ford Brand a déclaré que Toronto ne doit pas se livrer à une "concurrence frénétique" avec Montréal pour obtenir l'exposition universelle de la Confédération, en 1967.

Le conseil municipal de Toronto a découvert que Montréal avait demandé l'appui du premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, à cet égard. Il a décidé de réclamer cet appui pour Toronto.

M. Brand remarque que les frais qui résulteraient pour le contribuable torontois d'une exposition universelle chez lui ne sont pas encore estimés. Il juge que le conseil municipal doit s'abstenir de toute décision tant qu'il ne sera pas fixé sur les contribution fédérale et provinciale.

Le conseil municipal de Toronto a donc voté une motion demandant aux gouvernements fédéral et ontarien quelle serait leur contribution si une exposition internationale avait lieu à Toronto. M. James Allen, membre du conseil, a déclaré: "Nous ne pouvons rester des spectateurs passifs".

Appel du ministre des finances aux détenteurs de "petits" bons

OTTAWA — Les résidents locaux qui n'ont pas encore converti leurs obligations de la Victoire se sont fait rappeler au début de cette semaine que la date ultime fixée pour la clôture de la campagne est imminente.

Le ministre des Finances, l'honorable Donald Fleming, en annonçant mardi soir dernier, au cours d'une allocution spéciale, que plus des trois-quarts des anciennes obligations avaient été converties jusqu'ici et échangées pour des valeurs de l'Emprunt de Convertissement de 1958, a invité tous les détenteurs sans exception à se prévaloir de cette "occasion unique".

Il a ajouté que l'on allait redoubler d'efforts, durant les quelques jours qui nous séparent encore du 15 septembre, pour signaler l'importance de l'offre de conversion aux détenteurs d'obligations de la Victoire dans toutes les villes, les municipalités et les villages du Canada.

Il faut se hâter

Soulignant le fait que des milliers de Canadiens reviennent actuellement de leurs vacances, le ministre des Finances a affirmé son espoir que tous s'occuperaient immédiatement de convertir leurs anciens "bons de la Victoire".

"Je prie instamment tous ceux qui ne se sont pas prévalus de cette occasion, a-t-il dit, d'y voir pendant qu'il est encore temps."

Une partie de l'allocution du ministre s'adressait aux détenteurs d'obligations qui peuvent s'imaginer que leur lot d'obligations de la Victoire n'est pas assez considérable pour valoir la peine d'être converti. Quel que soit le montant entre ses mains, a-t-il fait observer — $50, ou $500, ou $5,000 — le propriétaire a tout avantage à changer ses anciens titres pour de nouvelles obligations à rendement plus élevé, et il recevra en outre un rajustement au comptant.

Vérifiez vos obligations

Il se peut aussi, dit le ministre, que certains Canadiens ne se doutent pas qu'ils ont des obligations de la Victoire. Il suggère à tous les détenteurs d'obligations du Gouvernement du Canada — de quelque émission que ce soit — de vérifier les numéros de série. Si ces numéros sont précédés des préfixes "L7", "L9", "P3", "P5" ou "P7", il s'agit d'une obligation de la Victoire.

M. Fleming a également rappelé aux Canadiens qui ne possèdent pas de ces obligations qu'ils peuvent quand même bénéficier du nouvel emprunt. Il est possible en effet de se procurer des obligations de la Victoire à toutes les banques et chez les courtiers en placements. L'acheteur obtient ainsi le droit de souscrire à l'Emprunt de Convertissement.

Une réussite unique

Le ministre affirme que le total des conversions effectuées à date signifie que l'emprunt s'annonce déjà comme une réussite signalée et il voit dans ce mode de financement par l'Etat une réalisation qui surpasse tout ce qui s'est fait en ce sens dans les autres pays du monde occidental.

A l'intention de tous les petits centres du Canada enfin, il a ajouté que l'emprunt aiderait à faire disparaître certaines incertitudes soulevées par l'échéance prochaine des grands emprunts de la Victoire, et que les municipalités s'en trouveraient dorénavant plus à l'aise pour entreprendre leurs projets d'expansion.

Rapport intérimaire soumis par la Commission Royale

Une nouvelle qui a été publiée dans les journaux quotidiens de Winnipeg affirme que la Commission Royale MacFarlane sur l'éducation au Manitoba vient de soumettre au gouvernement Roblin un rapport intérimaire de 158 pages.

Le rapport ne sera dévoilé au grand public qu'au commencement de la prochaine session législative. Il traite, semble-t-il, de finances, de réorganisation scolaire et d'octrois. Sans préciser leurs sources d'information les journaux rapportent que le gouvernement Roblin a demandé ce document qui effectuera une modification profonde dans le système scolaire de la province.

On ne mentionne pas le problème des écoles catholiques parmi les sujets qui feraient partie du rapport. Selon les présentations des groupes catholiques devant la Commission, les recommandations au sujet des finances et de la réorganisation scolaire impliqueraient nécessairement ce grave problème.

L'hon. Stewart McLean, ministre de l'éducation, a affirmé, dans un entretien par téléphone, que l'unique copie du rapport est entre les mains de son département, que l'on en gardera le secret jusqu'à l'ouverture de la législature.

Calculs qui ne vont pas à l'encontre de la Bible

CITE DU VATICAN — La récente découverte dans la mine de Baccinello, en Toscane, d'un squelette, que l'on croit être celui d'un homme ayant vécu il y a une dizaine de millions d'années, a incité un lecteur de l'"Osservatore Della Domenica" à demander quelle était la position de l'Eglise en présence des diverses opinions émises au sujet de cette découverte.

A la question: "Les affirmations des avant-modernes concernant l'âge du monde et de l'homme sont-elles en contradiction avec la Bible", l'hebdomadaire répond: "Le calcul des savants selon lequel l'âge de l'univers serait de millions et même de milliards d'années n'a jamais été en contradiction avec la Bible".

A propos des doctrines évolutionnistes, l'"Osservatore Della Domenica" remarque: "La Bible et la théologie catholique exigent que l'on admette que l'esprit humain a été créé directement par Dieu, que le corps du premier homme a été formé par une particulière action divine, en résumé que l'apparition du premier couple humain n'est pas due au seul développement de la seule évolution des forces de la nature. Etant donné ces exigences, on pourrait admettre — écrivaient et écrivent certains auteurs catholiques — la dérivation du corps de l'homme de celui d'un animal supérieur".

L'hebdomadaire rappelle à ce sujet l'encyclique "Humani generis" (1950) déclarant que l'Eglise n'interdit pas que la doctrine de l'évolutionnisme fasse l'objet de recherches et de discussions, pourvu que tous soient prêts à se soumettre au jugement de l'Eglise.

CANADIENS FRANCAIS A LA GENDARMERIE ROYALE A REGINA

Parmi les étudiants de la Gendarmerie Royale cantonnés actuellement à Regina, il s'en trouve 70 qui sont catholiques, dont plusieurs d'origine française. Voici la liste de ces derniers: MM. R.-L. Gautron, St-Claude, Man.; J.-C.-A. Généreux, Joliette, P.Q.; Aubry, Beaulieu, Montréal, P.Q.; Marquis, Montréal, P.Q.; Lapierre, Sudbury, Ont.; Ayotte, Grand'Mère, P.Q.; Gauthier, Notre-Dame de la Paix, P.Q.; Genest, Sherbrooke, P.Q.; Jodoin, Montréal, P.Q.; Madore, Rimouski, P.Q.; Martel, Cap-de-la-Madeleine, P.Q.; Poirier, St-Léon-le-Grand (Matapédia), P.Q.; Pelletier, Edmunston, N.-B.; Trottier, Pembroke, Ont.; Trudeau, St-Bernard de Lacolle, P.Q.; Gaudet, Ile du Prince-Edouard; Brodeur, Granby, P.Q.; Surette, Digby, N.-E.; Campeau, St-Martin, P.Q.; Boulanger, Warwick, P.Q.; Leblanc, Moncton, P.Q.; Brulotte, Montréal, P.Q.; Duhamel, Pinewood, Ont.; Proteau, St-Adolphe, Man.; Lagassé, St-Adolphe, Man.

UNE COOPERATIVE DE CONSTRUCTIONS A NAZARETH

NAZARETH — M. l'abbé Paul Gastheir, prêtre français originaire de Dijon, qui était venu s'installer il y a deux ans parmi les Arabes de Nazareth, vient de créer une coopération de constructions à bon marché pour loger les ouvriers arabes. M. l'abbé Gastheir, qui vit dans une baraque à Nazareth, est devenu une "personnalité" marquante de Galilée, par la pauvreté dans laquelle il vit. Ayant appris l'hébreu et l'arabe, ce prêtre entretient des relations excellentes aussi bien avec les ouvriers arabes qu'avec les membres du village collectiviste juif (Kibboutz), voisin de Nazareth.

SEGRETERIA DI STATO
DI SUA SANTITA

Du Vatican, le 29 mars 1958.

Excellence Révérendissime,

A l'occasion de sa visite à Rome, Son Excellence Révérendissime Monseigneur le Délégué Apostolique au Canada a remis à Sa Sainteté le Pape, au nom de la Conférence Catholique Canadienne, le montant des oboles recueillies lors de la collecte annuelle des charités papales et des victimes de la guerre.

Sa Sainteté a été touché et impressionné de la générosité grandissante des fidèles canadiens dans leurs efforts pour seconder son apostolat charitable d'envergure mondiale. Sans compter les sacrifices, mus par leur filiale affection pour le Père Commun et la charité fraternelle à l'égard des pauvres et des affligés, la Hiérarchie, prêtres et fidèles canadiens ont dépassé cette année encore leur libéralité antérieure, en mettant à la disposition du Vicaire du Christ les moyens de pourvoir à des oeuvres de miséricorde.

Le Souverain Pontife m'a chargé d'exprimer sa plus profonde gratitude pour cette manifestation d'aimante sollicitude, par les bons offices de Votre Excellence, à l'endroit de l'Episcopat, des prêtres et religieux et c'est avec un coeur rempli de bienveillante gratitude qu'il accorde à Votre Excellence, à tous les membres de la Hiérarchie canadienne et aux fidèles confiés à leur zèle pastoral, sa paternelle bénédiction apostolique la plus particulière.

A. Dell'Acqua
Subst.

Son Excellence Révérendissime
Monseigneur Philip F. Pocock,
Président du Conseil d'Administration de la C.C.C.,
OTTAWA 2, Ontario.



Plus de 4,000 ouvriers ont pris part à une procession et une messe pontificale à l'Oratoire St-Joseph de Montréal, en la fête du Travail cette année. Sur la photo l'on voit le célébrant, Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne qui bénit les outils des ouvriers. Il s'agit d'une planche de contrôle électrique. Le maire de Montréal, le Sénateur Sarto Fournier, a fait bénir une clé de la ville, symbole du travail administratif.

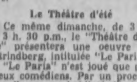
AU POSTE CBWT

Emission pour enfants

Le samedi 6 septembre, l'émission pour enfants sera à l'affiche de 12 h. 30 à 2 h. 30 p.m. On présentera "Les Olympiques", "Rivière Perdue", "Pépinot" et "Kimo".

A la claire fontaine

Le dimanche 7 septembre, de 2 h. à 2 h. 30 p.m., on présentera "A la claire fontaine" avec Claire Gagnier. Les artistes invités seront Robert Savoie, Steve Garrick et son ensemble; Michel Conte et ses danseurs.



Soirée de chez nous

L'émission "Soirée de chez nous" sera présentée de 2 h. 30 à 3 h. p.m., le dimanche 7 septembre. Elle mettra en vedette Claire Duchesneau, dans "Périchole" et "Je n'irai plus au bois"; Louise et Micheline Bédard, qui interpréteront "Dormeuse" et "Je n'embrasse pas les garçons"; Pierrette Roy et Gérard Paradis, qui chanteront "Dans le bon vieux temps", en duo, et la Troupe de folklore du Québec, qui dansera sur des chorégraphies de Simone Voyer. Louis Bédard dirigera l'orchestre.

Le Théâtre d'été

Ce même dimanche, de 3 h. à 3 h. 30 p.m., le "Théâtre d'été" présentera une oeuvre de Strindberg, intitulée "Le Paria".

"Le Paria" n'est joué que par deux comédiens. Par un processus d'une rare habileté, l'auteur amène deux hommes, liés par une bonne camaraderie, à découvrir l'abime de haine qui les sépare. Monsieur X et Monsieur Y se font des confidences; ils s'examinent, se scrutent l'un l'autre au point de se juger implacablement, jusqu'à se mépriser.

Guy Provost incarnera le personnage de Monsieur X et Sacha Tarride jouera le rôle de Monsieur Y.

La pièce sera présentée dans des décors signés Jean-Claude Rinfret, avec des costumes de Janine Caron.

La réalisation de ce "Théâtre d'été" a été confiée à Florent Forget.

Quatuor

Le dimanche 7 septembre, de 3 h. 30 à 4 h. p.m., l'émission "Quatuor" mettra en vedette Nini Durand, Jacques Auger, Guy Provost, Paul Hébert, Monique Chabot, François Lavigne, Rolland D'Amour, Bertrand Gagnon, Michelle Lehardy, Michel Maillot Edouard Wooley, Roger Lebel et Yvon Leroux.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 24 septembre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE FEDERAL, PORTAGE LA PRAIRIE (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $200.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 21 août 1958. (463)



Avez-vous besoin de lunettes?

A l'occasion de la rentrée des classes, il incombe aux parents de s'assurer que leurs enfants ont une bonne vision. Puisque 80 pour cent des activités scolaires sont basées sur la vision, tout le développement d'un enfant est étroitement associé avec sa capacité de voir clairement, correctement et sans fatigue. Sa sécurité aussi est en jeu, car les accidents peuvent être dûs à une vision défectueuse.

Voici quelques symptômes qui, nous dit l'Association Canadienne des Optométristes, peuvent être signes d'un problème de la vue:

1) Eviter les travaux près des yeux.
2) Perdre sa place en lisant ou se servir de son doigt pour lire.
3) Tenir son livre à moins de 13 à 16 pouces.
4) Remuer excessivement la tête en lisant.
5) Avoir une mauvaise posture ou attitude du corps lorsqu'assis en lisant.
6) Pencher la tête d'un côté.
7) Tenir la tête en avant.
8) Froncement, clignement excessif, louchement, ou autres contorsions du visage en lisant.
9) Tendance à frotter les yeux.
10) Tension au cours d'un ouvrage rapproché.
11) Rigidité du corps en regardant des objets éloignés.

D'autres signes sont: maux de tête, orgelets fréquents, yeux éraillés ou aqueux et nausées lorsqu'elles sont associées à l'usage des yeux, exemple mal d'automobile.

Les problèmes visuels ne sont toutefois pas toujours accompagnés de symptômes évidents, et la plupart ne peuvent être découverts par des chartes seulement; ils nécessitent un examen complet par un praticien entraîné. Il est sage alors de faire examiner les yeux de votre enfant par un optométriste ou un ophtalmologiste. Ces examens permettent de découvrir promptement les problèmes visuels et d'y remédier sans retard.

Pour des défauts réfractifs — tels que myopie (ou vue courte), presbytie (ou vue longue) et astigmatisme — les verres sont ordinairement prescrits. Les lentilles, ajustées et meulées avec précision, courbent les rayons de la lumière pour compenser aux défauts réfractifs des yeux.

L'entraînement de la vue, ou l'orthoptique, constitue la réponse à plusieurs problèmes de déviation des axes visuels; par exemple, c'est souvent le moyen par lequel le strabisme — louchement — peut être corrigé.

Avec l'aide de la science moderne presque tous les enfants peuvent voir clairement, correctement et sans fatigue. Préparez votre enfant pour son année scolaire en faisant examiner sa vue.

Un cou sale est preuve de santé

LONDRES — Dans le magazine "Family Doctor", le Dr Harvey Flack vient de publier un article fort intéressant pour justifier les enfants, surtout les petits garçons, qui négligent de se laver le cou. Il affirme en effet qu'"un collier de saleté autour du cou peut être la marque d'une bonne santé".

Le Dr Flack explique: "Une couche protectrice de graisse sur la peau est un élément nécessaire à la santé et ne doit pas être enlevée trop souvent sur l'ordre des parents. Les petits garçons semblent connaitre par instinct ce principe de dermatologie; ceux qui sont trop propres me causent les plus grandes inquiétudes. Les petits gars en santé ont très souvent le cou sale, tandis qu'on ne trouve pas le même phénomène chez les petites filles; personne ne sait pourquoi".

Ce médecin, qui est père de famille, ajoute qu'"un cou sale ne subit jamais d'irritation". "Ces malaises, dit-il, se retrouvent surtout chez les adultes qui attachent trop d'importance à la propreté impeccable. Si j'avais beaucoup d'enfants, je ne les forcerais jamais à se laver le cou!"

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu, seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 9 septembre 1958, relativement au CONTRAT NO 54/58/SP, Pavage, bureau d'entrée des douanes et de l'immigration, Carway (Alta).

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission au bureau du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); au bureau de la Division des routes, 721, édifice public, Calgary (Alta), et au bureau de M. D. S. O'Connel, Builders Exchange, 1113 - 3e avenue, Lethbridge (Alta).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité. Aucun dépôt ne sera requis, mais les plans et devis ainsi obtenus seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des Services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 août 1958. (458)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu, seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 9 septembre 1958, pour le CONTRAT NO 53/58/SP pavage, Terminus des douanes et de l'immigration, Emerson (Man.).

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission au bureau du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. J. A. Flatt, ingénieur surveillant, Division des routes, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 août 1958. (459)

Réunion du personnel enseignant du District scolaire de St-Boniface

Le vendredi 29 août, les instituteurs du district scolaire de St-Boniface étaient convoqués à l'Institut Collégial Saint-Joseph pour l'ouverture officielle de l'année scolastique. La séance fut dirigée par le président de la Commission scolaire de St-Boniface, M. Robert Bockstael, assisté de M. C. J. Muller, inspecteur, et du Révérend Frère Joseph Bruns, S.M., surintendant des écoles de St-Boniface.

Après avoir souhaité la bienvenue aux instituteurs, M. Bockstael fit l'exposé du développement remarquable du district de St-Boniface et exprima en termes précis son intention de conserver dans le district le caractère religieux et bilingue de ses écoles. Il demanda aussi de donner une attention toute particulière aux élèves les moins bien doués.

St-Boniface compte actuellement sept grandes écoles et un personnel de cent vingt-quatre professeurs. La nomination d'un surintendant était donc devenue urgente. Vu sa riche expérience et ses multiples aptitudes, le Révérend Frère Bruns, S.M., était tout désigné pour occuper ce nouveau poste.

Après avoir formulé ses voeux, M. Bockstael dut se retirer pour s'occuper des derniers travaux de l'école Taché.

M. Muller rendit hommage aux Commissaires de nos écoles. Depuis quelques années, ces derniers entreprirent six grandes constructions, y compris le gymnase. Il déclara que le travail fourni pour mener à bonne fin de telles entreprises est inouï. Sans se lasser, messieurs les Commissaires y ont consacré leur temps, leur énergie, même au détriment de leurs intérêts personnels — et cela sans aucune rémunération.

M. l'Inspecteur donna ensuite quelques conseils judicieux aux instituteurs qui débutent dans la carrière de l'enseignement . . . conseils aussi très profitables aux professeurs d'expérience.

M. Muller fit remarquer à son auditoire que le succès d'un professeur ne consiste pas seulement dans les résultats des examens. Ceux-ci seraient même secondaires. Ce qui compte, ce à quoi un éducateur doit d'abord viser avant tout c'est de diriger l'imagination, de former le coeur, le jugement, de forger la volonté, de façonner l'âme, en un mot, d'éduquer les enfants qui lui sont confiés. Cette culture générale de l'esprit, de l'intelligence et du coeur prépare les véritables citoyens de demain. Certes, les résultats de ce genre ne sont pas toujours tangibles, mais M. Muller assura que le véritable éducateur aura la satisfaction d'avoir accompli son devoir et que Dieu saura l'en récompenser.

Voici un résumé substantiel de la causerie du Frère Bruns:

L'éducation est le résultat de l'influence d'esprits mûris sur des esprits informes. Nous cherchons au moyen d'expériences et selon nos connaissances les capacités et les intérêts des élèves, à produire chez eux une croissance spirituelle, morale et intellectuelle.

Il faut distinguer clairement entre instruction et éducation. L'éducation comprend ordinairement l'instruction, mais la dernière n'assure pas la première, et si l'instruction bien donnée se mesure par le succès de nos élèves aux examens, on ne peut en dire autant pour l'éducation dont les résultats se voient assez difficilement. L'une est un procédé par lequel on enrichit l'esprit, l'autre comprend toute la personnalité depuis l'âme et l'esprit avec toutes leurs puissances jusqu'au corps.

Comment donc évaluer le résultat de notre travail dans les esprits de nos élèves, comment savoir s'ils acquièrent les attitudes caractéristiques de citoyens chrétiens dans une société démocratique, comment savoir s'ils connaissent leur relation avec leur créateur? Un éducateur attentif saura en juger — notant beaucoup de choses à partir du raisonnement — jusqu'à la conduite de l'élève. Même sa façon de s'exprimer montrera la relation qui existe entre un enfant et son créateur.

Mais tout en se rappelant que notre but c'est d'éduquer et que l'instruction fait partie du procédé éducationnel, ne faut-il pas se souvenir que les termes de notre contrat d'enseignement nous dictent aussi une conduite à garder. Il faut tenir compte de l'acte des écoles publiques et des désirs de notre employeur, la Commission scolaire de St-Boniface.

Et d'abord, suivons le curriculum du département qui est un guide, qui peut servir d'instrument vivant dans notre travail.

D'après l'acte des écoles publiques, les commissions ont le droit d'exiger qu'on appuie sur l'un ou l'autre aspect du curriculum préparé par le Département de l'Instruction publique.

La Commission scolaire de St-Boniface, usant de ce droit, a donné un cachet tout à fait spécial à l'éducation dans nos écoles publiques.

En premier lieu, la Commission scolaire de St-Boniface a toujours insisté à ce qu'on observe les clauses de l'acte des écoles publiques au sujet de l'instruction religieuse, parce que l'instruction religieuse forme une partie essentiele de la vraie éducation. Depuis des années déjà, les élèves catholiques bénéficient d'une telle instruction, et depuis l'an dernier, plusieurs élèves protestants, dont les parents en exprimèrent le désir.

Je crois, sans avoir étudier à fond la question, que nulle part ailleurs dans la province peut-on trouver une école où les élèves catholiques et protestants reçoivent une instruction religieuse sous le même toit.

Il y en a qui pourrait craindre les résultats d'un règlement qui permet l'instruction religieuse dans les écoles publiques, cependant depuis 30 ans d'expérience que j'ai dans ce district, nous n'avons jamais éprouvé de difficultés. Il y a certaines précautions à prendre afin d'éviter des troubles:

1. Aucun instituteur ne devrait se permettre de parler avec dédain de la religion d'un enfant. Au contraire, on devrait montrer un vrai respect pour la foi de l'enfant.

2. Il y a parfois au programme, surtout en histoire, des sujets de controverse à traiter. On vous demande de le faire avec prudence, sans offenser, ceci ne veut pas dire de ne pas en discuter, mais plutôt éviter d'offenser les susceptibilités des enfants par des remarques non tolérantes.

3. On vous demande de parler avec respect des devoirs religieux d'un enfant et de l'encourager à être fidèle à ses croyances. De lui rappeler de temps en temps l'idée de son Créateur et de ses devoirs envers Lui.

La Commission scolaire de St-Boniface encourage aussi un esprit bien Canadien dans ses écoles, sous la forme de bilinguisme. Le français est enseigné aux élèves depuis la 4e année et on donne des cours plus avancés aux élèves qui parlent déjà la langue. En même temps, on insiste que tous maitrisent l'anglais. On espère ainsi qu'à la fin de leurs études dans nos écoles les élèves du district de St-Boniface puissent s'exprimer très bien sinon parfaitement dans les deux langues.

On s'attend aussi à ce que les instituteurs, qu'ils enseignent ou non la langue, encouragent la maitrise d'une deuxième langue chez les élèves.

En somme, on nous demande donc de faire tout notre possible pour voir à ce que les élèves de St-Boniface aient une éducation vraiment religieuse et vraiment canadienne.

Le Frère Bruns a annoncé qu'il visiterait les classes plusieurs fois par année. Il demande d'être reçu avec simplicité, car il veut voir ce qui se passe habituellement et aider l'institutrice à faire mieux.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La saison de football venait à peine de commencer que l'on parlait déjà du départ de l'instructeur Clem Crowe! Après trois joutes, ce fut un fait accompli. Les Lions ont ensuite perdu une autre joute de façon décisive et il semble bien que l'équipe soit destinée à avoir une bien pauvre saison. Dommage, car avec un club de qualité moyenne les Lions attireraient sans doute les plus grandes foules du football canadien. Les enthousiastes de ce sport se consoleront sans doute en songeant qu'on leur servira la série finale pour la coupe Grey, cette année. Mais il y a encore plusieurs longues semaines d'ici la fin du calendrier régulier et des éliminatoires, et l'on se demande un peu ce qu'il adviendra des Lions, si brutalement décapités.

Il est difficile de blâmer les dirigeants des Lions pour le renvoi de Crowe. Ce dernier avait tout l'argent voulu pour obtenir de bons joueurs et il semblait posséder, aux Etats-Unis dans tous les cas, tous les tuyaux nécessaires pour dénicher des étoiles. Malheureusement, Crowe ne semble pas avoir été chanceux, bien que les experts affirment que, d'ici une couple de saisons, les Lions seront parmi les meilleurs clubs de football du Canada. En attendant, ils errent dans la ligue des Prairies à la recherche d'un instructeur et de quelques joueurs-clefs qui leur donneront au moins la chance de remporter quelques victoires cette année, afin que la saison ne soit pas trop amère pour les partisans de l'équipe. En attendant aussi Crowe se cherchera probablement du travail, et les Lions, des victoires. Gageons que Clem trouvera ce qu'il cherche plus rapidement que ses anciens protégés.

Première division

Après un début de saison absolument désastreux, les Dodgers de Los Angeles termineront en première division dans le classement de la Nationale. Voilà de quoi faire taire leurs détracteurs qui ne semblent pas vouloir pardonner au groupe O'Malley d'avoir fait de bonnes affaires en s'installant sur la côte du Pacifique. Mais O'Malley se moque des rédacteurs sportifs de New York, et il n'a qu'un seul désir: construire le plus rapidement possible un beau terrain de baseball pour son équipe. Alors que la majorité des grandes villes des Etats-Unis, dont New York, ne demanderaient pas mieux que d'obtenir un beau stade de baseball, Los Angeles se montre assez réticent. La campagne de médisances et de calomnies lancées contre O'Malley a sans doute porté des fruits. Le "mentez, mentez . . ." de Voltaire demeure, hélas, toujours vrai. Mais si les amateurs de baseball cessent de lire les chroniques des rédacteurs sportifs dépités pour s'en tenir au classement ils verront que les partisans des Dodgers n'ont pas trop à se plaindre de la situation actuelle. Les hommes de Wally Alston font du beau travail et pour peu qu'ils continuent, ils pourraient bien se hisser jusqu'en troisième place.

La situation du baseball n'est donc pas si désespérée qu'on voulait le faire croire. Il y a encore de l'espoir à Los Angeles et même si le championnat n'est pas pour cette année, ni pour l'an prochain, qui sait ce que l'avenir réserve à l'équipe qui a été la plus spectaculaire de toutes les équipes de la Nationale depuis quinze ans. Wally Alston a certainement beaucoup mérité d'avoir tiré les siens de la cave de la ligue et de les avoir remis en première division, là où les experts n'osaient même pas leur donner de chances, il y deux mois.

A l'eau !

Tous les espoirs de voir le vétéran Archie Moore signer une entente pour faire face à Yvon Durelle se sont-ils évanouis la semaine dernière? Nous avions appris directement du bureau d'un promoteur montréalais que Moore devait signer son entente pour la jolie somme de $75,000, et que l'offre serait définitive, avec les pressions nécessaires appliquées par l'International Boxing Club. Nous ignorons ce qui a pu se passer mais, jusqu'ici, plus aucune nouvelle. On nous réserve peut-être une bombe qu'on lancera d'ici quelques jours mais, sur le front pugiliste de Montréal, tout est calme. Durelle qui ne devait remettre les gants que pour faire face à Moore a accepté de se battre sur la côte de l'Atlantique, une fois de plus. Il finira sans doute par aller défendre son titre contre Mike Holt d'Afrique du Sud, contrairement à ses projets de cesser de se battre s'il n'obtenait pas un match contre Moore.

Il faut que Durelle soit bien certain de son affaire pour accepter un match contre Moore. Il est certain qu'il ne sera pas le favori pour vaincre le champion, et il est aussi très certain que sa part des recettes ne sera pas très grosse. Mais Durelle escompte sans doute triompher de Moore et s'assurer ainsi une jolie somme pour un match revanche, ou encore une rencontre contre Tony Anthony. Mais avant tout cela il lui faudra vaincre Moore qui est un homme rusé, tant dans l'arène qu'à l'extérieur des cables. Si le champion accepte de se battre contre Durelle ce sera parce qu'il sera lui-même très confiant de pouvoir vaincre l'aspirant canadien. Dans ces conditions, le combat devrait fournir de l'action à ceux qui aiment la violence.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 1er octobre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR STATION D'ESSAIS ALIMENTAIRES, FERME EXPERIMENTALE, BRANDON (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 169, avenue est Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et au bureau de poste de Brandon (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 25 août 1958. (472)

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans $6.00

Toute correspondance doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Equivoque d'une réponse de l'hon. G. R. Pearkes

Un porte-parole de la ville de St. James a dit mardi matin que le gouvernement fédéral n'est pas un simple contribuable de la ville au sens strict du mot et que les autorités fédérales n'attendent pas de la ville de services scolaires autres que ceux de l'école publique.

Il commentait en ces termes une nouvelle sur la réponse donnée par l'hon. M. Pearkes, ministre de la Défense, en Chambre, à l'occasion d'une interrogation par l'hon. Lionel Chevrier.

Voici la teneur de cette réponse selon le compte rendu officiel de la Chambre des Communes, en date du 27 août:

LA DEFENSE NATIONALE

WINNIPEG—INTERPELLATION AU SUJET DES SUBVENTIONS AUX ECOLES SEPAREES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Monsieur l'Orateur, le "Droit" du 26 août, dans un article daté de Winnipeg, relate que le ministère de la Défense aurait cessé de verser un subside ou une subvention tenant lieu d'impôt aux écoles paroissiales ou séparées de Winnipeg fréquentées d'ordinaire par quelque cent enfants de membres catholiques des forces armées. L'article laisse entendre que les enfants devront peut-être aller dans d'autres écoles à cause de cet arrêt des subsides.

Voici la question que j'aimerais poser au ministre. Le fait est-il véridique et le ministre voudrait-il fournir des explications sur l'article que je lui ai fait parvenir avec le texte de ma question?

L'hon. G. R. Pearkes (ministre de la Défense nationale): Je remercie le député de m'avoir prévenu de sa question. On me dit que le ministère de la Défense nationale n'a pas versé de subside ou de subvention tenant lieu d'impôt aux écoles paroissiales ou séparées de la région de Winnipeg. Jusqu'à cette année, la municipalité de St. James, où se trouve la station de l'ARC à l'aéroport de Stevenson, n'a pas accepté du gouvernement fédéral la subvention municipale tenant lieu d'impôt. Par suite, mon ministère a versé des droits de scolarité de non-résidants pour l'instruction des ayants droit des militaires de cette station. Cette année la municipalité a accepté cette subvention, y compris la tranche visant l'instruction.

L'hon. M. Chevrier: Puis-je poser une question supplémentaire. J'ai oublié l'expression utilisée par le ministre, mais ces subventions ont-elles maintenant cessé?

L'hon. M. Fleming: Il a dit qu'il n'y en avait aucune.

L'hon. M. Chevrier: A-t-on cessé de verser ces droits de scolarité?

L'hon. M. Pearkes: Par le passé on a versé des subventions de scolarité de non-résidants, mais cette année la municipalité de St. James a accepté la subvention intégrale en remplacement des impôts; par conséquent, la tranche de la subvention qui vise les droits d'instruction est versée à la municipalité de St. James où se trouve la station de l'ARC.

☆ ☆ ☆

Selon le porte-parole de la ville de St. James, il n'y a pas une "entente" entre la ville et le gouvernement, mais tout simplement, la mise en vigueur de l'Acte d'Octrois aux Municipalités, qui a été amendé l'an passé. La ville fait l'évaluation des édifices et des terrains de la couronne — et l'aviation canadienne occupe une grande partie de la municipalité de St. James — et fait parvenir un compte de taxes au gouvernement canadien, selon le taux de la municipalité. Les experts du gouvernement font ensuite la revision de ce compte en trois étapes: 1. Ils établissent l'évaluation des propriétés de la couronne selon leurs propres méthodes, ce qui diminue sensiblement ce chiffre; 2. Ensuite ils enlèvent du calcul du taux municipal le coût de tous les services que la base aérienne continue à s'assurer en propre, le service des incendies, de la police, etc.; enfin 3. Ils fixent la valeur des services dont la base bénéficie et acquitte cette nouvelle facture par un octroi global. Il n'y a pas d'appel possible de la part de la ville. Le gouvernement est pour le moins un contribuable privilégié, dont le versement est accepté, parce que "c'est mieux que rien".

Le porte-parole de St. James a expliqué ensuite que la ville alloue une partie de l'octroi pour rembourser la commission scolaire de St. James pour les enfants de la base qui fréquentent les écoles publiques de la commission, le calcul étant effectué en multipliant une somme déterminée par le nombre de ces enfants. La ville ne se sent aucunement obligée de consacrer tout l'octroi pour fins scolaires aux besoins de la commission scolaire, ni de rembourser le gouvernement pour la différence entre l'octroi et les paiements à la commission ni de se servir du surplus pour l'éducation des enfants de la base qui ne fréquentent pas les écoles publiques.

Le porte-parole a indiqué que la question de l'éducation des enfants en question dans d'autres écoles avait été posée lors des négociations et que les représentants du gouvernement savaient bien que la ville n'offrirait pas des services d'instruction autres que celui des écoles publiques. La ville n'est aucunement responsable, de conclure cet officiel, du fait qu'en conséquence de ce changement, le gouvernement ne paie plus pour l'éducation des enfants qui fréquentaient autrefois les écoles paroissiales de Winnipeg et même le Collège de l'Eglise Unie.

Un geste qui dénote que la nouvelle politique du département de la Défense n'est pas satisfaisante au personnel catholique a été posé mardi matin par plusieurs parents de la base aérienne qui ont envoyé leurs enfants à l'école paroissiale St-Edouard de Winnipeg. Cette ligne de conduite a été adoptée malgré le fait que ces parents doivent payer le transport des écoliers au système de transport public de la ville et faire face aux inconvénients qui peuvent atteindre ceux qui passent outre aux exigences du conformisme militaire. De plus, il n'est pas certain, selon Mgr O. J. McInerney, doyen de Winnipeg, que la paroisse St-Edouard pourra garantir la gratuité scolaire à ces enfants.

D'autre part, environ la moitié des enfants qui ont fréquenté les écoles paroissiales l'an passé moyennant des subsides du gouvernement iront dorénavant aux écoles publiques de St. James, seules bénéficiaires de la nouvelle politique scolaire des autorités militaires. Il est à remarquer que la base aérienne est dotée de son propre service d'incendies spécialisé, bien que la ville de St. James offre un service public d'incendies assez compétent, tandis que dans le champ scolaire, les autorités militaires prétendent devoir se servir uniquement du service public, sans se préoccuper d'instaurer un programme plus conforme aux besoins variés des enfants de la base.

Conclusion

M. Pearkes a simplifié outre mesure la situation qui existe à St. James maintenant. Le gouvernement n'est pas un simple contribuable de la ville de St. James. Il peut en accepter ou en rejeter des services, en tout ou en partie, et en déterminer la valeur pécuniaire. Il peut organiser son propre service spécialisé au lieu d'accepter le service municipal. A plus forte raison il peut compléter au besoin le service partiel que lui offre la ville — par exemple en accordant des octrois supplémentaires aux écoles que fréquenteraient les enfants de la base aérienne en dehors de la ville de St. James. En pratique, dans le domaine de l'éducation, le département agit au nom des parents militaires. C'est pourquoi il achète les services scolaires de la ville de St. James. Il obtient ainsi accès aux écoles publiques pour les enfants de militaires qui préfèrent ce genre d'éducation. Il n'y a rien qui empêche le gouvernement de traiter sur un même pied d'égalité les parents qui préfèrent, pour des raisons de conscience, les écoles paroissiales de la métropole.

SOURCE D'INFORMATION DES CITOYENS

(La Presse) — Une enquête conduite par la National Association of Science Writers et l'Université de New York, à la faveur d'une subvention de la Fondation Rockfeller, a révélé que le journal demeure, et de beaucoup, la principale source d'information des citoyens aux Etats-Unis.

L'enquête, conduite auprès de 1,919 personnes, a révélé que 91 pour cent des Américains lisent les journaux.

77 pour cent lisent un quotidien.

27 pour cent lisent au moins deux quotidiens.

S'il y a une personne sur 11 qui ne lit pas un journal régulièrement, par contre, il y en a une sur 8 qui ne regarde pas la télévision, une sur 5 qui n'écoute pas la radio et une sur 3 qui ne lit pas un magazine.

L'enquête a révélé qu'il n'y a qu'un pour 100 du public américain qui n'est pas atteint par les divers moyens d'information mis à sa portée et que 49 pour cent s'intéressent aux quatre à la fois.

Source principale

Quand on a demandé aux 1,919 personnes-types: "Quelles sont vos principales sources d'information?", la réponse a été:

Journaux, 57 pour cent; Télévision, 22 pour cent; Radio, 16 pour cent; Magazines, 4 pour cent; Sans réponses, 1 pour cent.

Source secondaire

La deuxième source:

Télévision, 36 pour cent; Journaux, 26 pour cent; Radio, 20 pour cent; Magazines, 10 pour cent; Sans réponse, 8 pour cent.

On voit donc que les journaux ont un total de 83 pour cent pour les deux premières catégories, soit une avance énorme sur les autres concurrents.

Quand on est passé au domaine du divertissement, la télévision a obtenu 74 pour 100; la radio, 14 pour 100; les magazines, 6 pour 100 et les journaux, 5 pour 100. Comme source de divertissement de deuxième plan, les journaux et la radio ont récolté 28 pour 100 chacun, les magazines, 25 pour 100 et la télévision, qui avait eu la part du lion dans la première catégorie, 9 pour 100. Dix pour 100 des interrogés n'ont pas donné de réponses sur ce point.

Catégories de lecteurs

L'enquête s'est efforcée d'interroger toutes les catégories de citoyens, riches, pauvres, cultivés ou non, jeunes, vieux, etc. Parmi les non-lecteurs, se trouvaient surtout des personnes âgées de 65 ans ou plus. Il y avait moins de lecteurs de journaux dans le sud des Etats-Unis. Dans l'ensemble, ceux qui ne lisent pas se trouvent, dans 80 pour 100 des cas, dans la catégorie de ceux qui n'ont pas complété leurs études primaires; parmi ceux qui ont un revenu annuel inférieur à $2,000: 54 pour 100.

Catégories de nouvelles

Environ 48 pour 100 des lecteurs s'intéressent à toutes les nouvelles. Le sport et les nouvelles mondaines viennent au milieu de la liste; ce qui n'est pas surprenant, car si les hommes s'intéressent au sport, ils "sautent" généralement les nouvelles mondaines, et vice-versa. Les nouvelles médicales obtiennent l'attention de 37 pour 100 des lecteurs et les "comics", de 30 pour 100.

Les nouvelles locales et d'intérêt humain viennent évidemment en tête de liste.

Voici un tableau illustrant les réponses obtenues:

Sujet	Lecture totale	Lecture partielle
Sport	15	22
Nouvelles mondaines	11	20
Evénements locaux	48	29
Politique nationale	23	35
Médecine et santé	37	32
Sciences (sauf médec.)	28	29
Nouv. internationales	21	36
Crime	27	33
Comics	30	23
Intérêt humain (People in the news)	40	35

Nouvelles désirées

Quand on a demandé quelles étaient les catégories de nouvelles dont on désirait voir le volume augmenter, les réponses ont donné le résultat suivant:

Sports, 9 pour 100; mondanités, 4; nouvelles locales, 35; politique nationale, 14; médecine et santé, 42; sciences, 28; nouvelles étrangères, 14; crime, 5; comics, 8; intérêt humain, 27.

On voulait "moins" de certaines nouvelles:

Sports, 20; mondanités, 28; nouvelles locales, 2; politique nationale, 12; médecine et santé, 3; sciences, 20; intérêt humain, 3.

Les résultats de cette enquête ont paru dans le dernier numéro du magazine "Editor and Publisher".

La 35e Semaine sociale du Canada

Dans un mois, le 25 septembre, s'ouvrira à Moncton, la 35e session des Semaines sociales du Canada. Ce sera la deuxième fois que ces importantes assises se tiennent au Nouveau-Brunswick. Elles eurent lieu en 1953 à Edmundston. Cette 30e session fut une des plus réussies tant par le sujet traité: "La Paroisse", que par la qualité des conférenciers et le nombre des assistants qui remplissaient à chaque séance le vaste auditorium du Centre paroissial.

L'archidiocèse de Moncton compte faire au moins aussi bien que son suffragant. Il s'y prépare activement et invite tous ceux qu'intéressent les problèmes sociaux à se rencontrer dans sa ville hospitalière. Les cours et conférences porteront sur le Chef social: son rôle, ses qualités, sa formation.

On est prié de s'adresser pour tout renseignement soit au secrétariat général des Semaines sociales, 25, rue Jarry ouest, Montréal; soit au Centre paroissial, rue Archibald, Moncton, N.-B.



Les autorités du Vermont viennent de poser un geste qui sera sûrement apprécié des nombreux Canadiens français qui visitent cet Etat limitrophe du Québec. Elles ont fait apposer, à un mille en territoire américain, une affiche routière bilingue devant laquelle sont photographiés le gouverneur du Vermont, M. Joseph Johnston (à gauche) et le sénateur C.-B. Howard, de Sherbrooke. Il s'agit de la route no 5. (La Presse)

Billet du vendredi

Le centenaire de naissance de Thomas Chapais

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Thomas Chapais, qui naquit en mars 1858, était fils d'un des pères de la Confédération, ce Jean-Charles Chapais qui fut membre du cabinet Taché-Macdonald, de celui de Belleau et Macdonald avant la Confédération; ministre de l'Agriculture et Receveur-général de 1867 à 1873, après cette Confédération dont il avait été l'un des principaux ouvriers. Son fils, Thomas, s'intéressa comme lui à la politique et y connut des succès, mais il se distingua aussi dans l'enseignement, les lettres, et c'est comme historien qu'il passera à la postérité.

Dans l'ordre littéraire, ses principaux ouvrages sont ses deux biographies de **Jean Talon** et du **Marquis de Montcalm**, qui sont dans le genre ce que nous possédons de mieux au pays. La première date de 1904, la seconde de 1911. On lui doit aussi huit volumes sur l'histoire du Canada, constitués par les cours qu'il donna à l'Université Laval. Ceux-ci sont diversement appréciés, à cause de positions prises à l'égard de l'élément anglo-saxon au pays. L'auteur reprend l'histoire à la période où la laissa l'abbé Ferland. Il s'y montre optimiste, en ce qui regarde les relations du Canada avec l'Angleterre, ce qui lui attira maintes critiques.

• • •

Thomas Chapais fut l'un des élèves les plus brillants du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il y fit ses études classiques en si peu de temps qu'à vingt et un ans il avait terminé son droit et était admis au barreau de la province. Il fut d'abord secrétaire particulier de l'hon. Théodore Robitaille, lieutenant-gouverneur de la province, après quoi il se consacra au journalisme, succédant à Joseph-Charles Taché comme directeur du **Courrier du Canada**, l'un des journaux les plus influents de la vieille capitale. Il fut à ce poste pendant dix-sept ans, de 1884 à 1901. Entre-temps il s'occupait aussi de politique, devenait membre du Conseil de l'Instruction publique, ministre sans portefeuille à Québec, ministre de la Colonisation et des Mines, pour accéder au Conseil législatif en 1892.

Thomas Chapais paraissait posséder tous les talents, dont celui d'orateur, et il eut une brillante carrière de conférencier. On rappelle encore le discours qu'il prononça à Notre-Dame, à l'occasion du Congrès eucharistique de Montréal. Il remporta ce soir-là, écrivit Mgr Camille Roy, "un de ses plus beaux triomphes oratoires. Sa pensée s'y est élevée jusqu'à une philosophie de l'histoire aussi large que juste, et l'orateur a fait de main de maître le tableau de la chrétienté nouvelle que reforme, en ces assises internationales, la fraternité eucharistique".

• • •

Comme historien, Chapais manifeste beaucoup de doigté et de goût, auxquels s'allie l'esprit de synthèse. Familier des documents, il ne néglige pas plus le détail significatif que les idées générales, et son talent oratoire le sert dans son travail de rédaction, comme il arrive, par exemple, dans son récit de la bataille de Carillon, l'une des plus belles pages de son **Montcalm**. Cet ouvrage paraît définitif, comme celui consacré à Talon. Ces deux livres sont indispensables à qui veut avoir une vue complète et précise, sérieuse, documentée, sur la Nouvelle-France et le régime français au Canada.

Thomas Chapais songea un moment à la politique fédérale, posa sa candidature en 1891 et fut défait, se tourna ensuite vers le domaine provincial. Il fut cependant nommé sénateur en 1919, et se fit en toutes circonstances, à la Chambre haute, le défenseur des droits canadiens-français. Il avait épousé en 1884 Hectorine Langevin, fille de sir Hector Langevin, lui aussi un père de la Confédération, comme il est convenu de dire. Natif de St-Denis de Kamouraska, c'est là qu'il mourut le 15 juillet 1946, à l'âge avancé de 88 ans, dans la maison ancestrale qu'il tenait des siens. Il était docteur ès lettres, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la Société Royale du Canada. Il fut un grand politique et un grand orateur, mais c'est surtout comme écrivain qu'il survivra.

L'ILLETTRE.

Il ne suffit pas de rester sobre

Le vieux cliché "Si vous buvez, ne conduisez pas; si vous conduisez, ne buvez pas" demeure toujours un bon conseil, mais il n'assure pas nécessairement la sécurité routière. "Etre sobre ne veut pas dire être en sûreté". Voilà l'avertissement que vient de donner la Conférence Canadienne de Sécurité Routière.

M. W.-Arch. Bryce, gérant-général de la Conférence, affirme que "la sobriété est une vertu au volant d'une voiture; elle vous permet de faire un meilleur usage des connaissances et de l'habileté que vous possédez. Mais si vous ne savez pas vous servir des qualités et du savoir-faire que vous possédez, vous pouvez conduire plus mal qu'un homme en état d'ivresse. Il serait futile de vous vanter de n'avoir pas pris de boisson avant de partir en voyage si vous alliez mettre votre vie et celles d'autres personnes en danger en mettant de côté les principes de sécurité que tout automobiliste devrait posséder."

Le nombre de véhicules en circulation au Canada augmente constamment et la Conférence affirme qu'il faut, plus que jamais, que les automobilistes prennent la chose au sérieux. "On n'a pas autant de plaisir à conduire de nos jours qu'il y a quelques années. Les pertes matérielles, blessures et pertes de vie occasionnées par les accidents de la route devraient nous faire réfléchir sérieusement", d'ajouter M. Bryce.

Sommaire de RELATIONS

(septembre 1958)

Editoriaux: Le Québec et l'assurance-hospitalisation. — Le rapport de M. James Muir sur la Chine rouge. — Le programme de paix d'Eisenhower.

Articles: Socialisme et justice sociale-I — Richard Arès. La liberté religieuse, fondement de la paix — Luigi d'Apollonia. Que fera la C.T.C.C.? — Jacques Cousineau. Directives pontificales aux moniales d'aujourd'hui — François Roustang. Le financement de l'enseignement primaire aux Pays-Bas — Mgr Frans Op de Coul. "Le Tartuffe" aux festivals de Montréal — Georges-Henri d'Auteuil.

Avec ou sans commentaires: Le code des éducateurs usagers de la télévision.

Article: Une source importante de notre histoire: les "Relations des Jésuites" — Léon Pouliot.

Horizon international: Joseph Ledit.

Au fil du mois: L'Eglise et la liberté scolaire. — La télévision dans la vie familiale. — Pie XII et l'éducation. — Pour un drapeau canadien distinctif. — Un homme d'oeuvres.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. Abonnement: $4.00 par année — le numéro: $0.35.

Selon des études faites par un ecclésiastique britannique, le R. P. Forrestal, il y a actuellement 381,216 prêtres catholiques dans le monde pour 468 millions de fidèles sur une population de 1 milliard 800 millions d'habitants. Les chiffres des prêtres et des fidèles ne tiennent pas compte de la Russie, de la Chine, du Thibet et de la Turquie. La moyenne générale est de 1 prêtre pour 1,229 fidèles.

⚜ LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN ⚜

par Donatien Frémont

Spécial à "La Liberté et le Patriote"

Chapitre XVIII (suite)

UN GARDE-FEU HISTORIQUE

Cette première année, dont le printemps et l'été avaient vu naître tant d'espoirs, s'achevait dans la tristesse et les déceptions. Les colons, à demi-désoeuvrés, n'avaient rien pour les distraire. Quelques-uns se réunissaient à la Grande Maison, se livrant à des discussions interminables qui n'aboutissaient à rien. Trois fois la semaine, l'aîné des fils de Trémaudan, Auguste-Henri, donnait des leçons d'anglais. Il avait pour élèves son frère, Désiré, Lucien et Louis Simonin et quelques autres. A Noël, il n'y eut ni jouets ni bonbons pour les enfants.

Mais la nouvelle année amena un geste spontané de relèvement qui allait assainir l'atmosphère.

Les Montmartrois se sont concertés en vue d'une démonstration-surprise dont le succès sera complet. Groupés de bon matin près de la Grande Maison, ils déchargent tous ensemble leurs fusils de chasse à deux coups. Les jeunes occupants, réveillés en sursaut, se demandent s'il ne s'agit pas d'une révolution. Mais à la fusillade succèdent des cris et des chants joyeux. "Au fait, disent ces messieurs, c'est le jour de l'an! Entrez tous, les amis! . . ." Echanges de souhaits, poignées de main vigoureuses, quelques verres de vins bus à la santé des hôtes et des visiteurs, avec l'accent sur le bonheur et la prospérité de Montmartre. Ce fut une journée où le poids de l'exil ne se fit pas sentir. La fin de l'hiver s'écoula sans incident et dans des conditions plus favorables. Le bois de chauffage nécessita encore de longs voyages, mais la température clémente facilitait les charrois. A l'époque des labours du printemps, chacun eut sa charrue.

Cependant, trois des jeunes Parisiens, après douze mois de séjour à Montmartre, s'échappent vers la France. (C'est le deuxième voyage d'Armand Goupil.) André Chartier demeure seul comme représentant de la Société. Grosse responsabilité pour un chef tout juste majeur. Les colons jugent la situation un peu anormale et réclament le retour du président Foursin, qui semble préférer le vieux Montmartre au nouveau. Vers ce moment, l'abbé Roy vint célébrer la première grand-messe, dans une salle de la Grande Maison. Ce fut une cérémonie sobre et impressionnante. Louis Simonin et Auguste de Trémaudan exécutèrent le plain-chant sans accompagnement.

FOURSIN, CONSEILLER MUNICIPAL DE MONTMARTRE (PARIS)

Pierre Foursin, de retour le 2 mai, amène trois hommes rencontrés sur le paquebot: François Bourcet, 50 ans, Amédée et Charles Ecarnot, 26 et 24 ans, tous trois de Brans (Jura). Ce sont de vrais cultivateurs, les premiers venus à Montmartre. Le capitaine de Trémaudan, même avec ses dix années de vie rurale dans le Québec, n'est guère encore qu'un amateur. Les nouveaux venus prennent des homesteads sur les terres plates, achètent des chevaux, des instruments aratoires et se mettent à labourer. Emile Souchotte, le cuisinier de la Société, est rejoint par sa femme et deux de ses enfants. La Grande Maison, confiée aux Trémaudan, sert désormais d'asile aux arrivants. Deux familles, les Plisson et les Bonardel, exigent immédiatement ce qu'on leur a promis à Paris — maison, chevaux, voiture, matériel agricole — sans quoi elles s'en iront ailleurs. Après trois semaines, les Bonardel s'en vont. D'autres apparaissent et repartent à la simple vue de l'installation. Plusieurs des premiers colons murmurent, mais espèrent toujours. Théophile de Decker a attiré ses frères, Constant, Yvon et Henri. Camille et Désiré suivront trois ans plus tard; le père et la mère en 1901. D'autres Belges de la même région de Ruysselede — Van de Velde, Nerrink, Couckuit — arrivent à leur tour. Ceux d'origine belge seront parmi les plus tenaces.

Louis Gigot, l'un des deux directeurs demeurés à Paris, vient à Montmartre, accompagné de sa femme, née Marguerite Chartier. L'ingénieur des ponts et chaussées fait creuser un fossé de 130 mètres de long pour le service d'égout de la Grande Maison. Il a prévu une largeur suffisante à la base pour le passage d'un tuyau; mais le fossé Gigot aura disparu avant ce complément indispensable, comblé par la chute des pluies et les éboulements naturels.

Foursin, qui a fait un autre voyage en France, revient avec Albert Hayman et un nouveau colon, Alfred Latreille, de Corneuil (Oise). Ce dernier, qui est un ami de Paul Fabre, fils du Commissaire général, songe à fonder une beurrerie-fromagerie; mais l'insuffisance de la production laitière — une vache par famille! — lui fait renoncer à son projet. Il se contente de prendre un homestead au lac Marguerite.

A l'exemple de l'église paroissiale du Montmartre de la Butte et en hommage au fondateur Pierre Foursin, la colonie fut placée sous le patronage de saint Pierre. (Elle passera plus tard sous celui du Sacré-Coeur.) Le 29 juin 1894 — un an à peine après la fondation — on célébra en même temps, selon la coutume française, la fête patronale et la fête du village. Le matin, messe avec sermon. Le programme récréatif de l'après-midi comprenait des prouesses sportives variées auxquelles la jeunesse des environs avait été conviée. Il y eut courses diverses, sauts en hauteur et en largeur, courses de chevaux. Le clou de ces divertissements fut le "Nez croqué". Le cavalier devait arracher une touffe d'herbe au sol pendant que sa monture galopait ventre à terre. Le tout se termina par un grand bal dans la soirée. Deux hommes de la Police montée, en tunique écarlate, donnèrent aux réjouissances un cachet en quelque sorte officiel.

On se mit de bonne heure aux foins, qui se firent dans de meilleures conditions que l'année précédente, chacun pour soi. Instruits par la dure expérience, les Montmartrois n'oublièrent pas les précautions contre l'incendie. La solution choisie fut grandiose et radicale. On allait s'entourer d'un imposant garde-feu de dix-huit milles de long! Au soleil levant, douze charrues s'alignèrent au départ, avec Trémaudan en tête. Douze fois douze pouces de large: les flammes auront peu de chance de franchir ce barrage. Cependant, à l'arrêt de midi, deux manquaient à l'appel. N'importe, dix fois douze pouces, ce sera encore une défense très efficace. Mais à la collation de 4 h., il n'y avait plus que six charrues au travail. Fatigue des hommes ou des bêtes? . . . Probablement les deux. A la nuit tombante, Trémaudan arriva seul chez lui, au point de départ, les mains encore fermes sur les mancherons. Il alla prendre un souper bien mérité.

Cet automne-là, il n'y eut pas de feu de prairie. La récolte de blé fit défaut, à cause de la sécheresse. Mais les jardins, plantés en terre neuve et bien cultivés, produisirent en abondance pommes de terre, choux, carottes et autres légumes. Avec les porcs et les poules, chaque famille eut des oeufs et de la viande. Sans compter que les lapins, les lièvres, les canards et les poules de prairie étaient des gibiers à la portée de tous.

LA PREMIERE ECOLE

L'année 1894 s'acheva ainsi dans une prospérité relative et un contentement général. Les jeunes gens et les jeunes filles constituaient une partie importante de la colonie; une salle de la Grande Maison leur fut réservée. Garçons et fillettes eux-mêmes, quand ils s'échappaient des maisons de mottes, venaient s'y divertir. Le 1er janvier fut marqué par un banquet. On compta soixante-sept convives autour d'une grande table unique. Le menu comprenait: porc frais rôti, poulets, canards sauvages, lièvres, etc., légumes de toutes sortes. Pas de service individuel: chacun remplissait lui-même son assiette à discrétion. Ce furent des réjouissances de famille entre Montmartrois. Pendant la soirée, chacun dut y aller de sa chanson. Joseph Perrey et Auguste-Henri de Trémaudan jouèrent à tour de rôle de l'accordéon. On ne se sépara pas avant le lever du soleil. Les célébrations se poursuivirent, à la mode canadienne, jusqu'à la fête des Rois. Nouveau banquet. La fève échut à Charles Ecarnot, qui choisit comme reine Noémie de Trémaudan. Tous comprirent que cette royauté d'un jour n'était pas un simple effet du hasard.

Les longues soirées d'hiver se passèrent agréablement à la Grande Maison, où les visiteurs étaient cordialement accueillis par le maître Pierre Foursin. Pendant que le vent rugissait au dehors, les uns relisaient les lettres reçues du pays natal, les autres feuilletaient **La Presse**, de Montréal, ou les journaux de France. Autour de la table du "bureau", les plus graves, pipe aux dents, se livraient à des discussions plus théoriques que pratiques. Foursin, calme et souriant derrière son lorgnon humide, la tête disparaissant dans un nuage de fumée, avait le don de trouver une solution moyenne qui mettait tous les discuteurs d'accord. A minuit, on se séparait avec de chaudes poignées de main et l'invitation à revenir. Le collet relevé, la casquette rabattue sur les oreilles et les mains dans les poches, chacun se hâtait de rejoindre la chaumière où se tenaient la femme et la nichée endormies. On organisa aussi des veillées chantantes à la bonne franquette, auxquelles s'associaient les jeunes gens des environs, y compris l'Ecossais Adams McCall, qui comprenait à peine quelques mots de français. Ah! quel bon souvenir que cet hiver 94-95! Les soucis immédiats étaient légers, et immenses les espoirs du lendemain.

Mais il fallait songer à l'instruction des enfants qui grandissaient. L'aîné des fils Trémaudan, Auguste-Henri, âgé de 19 ans, de santé un peu délicate, montrait plus d'aptitudes pour la musique et les lettres que pour l'agriculture. Foursin le poussa vers l'Ecole normale. Du petit séminaire de Guérande, où il avait fait ses études classiques, il était sorti avec une bonne connaissance de l'anglais. Après quelques mois passés à Regina, il revint muni d'un brevet d'instituteur de première classe. Montmartre, plus fortuné que bien d'autres colonies, allait avoir son école dès le début. La Société offrit l'une des salles de la Grande Maison et l'ouverture officielle eut lieu le surlendemain de la fête des Rois. Une douzaine d'élèves se présentèrent: Lucien, Léon, Marie et Henri Simonin; Henri, René et Lucien Bastien; Joseph Souchotte, Désiré de Trémaudan, un enfant Cariou, le garçon Nouchenotte et le plus jeune fils de Mme Fombeur. La langue principale enseignée fut le français, la seule parlée dans le centre naissant.

Les jeunes gens, de leur côté, demandèrent un cours d'anglais qui leur fut donné presque chaque soir. Deux fois par semaine, les leçons d'anglais étaient suivies d'un cours de danse dont Charles et Amédée Carnot s'improvisèrent professeurs. A 11 h., Mme de Trémaudan venait chercher la lampe, ce qui clôturait la séance sans discussion.

LE "GRAND MARIAGE"

Au printemps, d'autres colons arrivèrent: Alfred Douan, de l'Aisne, avec sa femme, deux garçons, trois filles et le grand-père Douan; Paul Hamel, de Paris; Aimé Bernard et sa femme; Henri Tricoteux et sa femme; la veuve Auguste Gruyelle et ses fils, de Flines-lès-Raches (Nord); les familles Paul Longeau, d'Ostel (Aisne), et Emile Forêt. Mais à part les Douan, ces nouveaux venus s'établissent au lac Marguerite. Plusieurs préfèrent un peu d'eau et de bois à la prairie monotone.

Pierre Foursin avait dit que le premier mariage célébré à Montmartre le serait entièrement aux frais de la Société. Et il tint parole. Le 22 avril 1895, Charles Ecarnot épousait Noémie de Trémaudan. L'abbé Roy procéda à la cérémonie nuptiale. Il y eut banquet et bal, le soir; nouveau banquet le lendemain. Toute la colonie participa à ces réjouissances dont la splendeur, remarquable dans les circonstances, n'eut d'égale que la franche gaieté qui y régna. Dans la chronique de Montmartre, ce fut le "Grand Mariage". Pour le voyage de noces, les jeunes époux se rendirent au homestead du marié.

Cependant, quelques-uns des premiers Montmartrois se trouvaient en froid avec la direction, à la suite de trop lourdes dettes contractées. Ils ne furent pas invités au Grand Mariage — humiliation suprême qui ne pouvait être oubliée. C'est ainsi que la famille Bureau s'éloigna la première, suivie plus tard par les Berneau, les Mangenot, les Cariou et les Fombeur. De ceux venus comme métayers de la Société, il ne restait plus que Trémaudan, Ogier et Simonin. A Paris, on avait d'ailleurs renoncé à faire signer des contrats que l'expérience avait révélés défectueux.

Le 15 août 1895, une gelée précoce détruisit en un instant tout l'espoir mis dans des céréales pleines de promesses. En revanche, la récolte de foin et de légumes fut excellente. La fin de septembre réservait un triomphe personnel à Pierre Foursin, qui reçut dans ses domaines des personnages officiels distingués. Sir Adolphe Chapleau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Joseph Royal, ancien lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, et Alfred Kleczkowski, consul général de France à Montréal, au retour d'un voyage à la côte du Pacifique, acceptèrent l'offre de leur ami de visiter, en passant, la colonie française de Montmartre. Ils descendirent à la gare d'Indian Head, où les attendaient Foursin et Latreille. Au bureau de poste du Lac Marguerite, tenu par ce dernier, des dames leur servirent un lunch rapide et le trajet se poursuivit. A la Grande Maison, le tricolore se déployait sur le toit; dans la cour, les couleurs canadiennes flottaient au haut d'un mât de cinquante pieds.

(A suivre)

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le mardi 2 septembre avait lieu la réunion régulière des comités, parce que lundi était la Fête du travail.

Plusieurs délégations attendaient les conseillers pour leur présenter leurs problèmes ou leurs griefs.

Un monsieur, de Crestwood Crescent, dit qu'il habite cette rue depuis deux ans et se plaint du fait qu'il n'y a pas de rue ou de trottoirs et que la rue n'a pas même été nivelée. Il y a sur cette rue 12 maisons de construites et 6 en construction; il fut recommandé de demander à l'ingénieur de la ville de rencontrer les autorités de Ladco et de faire rapport à la prochaine assemblée.

M. Léon Van Poeche, au nom d'une délégation du chemin Dugald, s'enquiert du résultat de leur démarche de la semaine précédente, mais comme le rapport de la Cie Wardrop Associates, ingénieurs-conseil, n'est pas arrivé, la réponse fut remise à plus tard.

Une délégation représentant une quinzaine de propriétaires de la rue Archibald sud protestait du fait que l'ingénieur voulait qu'ils fassent construire les entrées et traverses sur leurs propriétés par l'entrepreneur qui est en train de paver la rue Archibald, car ils prétendent pouvoir le faire faire à meilleur marché par un autre entrepreneur.

M. Kolesar, garagiste du chemin Elizabeth, se plaint que, dû à la reconstruction de la rue Archibald, ses clients n'ont pas accès à son garage; l'ingénieur promet que la rue sera ouverte vendredi.

La Keewatin Box demande la permission de rénover son bâtiment, rue Taché.

Il fut aussi recommandé de faire préparer une pétition, afin de construire un trottoir le long de la rue Archibald, côté est, et le long du chemin Elizabeth, côté sud, et, comme on discutait qui ferait circuler la pétition, M. l'échevin Schimnowski suggéra tout doucement que les deux futurs candidats à l'échevinage dans ce quartier pourraient prendre chacun un côté de la rue.

Le propriétaire du petit bâtiment sur la rue Provencher en face du Club Belge promit de faire peinturer et de faire réparer les fenêtres, afin de le rendre un peu plus convenable.

M. le Dr Jacques, au nom de la clinique de St-Boniface, voudrait se rendre acquéreur d'un terrain mesurant 30 x 446 pieds de longueur afin d'agrandir la clinique et d'assurer un stationnement pour leurs clients; il fut recommandé de faire annoncer cette propriété.

Plusieurs autres questions furent discutées sans résultats finals, puisque les comités, à 11 h. 30 du soir, décidèrent d'ajourner à mercredi soir et de continuer aussi le jeudi.

A la semaine prochaine pour la suite.

Retour à la besogne

Les mois d'été terminés, le retour des enfants à l'école marque la fin des vacances et de la détente et sert de signal à tout bon chevalier qu'il est temps de se remettre à la besogne.

A la dernière assemblée du mois d'août, trois fiers papas étaient présents pour recevoir des mains du Grand Chevalier un gobelet en argent. Un seul des nouveaux papas manquait à l'appel . . . peut-être était-il occupé à endormir le cher nouveau-venu!

Tandis que nous sommes sur le sujet, nous offrons nos félicitations au frère Roger Dupas à l'occasion de la naissance d'un petit garçon.

Comité des six points

Dans le choix de son comité des six points, notre Grand Chevalier a fait montre d'une grande sagesse en nommant présidents des frères d'expérience et des frères désireux d'aller de l'avant. Le frère D. Renault dirigera cet important comité, assisté des frères suivants: Alcide Labossière, activités du Conseil; Alphonse Fournier, activités fraternelles; Noël Rodrigue, recrutement; Joseph Boily, publicité, et Emile Lafrenière, activités des jeunes.

Date à retenir

Une autre initiation au premier degré est fixée au 20 octobre. Ce sera la dernière de ce genre avant la grande initiation aux deuxième et troisième degrés qui suivra sous peu. Que chaque frère fasse un petit effort dans le but de renforcir notre Conseil avec des gens de caractère qui n'auront pas peur d'agir selon leurs convictions nationales et religieuses! Alors, n'oublions pas la date: le lundi 20 octobre. D'ici là, mettons-nous au travail . . . ce sera un excellent moyen de prouver au nouveau Grand Chevalier et aux officiers que les membres sont prêts à les seconder vaillamment dans leurs activités.

Prochaine assemblée

L'assemblée d'affaires du mois de septembre aura lieu le lundi 15 septembre. Occupons-nous de nos affaires et venons nombreux aux assemblées!

Pique-nique

La paroisse de Ste-Rita, de Craig Siding, organise un piquenique, le dimanche 7 septembre, pour recueillir des fonds en vue de la construction de leur église. C'est un projet annuel qui a l'appui de notre Conseil. Tous les Chevaliers sont donc cordialement invités à ce pique-nique. On pourra diner sur place, se divertir avec ses parents et ses amis, tout en travaillant pour la gloire de Dieu.

Cette paroisse est située à 40 milles à l'est de St-Boniface, sur la route no 15.

RIGOLETTO.

PETITE NOTE

Mme Israël Dufault et sa fille, Jacqueline (Mme Athanase d'Auteuil) sont revenues enchantées d'un magnifique voyage dans l'Est. Elles sont allées avec le groupe organisé habilement par Mme J. Carignan, du Sacré-Coeur de Winnipeg. Elles ont fait un pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph, à Ste-Anne-de-Beaupré, au Cap-de-la-Madeleine et à la crypte du Père Frédéric, à Trois-Rivières. Elles ont aussi visité Québec, l'Ile d'Orléans, etc. Elles rendirent aussi visite à Mme Cécile Lepage, de Montréal.



On reconnait sur cette photo l'honorable Duff Roblin, Premier Ministre du Manitoba et Mme Roblin (Mlle Mary MacKay). Cette photo fut prise le 30 août, alors que la mariée signait le registre après la cérémonie du mariage qui eut lieu dans la petite chapelle de l'église All Saints, de Winnipeg. Le révérend John Blewett officiait, et le frère du Premier Ministre, M. Rod Roblin, était garçon d'honneur. Mme Roblin fut conduite à l'autel par son frère Shane MacKay. La mariée était, avant son mariage, réalisatrice de programmes pour Radio-Canada à Winnipeg.

Un citoyen de St-Boniface à l'honneur le 23 octobre

Un comité a été convoqué et travaille activement pour organiser une fête en l'honneur de M. et Mme Auguste Pichette. L'événement coïncidera avec une date mémorable dans l'histoire des Fils Natifs de St-Boniface, dont M. Pichette est un membre très méritant. Cette société en effet a doté St-Boniface d'un bel édifice dont la dette vient d'être liquidée.

La fête aura lieu le jeudi soir 23 octobre, avec réception, discours, orchestre et présence de tous les présidents de sociétés bonifaciennes en plus de la population. Un beau travail historique soulignera les époques marquantes dans la vie de la société et de son membre le plus éminent.

Les membres du comité volontaire sont: M. le juge Alfred Monnin, MM. Raymond Roy, Charles Royal, Georges Monnier, Henry Lane et Henri Lévêque. On y ajoutera d'autres membres à mesure que les préparatifs se préciseront.

M. Etienne Gaboury, boursier à Paris

M. Etienne Gaboury, détenteur d'une bourse du gouvernement français, quitte St-Boniface pour se rendre à Paris poursuivre ses études en architecture. Il sera accompagné de Mme Gaboury (née Claire Breton, de Montmartre, Sask.) et de leur fillette, Lise.

Tout en étudiant à l'Ecole des Beaux-Arts, le jeune architecte espère pouvoir exercer sa profession comme membre d'une société française et prolonger son séjour pendant deux ans. Il se spécialise de plus en plus dans l'architecture religieuse.

Le jeune boursier est originaire de Swan Lake, où il a poursuivi ses études élémentaires. Il fréquenta l'école secondaire de Bruxelles pendant un an et fit ensuite son cours classique à St-Boniface. C'est au collège qu'il commença à manifester davantage son talent pour le dessin, comme "caricaturiste" du journal "Le Potache".

Il s'est inscrit à la Faculté d'Architecture de l'Université du Manitoba en septembre 1953. Comme thèse de maitrise qui couronna les cinq ans d'études, il a fait un plan pour une nouvelle église à Swan Lake, tenant compte de la topographie, de l'histoire de la paroisse, etc. Le plan, qui existe toujours en forme de maquette, comporte un clocher indépendant de l'église.

Au cours de ses études, M. Gaboury a acquis de l'expérience comme membre de l'étude Zunic et aussi de l'étude Weysman et Ross. L'on croit qu'il est le deuxième Canadien français de la province à choisir cette profession, marchant ainsi sur les traces de M. Louis Gauthier.

Tous ceux qui s'intéressent au progrès des jeunes Franco-manitobains lui souhaitent plein succès.

Mlle Louise LaRivière, B.A., élève du Collège St-Joseph, obtint son baccalauréat ès Arts de l'Université du Manitoba en mai 1958. Elle fut récipiendaire d'une bourse de $300.00 du club Kinsmen de Winnipeg, en vue d'études postscolaires, dans le domaine du Service Social, qu'elle poursuivra à l'Université du Manitoba. Mlle LaRivière est la fille de M. et Mme Gédéon LaRivière, de St-Boniface.

Un district d'eau sera organisé dans la région centrale du sud

Une commission de 19 hommes du secteur "qui manque d'eau" de la vallée inférieure de la rivière Rouge manitobaine a été nommée par un décret-loi dans le but d'établir un district d'eau, comprenant 15 villes, villages et municipalités rurales, pour fournir de l'eau à ces régions.

L'hon. Gurney Evans, ministre de l'Industrie et du Commerce, souligna vendredi que 15 des commissionnaires représentent directement les 15 gouvernements locaux impliqués dans cette affaire tandis que les quatre autres représentent le district d'eau en général.

La prochaine démarche de la Commission, ajouta M. Evans, serait de présenter pour approbation un plan d'approvisionnement d'eau à la Commission des Affaires municipales et Services publics, puis le remettre aux conseils locaux pour la préparation de statuts qui sanctionneraient le plan et enfin le soumettre à un vote des contribuables.

Le gouvernement ferait appel ensuite à des nominations pour le conseil d'administration du district d'eau et passerait un décret-loi couvrant cette affaire.

Le district d'eau serait alors "en affaires" pour projeter, financer et construire les facilités nécessaires.

M. Evans signale encore que l'acte provincial, concernant les districts d'eau, contient des mesures par lesquelles le gouvernement peut garantir les obligations des districts d'eau, les procurer sur-le-champ, ou avec des restrictions, prêter de l'argent aux districts.

Les commissionnaires nommés sont: D. K. Friesen, d'Altona, Sven Jensen, de Carman, Ivan Langtry, M.R. de Dufferin, H. F. Friesen, de Gretna, E. A. Baragar, M.R. de Grey, A.-S. Beaubien, M.R. de Montcalm, J. J. Riediger, de Morden, B. McKenzie, M.R. de Morris, F. Rechsiedler, de Morris, D. W Wiebe, de Plum Coulee, D. Wall, M.R. de Rhineland, W. N. McCallum, M.R. de Roland, O. R. Gruener, M.R. de Stanley, L. C. Kennedy, M.R. de Thompson, et G. W. Neufield, de Winkler. Les quatre commissionnaires principaux sont: J. J. Peters, d'Altona, Ed Pokrant, d'Altona, Richard Empson, de Letellier, et M. J. Hamm, de Winkler.

Ouverture à St-Boniface de l'année scolaire

Les écoles ont ouvert leurs portes le 2 septembre pour accueillir 3,209 élèves. La nouvelle école Taché est déjà remplie. Selon le bureau du surintendant tout s'est passé à la satisfaction générale. Il semblerait que les limitations provisoires de territoire pour chaque école n'auront pas à être amendées. Il y aura peut-être lieu de modifier le plan prévu seulement en ce qui concerne le grade IX.

Pique-nique réussi des enfants de choeur de Ste-Anne-des-Chênes

STE-ANNE-DES-CHENES — Le jeudi 21 août les enfants de choeur avaient leur pique-nique à Sandy Beach, 15 milles à l'est de Ste-Anne près de la route Trans-Canada. Les 25 garçons présents se sont bien amusés quoique la journée ne fut pas très chaude.

Merci au R. P. L. Roy, C.Ss.R., vicaire, et au Frère Wilfrid, C.Ss.R., sacristain, qui se sont dévoués pour les jeunes.

Personnel enseignant

Les classes de la paroisse sont toutes recommencées. Voici la liste du personnel enseignant: au couvent: Sr Flore Ste-Croix, supérieure, Sr Brisebois, principale, Sr D. Lussier, X et XI, M. G. Desrosiers, IX, Sr Vachon, VII et VIII, Mme Lucille Lambert, VI, Mlle Pierrette Maurice, IV et V, Mlle C. Tellier, III, Mlle Gervais, II, Sr Normandeau, I; à St-Raymond, Mlle Lachance; à Talbot est, Mme Yvonne Lagassé; à Talbot ouest, Mme Thérèse Desrosiers; à Ste-Anne centre, M. O. Gagnon; à Calédonia, Mlle J. Verrier; à Ste-Anne ouest, Mme M. Desrosiers.

Va-et-vient

Le R. P. A. Ferland, C.Ss.R., est de retour dans la paroisse après une vacance dans l'est.

Les enfants de M. Aurèle Nault, de Toronto, qui ont passé les vacances chez leurs grands-parents, M. et Mme Joseph Nault (fils), sont retournés à Toronto pour l'ouverture des classes.

M. et Mme Adrien Nault et leurs enfants, de Toronto, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Joseph Nault (fils).

Ont visité Mme John W. Finnigan dernièrement, M. et Mme Arthur Clément (Maria Pelland), de Port Alberni, C.-B., M. et Mme Alfred Couture (Flore Owns), de Chicago, M. et Mme Dave Kline (Winnie Owns), de Kenora, Ont., M. et Mme Charlie Kenworthy et leurs enfants, de l'Ontario.

Le vendredi 15 août, M. et Mme Florian Blanchette, de Ste-Anne, se sont rendus à St-Norbert, au noviciat des Pères Oblats, pour assister aux premiers voeux de leur fils, Isaïe, qui a terminé son année de noviciat. Ce dernier est revenu avec ses parents à Ste-Anne pour y passer deux jours dans sa famille avant de partir pour Lebret où il doit faire ses études théologiques.

Mme F. Blanchette, Mlle Odette Blanchette, M. et Mme Gérard Champagne et Suzanne se sont rendus à Lebret par automobile pour aller conduire le Fr. Isaïe Blanchette au scolasticat oblat. A cette occasion, Mme Blanchette alla visiter sa soeur à Moose Jaw. Ils sont revenus le samedi 23 août enchantés de leur voyage d'une semaine.

Powerview

Baptême

Le 3 août, Janet-Elaine, fille de Berlsley Crawford et de Jeannine Coulombe, née le 13 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Ménard.

Personnel enseignant

L'école Léonard a rouvert ses portes à la gent écolière le mercredi 27 août, avec, cette année, dix classes et les instituteurs suivants: Sr St-Honoré, X et XI; Sr St-Eméric, IX; Sr Paul du Sacré-Coeur, VII et VIII; M. Lucien Laroche, V et VI; Sr St-Maurice, V et VI; Sr Joseph-de-l'Enfant-Jésus, III et IV; Mme Agnès Péreux, III et IV; Mme Thérèse Gélinas, II; Mme Denise Dupont, I, et Sr Louis-de-Montfort, la classe spéciale. Aux maîtres et élèves, bon courage, bonne année scolaire!

Shower

Le mercredi, 20 août, à la salle Château avait lieu un shower d'objets divers, en l'honneur de Mlle Edmée Coulombe. L'invitée d'honneur reçut de nombreux et très jolis cadeaux. La soirée se termina par un délicieux goûter.

Mariage Mroz-Coulombe

Le samedi 30 août, en l'église de Notre-Dame du Laus, M. l'abbé A. Campeau, curé, bénit le mariage de M. Edward Mroz avec Mlle Edmée Coulombe.

La mariée était accompagnée de son frère Jean.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Mildred Palamer et Ruby Nikodem; les garçons d'honneur étaient MM. Lionel Coulombe et J. Lepinski.

Il y eut souper et réception à la salle Château. Les jeunes époux partirent ensuite pour un voyage aux Etats-Unis et se rendront ensuite à Norfolk, Sask., où M. Mroz est employé.

Plusieurs parents et amis des époux, de St-Boniface, St-Norbert, etc., sont venus à cette occasion.

Plusieurs jeunes de la paroisse sont partis pour différents couvents et collèges. A tous, bonne année!





St-Georges

Va-et-vient

Le 29 août, Mlle Germaine Legal, de St-Adolphe, est venue aider à la famille Joseph Dupont, ce dernier étant indisposé.

Mlle Alma Dayon est revenue d'un voyage à Beauharnois, P.Q.

Mlle Catherine et M. André Dupont sont de retour d'un pèlerinage en France et en Italie. Ils ont visité la Rév. Sr Marie-du-Rosaire et ont vu le Saint-Père, Lourdes et bien d'autres endroits.

Mme Rosianne Dupont a eu la visite de la famille Roland Dubois.

Mme Georgina Vincent a eu l'agréable surprise de voir arriver sa soeur et sa cousine de Regina, puis une cousine de Winnipeg avec ses garçons et brus. Tous sont enchantés de leur promenade.

Bienvenue à Mme Caso, de la Colombie-Britannique, qui est en visite chez Mme Oscar Dubé.

St-Laurent

Va-et-vient

M. et Mme Omer Rainville avaient le plaisir de recevoir dernièrement la visite de Mmes Frédéric Rainville et Foubert, de Regina, mère et soeur de M. O. Rainville.

M. et Mme Joseph Colliou et leurs enfants sont revenus enchantés de leurs vacances passées à Edmonton. Ils visitèrent aussi des parents et amis des environs.

M. et Mme Aimé Chartrand recevaient, la semaine dernière, la visite d'un neveu, M. Paul Bouchard, et son épouse, de Vancouver, M. et Mme Magloire Bernardin, d'Elie, M. et Mme Jean Bouvier, de Montréal, et M. et Mme Roger Vrignon et leurs enfants, de Montréal; ces derniers se sont rendus à Vassar, chez les parents de M. Vrignon.

M. et Mme Colin Flamand recevaient, la semaine dernière, la visite de leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Edmond Flamand, de Chatfield, Man., accompagnés de leurs fille et gendre, M. et Mme Steve Yawarski, d'Illinois.

La soeur de M. C. Flamand, Mme Joséphine Chassé, de Le Pas, âgée de 83 ans et encore assez alerte pour voyager seule, est venue passer quelque temps à St-Laurent.

Mme Ernest Bellehumeur et ses enfants, de St-Charles, sont venus chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme A. Dumont, la semaine dernière.

M. et Mme Roger Lussier et leurs deux enfants, d'Edmonton, visitaient, la semaine dernière, les parents de Mme Lussier, M. et Mme Pierre Combot. Mlle Lucille Combot est partie avec eux pour une visite à Edmonton.

M. et Mme Georges Saurette, d'Aubigny, et M. et Mme François Guillot visitaient leurs oncle et tante, M. et Mme G.-F. Combot.

Mlle Caroline Coutu, de Winnipeg, accompagnée de son amie, Mlle Elisabeth Savoie, visitait ses grands-parents, M. et Mme G.-F. Combot, en fin de semaine.

Mme Augustine Camajou, de St-Boniface, a passé la fin de semaine chez sa cousine, Mme Pierre Combot. Elle a aussi visité son ancienne amie de classe, Mme N. Dumont.

Transcona

L'Assomption

A l'occasion de la fête de Notre-Dame de l'Assomption, patronne de la paroisse, une grand-messe, avec diacre et sous-diacre, fut célébrée par le R. P. Donald Beaudois, S.J., à 8 h. 30 p.m., le 15 août. Le Père Beaudois, ordonné cet été, est le fils de M. et Mme Frank Beaudois, de la paroisse. Il poursuivra ses études dans l'Est.

Bienvenue

Bienvenue à M. l'abbé J.-L. Caron, nouvel ordonné de cet été, nouveau vicaire de la paroisse.

9e année à l'école

L'année scolaire commence avec une heureuse augmentation dans l'enregistrement (quelque peu au-dessus de 250 élèves). L'école paroissiale compte un grade IX, bon présage pour l'avenir.

Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb de la paroisse auront une réunion (genre conférence) le dimanche 21 septembre, à 7 h. 30, dans l'auditorium de l'école paroissiale. Tous sont priés de s'y rendre.

Les Chevaliers sont actuellement à aménager leurs quartiers situés à 124, rue Regent est.

L.F.C.

La première réunion de l'automne de la Ligue des Femmes Catholiques, section Notre-Dame de l'Assomption, aura lieu le mardi 9 septembre, à 7 h. 30 précises, dans l'auditorium de l'école paroissiale.

Mlle Patricia Desjardins, directrice de l'exécutif du "Canadian Mental Health Association", Manitoba Division "Share", est l'invitée d'honneur. Un film intéressant sera déroulé.

Mme G. Lamoureux, du comité de la citoyenneté, est en charge de l'organisation.

Condoléances

Sincères condoléances à M. et Mme Gregory Torchia à l'occasion de la mort de leur fils, Ronald, âgé de 19 ans, qui mourut à la suite d'un accident d'automobile. Les funérailles eurent lieu le 22 juillet.

Sincères condoléances aussi à Mme Julia Audette et à la famille Audette à l'occasion de la mort de M. Phillibert Audette, âgé de 58 ans. Les funérailles eurent lieu le 4 août.

Guides

Les Guides de la paroisse, sous la direction de Mme J. A. Stewart, capitaine, auront leur première réunion régulière le mercredi 24 septembre, à 7 h., dans la salle paroissiale.

Félicitations

Félicitations à M. et Mme John Pyra qui ont célébré leur 25e anniversaire de mariage le 2 septembre. Il y eut grand-messe anniversaire à 7 h. 30 a.m.

M. DON G. McGILL

M. John Labatt annonce la nomination de M. Don G. McGill comme assistant-gérant général de John Labatt Limitée pour le Manitoba. M. McGill était directeur des relations industrielles au bureau-chef de John Labatt à London, Ont. Il est au service de la compagnie depuis 18 ans.

Une paroissienne très dévouée quitte la paroisse de Laurier

LAURIER — C'est avec grand regret que les paroissiens voient partir une de leurs plus dévouées paroissiennes en la personne de Mme Cécile Tardiff. Elle quitte Laurier pour aller demeurer à St-Boniface. M. Antoine Tardiff travaillait à Winnipeg depuis deux ans. Denise doit fréquenter l'Académie St-Joseph et René fait son entrée à l'Université du Manitoba. Le jeune André fréquentera une école de St-Boniface.

Vendredi, un grand nombre de parents et d'amis se réunissaient en la salle paroissiale pour leur exprimer la peine de les voir partir. On leur souhaita bien du bonheur. Divers cadeaux leur furent aussi présentés.

Va-et-vient

Mlle Aveline Bouchard est partie enseigner à Marcellin, Sask.

Mlle Claudette Assailly sera pensionnaire au couvent de Duck Lake, Sask.

Mlles Annette Bouchard et Rosita Deslauriers enseigneront à Toutes-Aides et Mlle Arlette Bouchard, à l'école du village de Ste-Rose-du-Lac.

Ste-Agathe

Visiteurs

M. et Mme Joseph Thériault et leurs enfants, Murielle et Paul, de Rigaud, P.Q., étaient en visite à Ste-Agathe durant la dernière fin de semaine d'août. M. Thériault est bien connu de plusieurs paroissiens, ayant été gérant de la succursale de la Banque Canadienne Nationale pendant deux ans, il y a quelque 20 ans. Mme Thériault (Marie Alarie) est nièce de MM. et Mmes Martial Fenez, Edouard Dumesnil et Albert Péloquin. La température n'a pas permis un beau projet de pique-nique familial, néanmoins oncles et tantes et un bon groupe de cousins et cousines se réunirent chez l'oncle Albert pour rencontrer les visiteurs québecois. Tous garderont un excellent souvenir de ce jour.

Deux jeunes de Dunrea au noviciat de St-Norbert

DUNREA — Le dimanche soir 31 août se réunissaient, à la demeure familiale de M. et Mme Philippe Bisson, un groupe de parents et d'amis pour une soirée d'adieu à l'occasion du départ prochain d'un des fils, Antonio, qui entre au noviciat des Pères Oblats de St-Norbert.

En plus des parents de cette localité, il y avait Mlles Lucille et Jeanne Bisson, M. et Mme Gérard Bisson, Léandre et Clément, Mlle Cécile Fournier, MM. Georges Nadeau et Roland Fontaine, tous de St-Boniface, MM. et Mmes Gérard et Norbert Mangin, de Bruxelles, et autres.

M. Edmond Paradis, fils de M. et Mme Arthur Paradis, quitte aussi le monde pour entrer au noviciat des Pères Oblats de St-Norbert.

A ces deux jeunes à l'âme généreuse consacrant leur vie au service du Maître, courage et persévérance!

Va-et-vient

Le R. P. Robert Châtelain, O.M.I., de Gravelbourg, était de passage en fin de semaine chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme N. Boulet. Ce fut lui qui célébra la grand-messe du dimanche 31 août. Le R. F. Raymond Deschênes, O.M.I., aussi du collège de Gravelbourg, l'accompagnait. Il visita son père, M. Jules Deschênes.

M. et Mme Lucien Légaré avaient le plaisir de recevoir, en fin de semaine, la visite de M. et Mme Aimé Nadeau, accompagnés de leurs enfants, la Rév. Sr Yvette Nadeau, s.g.m., Lucie et Denis, et de la Rév. Sr Clara Nadeau, s.g.m., tous de St-Boniface.

M. et Mme Léopold Girardin, accompagnés de leur mère, Mme Charles Girardin, de Saskatoon, étaient en visite chez M. et Mme Arthur Paradis, ces jours derniers. M. et Mme L. Girardin ont ensuite continué leur route vers Winnipeg où ils demeureront quelques jours. Pendant ce temps, la maman visitera ses nombreuses amies de Dunrea pour retourner à Saskatoon en fin de semaine.

Le R. F. Camille Légaré, C.S.V., après quelques reposantes semaines dans sa famille, est retourné à Montréal.

MM. Denis Bisson et Gilles Blais, de Debden, Sask., propagandistes pour l'excellent journal français, **La Liberté et le Patriote**, passaient dans la paroisse, ces jours derniers, afin de recueillir le prix des abonnements et en percevoir de nouveaux.

MM. et Mmes Noël et Elzéar Boulet, de St-Boniface, étaient en visite chez MM. Joseph et Léon Boulet, en fin de semaine.

M. Edmond Beaupré a reçu dernièrement la visite de M. et Mme Paul Morrissette et leurs deux enfants, de Fort Garry, et de M. et Mme Fernand Labossière et leurs enfants, de St-Léon, et de Mlle Pauline Hémery, du "Foyer," de Notre-Dame-de-Lourdes.

Mme Armand Beauchemin est de retour au foyer et en bonne voie de rétablissement, après avoir subi une opération à l'hôpital St-Boniface.

La petite Katty Garand, fille de M. et Mme Raoul Garand, a dû être conduite à l'hôpital de Killarney où elle fut opérée pour une hernie. Elle se remet heureusement de cette pénible expérience.

Mme E. Aquin a joui de la présence de ses fils et bru, M. et Mme Roméo Aquin, de Maillardville, C.-B.

Mlles Claudette et Rita Toutant, après quelques jours de vacances chez M. et Mme Alphonse Boulet, sont retournées à St-Boniface pour poursuivre leurs études à l'Académie St-Joseph.

Trente policiers américains viennent d'être suspendus de leurs fonctions pour excès de vitesse ou autres infractions au code de la route.

La Salle

Souper au poulet

Le traditionnel souper annuel au poulet aura lieu, cette année le dimanche soir 12 octobre. Comme par le passé, il suscite déjà beaucoup d'enthousiasme parmi les paroissiens. Le comité d'organisation qui est composé de Mmes Henri Gousseau et Pierre Simard, présidente et secrétaire, assure déjà un excellent service de mets succulents et des mieux apprêtés. Le tirage d'articles divers sera certes un autre bel attrait de la veillée. Cordiale bienvenue à tous les intéressés!

Baptême

M. et Mme Germain Cormier (Annette Dumont) sont les heureux parents d'une fille née le 22 août et baptisée le 31 par M. l'abbé A. St-Laurent, curé de la paroisse, sous les noms d'Anita-Marie-Florence. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Gabriel Simard, cousins de l'enfant.

Retraite scolaire

L'ouverture de l'école St-Hyacinthe eut lieu le mercredi 27 août. Les élèves ont pu jouir des bienfaits spirituels d'une belle retraite qui leur fut prêchée les 28 et 29 par MM. les abbés A. St-Laurent et P. Raymond, qui méritent certainement des félicitations pour cette nouvelle initiative.

Va-et-vient

Récemment, M. et Mme Raoul Rochon jouissaient de la visite de nombreux parents dont leurs neveu et nièce, M. et Mme Lucien Martel, et leur famille, de Vancouver, ainsi que de MM. et Mmes Edmond Toupin, Richard Bayer, Roland Brodeur, Michel Ludwig et Armand Martel, Mme Juliette Jones, M. et Mme Oliva Martel et leur fils, Paul, tous de St-Boniface.

M. et Mme Paul-Emile Tellier et leur famille, de Portage-la-Prairie, étaient en promenade chez Mme Emma Tellier et chez M. et Mme Paul-Emile Lagacé.

Le petit Ronald Rochon, fils de M. et Mme Alain Rochon, fit un séjour chez sa tante, Mme Alain Grouette, de Shilo, Man.

M. et Mme Denis Rochon étaient en vacances dernièrement à Bereton Lake, Man.

M. Normand Tellier partait le samedi 30 août à destination de Weyburn, Sask., tout en passant par les Etats-Unis.

Le dimanche 24 août, MM. et Mmes Alva Lavallée et Eugène Vouriot recevaient la visite de Mme Anna Vouriot et de MM. et Mmes Arthur Smitty et Télesphore Larivière et leurs deux filles, de St-Boniface, André Desharnais, d'Otterburne, et Marcel Vouriot et leurs trois fils, de St-Pierre.

M. Ronald Rochon, en service dans la police montée du Nouveau-Brunswick, accompagné de sa tante, Mme Eliane Vouriot, de St-Boniface, rendit visite à sa nombreuse parenté de La Salle, dont M. et Mme Raoul Rochon, Mme Aurèle Rochon, etc.

M. Joseph Boulet, de Dunrea, était de passage dernièrement chez sa soeur, Mme Louis Labelle, et chez ses beaux-frères, MM. Elphège et René Lavallée.

Mme Raymond Rochon est actuellement en promenade chez sa soeur, Mme James McKenna, de Flin Flon, Man.

M. et Mme Alain Grouette, de Shilo, passèrent le congé de la Fête du travail chez M. et Mme Raoul Rochon.

Mlle Priscille Cormier est retournée à l'école Marion de St-Boniface pour un autre terme scolaire.

St-Lazare

Va-et-vient

M. et Mme Jean Bouvier ont passé deux semaines chez Mme Henri Chartier.

M. et Mme Marcel Gaucher ont passé quelques jours chez leur mère, Mme Henri Chartier.

Mlle Claire Chartier est retournée à son emploi à Gravelbourg, Sask., après trois semaines de vacances chez elle.

Mlle Rhéa Simard enseignera à Laurier, Man.

MM. Alfred et Albert Perreault, de Brandon, Man., sont en promenade pour quelques jours chez leurs oncles et tante, MM. Euclide, Henri et Mlle Anna Deschambault.

M. et Mme Edmond Lemoine et leur famille étaient en promenade chez leurs parents.

M. et Mme Antonio Deschambault et leur fils, Venance, ont visité leur cousin, Euclide Deschambault, patient à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

M. et Mme A. Paradis étaient de passage à St-Lazare chez leur fille, Mme Pierre Huberdeau.

Mme Rosaire Perreault, de Winnipeg, Man., était en visite chez ses parents et amies.

Les paroissiens remercient chaleureusement le R. P. R. Lechasseur, O.M.I., qui a remplacé M. l'abbé U. Paquette, curé, durant ses vacances.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
2 septembre 1958

BEURRE

Crémerie	.61¾

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.35-.37
Grade A moyens	.27-.29
Grade A petits	.14
Grade B	.18-.19
Grade C	.13

VOLAILLES EN VIE

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.32-.34	.28-.30	.22-.24
5-6 lbs	.31-.32	.25-.26	.16-.18
4-5 lbs	.27-.28	.21-.22	.13-.16
Moins de 4 lbs	.22-.24	.16-.19	.10-.11

POULETS EN VIE

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 5 lbs	.21-.22	.17-.18	.11-.13
4-5 lbs	.18-.20	.14-.15	.10-.11
Moins de 4 lbs	.14-.16	.11-.13	.08-.09

DINDONS A MATURATION

Dindes

Grade A	.32-.35
Grade B	.28-.30
Grade C	.21-.23

Dindons

Grade A	.28-.30
Grade B	.24-.26
Grade C	.21-.23

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$20.00-$21.50
Bons	20.00- 21.50
Moyens	18.50- 19.50
Ordinaires	14.00- 18.00
Génisses:	
Bonnes	$19.50-$20.50
Moyennes	17.00- 19.00
Ordinaires	14.00- 16.00
Vaches:	
Bonnes	$15.50-$16.50
Moyennes	14.75- 15.25
"Canners" et "Cutters"	12.00- 14.50
Veaux de boucherie:	
De choix	$27.00-$29.00
Bons	27.00- 29.00
Moyens	22.00- 26.00
Ordinaires	16.00- 21.00
Porcs:	
Grade A	$24.00-$24.50
Truies	14.00- 14.50
Taureaux:	
Bons	$18.00-$18.50
Ordinaires	15.00- 17.00
Moutons:	
Bons	$16.00





Notes agricoles

La rentabilité de la vache laitière

A un moment où il soit tellement nécessaire de réduire le coût de production des produits agricoles, il n'est certes pas déplacé de proposer aux cultivateurs une base d'appréciation de la vache laitière qui soit logique et ne l'induise pas en erreur. C'est précisément la question qui a été mise de l'avant au pique-nique annuel des éleveurs de la province à la Ferme-Ecole provinciale de Deschambault, par le régisseur de ce domaine, M. Andréa St-Pierre, agronome, et qui a accueilli, en cette circonstance, plus de 1,000 personnes.

A quelque race qu'elle appartienne, la rentabilité d'une vache laitière doit être établie en tenant compte de son rendement laitier par rapport à son poids vif. Et si l'on accepte la théorie qu'une vache doit recevoir une ration correspondante à son poids, l'on constatera bien probablement, comme ce fût le cas dans le groupe de sept vaches du troupeau de la ferme-école soumises à l'expertise des visiteurs, qu'un sujet détenteur d'un championnat à une exposition, ne doit pas toujours être considéré comme un animal susceptible de laisser le plus gros bénéfice à son propriétaire.

Il s'est trouvé, en effet, dans ce groupe une vache adulte, peut-être la plus douée du point de vue constitution, et certainement la plus pesante, détentrice de trois grands championnats à Québec, dont la production comparée à son poids et au volume d'aliments consommés, laisse un profit moindre qu'une de plus petite taille et moins douée comme type de sa race, mais qui néanmoins, en raison de sa consommation de nourriture, laisse un bénéfice doublant pratiquement celui laissé par la première. Evidemment, non seulement le volume de lait produit, mais aussi sa richesse en gras vient en ligne de compté, tout calcul fait.

Telle est la thèse soutenue par M. St-Pierre qui a également établi la ration normale que doit recevoir une laitière et que l'on peut noter comme suit: les quantités énumérée ici sont pour 100 livres de poids vif, quelle que soit la race préférée de l'éleveur. Ainsi une vache doit recevoir 1½ livre de foin; comme succulents on peut servir ou de l'ensilage ou de la pulpe de betterave, comme base de calcul, M. St-Pierre alloue 3 livres de pulpe de betterave, puis ils restent les concentrés que l'on doit servir à raison d'une livre par cinq livres de lait.

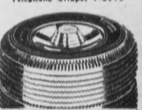
Puis le conférencier établit le coût d'une telle ration par vache de poids variant de 800 à 1,400 livres en tenant compte des prix payés pour le lait nature et le lait d'usinage, compte tenu de la teneur en gras. Le foin est évalué à $14.00 la tonne; la pulpe de betterave à $68.00 la tonne et la moulée, ration comprenant les éléments minéraux nécessaires, à $82.00 la tonne. Après avoir établi le coût d'alimentation de chaque sujet selon son poids, son rendement laitier et le prix obtenu du produit de l'une ou l'autre des usines où il est livré, M. St-Pierre prouve les avancés faits au début de sa conférence.

Il semble que le temps soit révolu où le cultivateur ne doive s'en rapporter qu'à la beauté et à la grosseur d'une vache pour apprécier les unités de son troupeau. Le seul moyen de ne pas faire fausse route est de s'en rapporter à la quantité de lait donné par 100 livres de poids, ainsi que sa richesse en gras qui soit logique, déclare le conférencier.

On sait, évidemment, que le facteur alimentation ne soit pas le seul qui vienne en ligne de compte dans l'estimé du coût de production du lait, mais c'est l'excédent du revenu du lait sur les frais de nourriture qui devront prendre soin des frais de capitalisation, d'entretien et autres dont il faille également tenir compte pour définir exactement le coût du cent livres de lait.

Cette thèse, le conférencier la soumet en toute sincérité, il reste aux cultivateurs soucieux de voir clair dans leur entreprise d'en vérifier les données chez eux en la mettant à l'essai.





Au sujet du poste de TV française à St-Boniface

M. Laurier Régnier, député de St-Boniface, a profité du débat sur le Bill C-55 (Broadcasting Act) pour demander des précisions au sujet du projet d'un poste satellite de télévision française à St-Boniface. La réponse a été très encourageante comme en fait foi le texte du Hansard, en date du 19 août:

M. Herridge: Le 25 juin, le ministre a annoncé à la Chambre certaines propositions touchant des relevés sur les possibilités d'établissement de six postes de télévision satellites au Canada, dont un à Trail. Peut-il nous dire où en sont les choses pour ce qui est de l'établissement d'une station à Trail?

M. Régnier: Je sais qu'en juin dernier, le ministre a annoncé qu'une station satellite de langue française serait établie à Winnipeg pour desservir la population de langue française de l'Ouest. Le changement d'organisation et l'établissement d'un nouveau bureau retarderont-ils l'exécution de ce projet? Je sais que la population du Manitoba et celle, notamment, de ma circonscription de Saint-Boniface, s'intéressent vivement à l'établissement d'une station de langue française au Manitoba. Je crois qu'en ce moment, il y a environ deux heures par semaine de français à la station de Winnipeg, et bien que plusieurs Canadiens de langue anglaise apprécient les émissions de langue française, il y en a toujours certains qui préfèrent avoir des émissions complètement en anglais. S'il existait une station de langue française, ces gens-là ne seraient pas privés de toutes les émissions en anglais par les deux heures consacrées aux émissions de langue française qu'on donne à la station locale. Aussi, si je comprend bien, plusieurs étudiants qui apprennent le français à l'université s'appliqueraient-ils à écouter les émissions en langue française données par une station de langue française. Je saurais gré au ministre de bien vouloir assurer à la population du Manitoba que ce projet ne sera pas retardé par suite de l'institution du nouveau bureau.

L'hon. M. Nowlan: Non. Je puis donner l'assurance que ce projet ne sera pas retardé par suite des changements proposés dans le bill sur la radiodiffusion que nous avons adopté hier. En ce qui concerne Trail et Saint-Boniface, la situation est à peu près identique. Des enquêtes sont en cours et sont sur le point de se terminer. Des plans techniques sont en marche pour trouver les endroits propices et, dans les deux cas, les travaux commenceront dès cette année, mais je suis tout à fait certain qu'ils le seront dès le début de l'année prochaine. Au cours de l'année prochaine, à tout événement, les stations de Trail et de St-Boniface seront construites et fonctionneront.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

A l'heure où nous envoyons ces lignes, un grand "suspense" continue au programme "Bric-à-brac". Ubald et Rossel ont décidé de soumettre leurs concurrentes à une épreuve un peu plus difficile, et ça mord beaucoup, mais personne n'a encore trouvé qui joue le gentil menuet au piano, alors que la liste des grands pianistes est presque épuisée: George Feyer, Liberace, Oscar Levant, Arthur Rubinstein, etc.

Parmi les interviews entendues cette semaine à CKSB: André Flon, "Le campeur de Moscou" (gracieuseté de Jean Hardenne, de CFNS); Adrien Thériault, écrivain et professeur à l'Université Notre-Dame de l'Indiana; Robert Séguier, qui fumait un cigare de cinquante sous le jour du travail; et un autre Robert, un poupon, qui faisait la lippe lorsqu'il s'est vu devant le micro.

Les estivants reviennent peu à peu à leur poste. Les uns, bronzés comme des Iroquois, les autres écorchés, d'autres avec des nez nouveau style, d'autres enfin avec des contusions et des déchirures en guise de cartes postales. Mais tous promettent de redoubler d'ardeur au travail.

Un "Club des Jeunes" nouveau genre vous reviendra vers le milieu du mois de septembre. En effet, l'oncle Ubald, pour rendre le programme plus intéressant, a décidé d'en varier la formule qui, pour le moment, reste le secret des dieux. Espérons que quelqu'un percera le voile du mystère sous peu.

En attendant, M. Blain nous annonce son départ pour Québec sous peu. Qui fera les chèques de paye en attendant son retour? Mystère inquiétant . . .

"L'heure exquise" a elle aussi adopté une nouvelle formule depuis quelques semaines. Chaque soir, nous vous présentons un peu de la vie et des oeuvres d'un compositeur en particulier, ce qui promet d'être très intéressant. Mais ce sera aux auditeurs d'en juger.

Pèlerinage en rite byzantin au sanctuaire de Cook's Creek

A quelques trente milles de Winnipeg, un peu au nord de Dugald, s'élève en pleine prairie, une magnifique église du rite byzantin dirigée par le R. P. Philippe Ruh, O.M.I. Cette église aux cinq coupoles représentant les cinq plaies de Notre-Seigneur est dédiée à la T. S. Vierge sous le vocable de l'Assomption, c'est pourquoi on l'a choisie comme lieu de pèlerinage annuel.

Le dimanche 31 août avait lieu ce pèlerinage annuel où quelques quinze cents catholiques du rite byzantin se réunissaient pour rendre leurs hommages à la Reine du Ciel.

S. Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., archevêque-métropolitain, rehaussait de sa présence l'éclat de cette fête et célébrait une messe pontificale avec toute la pompe et l'éclat qui caractérisent ce rite.

Son Excellence était assistée de deux doyens, MM. les abbés Jos. Pulak et Stephen Boris; de deux prêtres, MM. les abbés Roman Dobriansky et Joseph Kamenecky; et de deux diacres, MM. Joseph Denischuk, C.Ss.R., et John Kristalovich. Le maître de cérémonies était le Rév. M. Oleshko, aumônier de l'hospice Holy Familie Home. La chorale de l'église St. Mary's rendait avec beaucoup d'harmonie les hymnes et répons de la messe.

Il est à noter qu'il se construit actuellement à Cook's Creek un nouveau sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes. Le curé, le R. P. Ruh, O.M.I., ayant passé quelques mois en Europe, revint avec le plan de reproduire en petit le sanctuaire mondial de Lourdes, en France. Déjà les travaux de base ont été commencés. Au centre de l'enclos se trouve un magnifique Calvaire, derrière lequel l'on voit le maître-autel. A droite du maître-autel et placées dans le roc à 20 pieds de terre les statues de la sainte Vierge et de sainte Bernadette. Tout autour des figures centrales mentionnées, un couloir découle et on y voit un superbe chemin de croix. "Nous avons tout de Lourdes, sauf la colline," de dire le R. P. Ruh. La construction est en ciment imitant les rochers de Lourdes.

Toute personne intéressée à visiter ce sanctuaire déjà beau bien qu'incomplet peut le faire facilement. Les routes sont carrossables, le sanctuaire est en plein air, et l'église est ouverte toute la journée. Il est aussi très intéressant de visiter l'église ornée de très beaux tableaux dans chacun des oratoires placés sous chaque coupole.

Les débats législatifs seront publiés

Le Manitoba aura son "Hansard" provincial.

L'hon. Marcel Boulic, secrétaire provincial, annonçait le vendredi 29 août que les débats de l'Assemblée législative seront publiés et distribués dès la session automnale prochaine.

Ce sera la première fois dans l'histoire du Manitoba que seront publiés en forme détaillée les procédés des débats qui désormais seront à la portée de tous ceux qui voudront s'en procurer.

Depuis 1951, souligna-t-il, les enregistrements des débats de la Chambre servirent comme références permanentes, mais cet automne pour la première fois des rapports publiés seront distribués.

Le ministre ajouta que le public pourra se procurer des copies de chaque séance à cinq sous chacune ou par abonnement de trois dollars par session, en s'adressant au bureau de l'Imprimeur de la Reine.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Les Chevaliers de Colomb du Conseil de St-Boniface no 3158 ont élu leur nouvel exécutif pour l'année 1958-59.

L'exécutif est composé des membres suivants: Grand Chevalier, Robert Turenne; député Grand Chevalier, Luc Soulodre; chancelier, Germain Champagne; secrétaire-archiviste, James Stanners; secrétaire-financier, François Muller; trésorier, Lucien Bérubé; conférencier, Louis Masson; avocat, Raymond Smith; cérémoniaire, Emile Desrochers; gardes, Léon Cancade, Lewis Lavack, Gérard Rousseau et Napoléon Boily; syndics, Adrien Bourrier, Bruno Lacerte et Edgar Fourneau; ex-Grand Chevalier, Georges Ste-Marie; aumônier, M. l'abbé Félicien Juneau.

Nous tenons à remercier l'exécutif de l'année précédente pour le beau travail accompli.

Félicitations au nouveau Conseil et meilleurs voeux de succès.

Petites Notes

Mme Rita Goebel, née Rita Peloquin, occupe maintenant le poste de secrétaire du surintendant de la Commission scolaire de cette ville. Originaire de St-Pierre, Mme Goebel y fit ses études, puis suivit les cours commerciaux à l'Institut Collégial St-Joseph. Elle était auparavant secrétaire particulière de l'honorable Edmond Préfontaine, au ministère des Affaires municipales.

• • •

Mme Gédéon LaRivière et sa fille, Louise, sont de retour d'un voyage dans l'Est. Elles firent un bref séjour chez les parents de M. LaRivière à Ottawa et de là se rendirent à Montréal visiter leur fils et frère, Jean, de la gendarmerie Royale. Au retour, elles s'arrêtèrent à Toronto puis aux chutes Niagara.

• • •

Naissance

M. et Mme Louis Champagne (Simone Bonin), de St-Hilaire, P.Q., sont heureux d'annoncer à tous leurs parents et amis du Manitoba la naissance d'un fils, Louis-Wilfrid, le 28 août.

• • •

Remerciements

Mme Joseph de Montigny et ses deux filles, Mmes Marcel LeGoff et T. J. Robertson, désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, lors de leur récent deuil.

Décès

Mme Diana Rinella

Mme Diana Rinella, de 194, boulevard Dollard, St-Boniface, est décédée le mardi 26 août, à l'âge de 54 ans. Née à St-Jean-Baptiste, elle vécut à St-Boniface durant les 35 dernières années.

Elle laisse dans le deuil son époux, Vincent; un fils, Vincent; une fille, Mme J. A. C. Helm; quatre frères, Paul, Philippe, Lucien et Léon Labelle; quatre soeurs, Mmes W. Armour, Lydia Bissonnette, E. Bernier et R. Ricard; quatre petits-enfants.

Le service fut chanté le vendredi 29 août en l'église de Holy Cross. L'enterrement eut lieu dans le cimetière Green Acres. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Présentation à Mgr J.-A. Boucher par la L.F.C. de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Le 32e congrès diocésain de la Ligue Féminine Catholique du diocèse de Prince-Albert aura lieu les 9 et 10 juin 1959 à la paroisse St-Marc de Prince-Albert. Cette décision fut prise à la réunion de l'exécutif du conseil diocésain tenue à Prince-Albert le mardi 26 août. Mme P. Lommer, de Hafford, présidente de la Ligue, présidait la réunion.

Au cours de cette réunion, Mme L.-A. Boileau, ancienne présidente, présenta à Mgr J.-A. Boucher, P.D., V.G., curé de la cathédrale du Sacré-Coeur, un souvenir tangible en appréciation de ses services comme directeur du conseil diocésain durant les 18 dernières années.

A la suite de la démission de Mgr Boucher, Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, a nommé le R. P. G. Crépeau, O.M.I., nouveau directeur.

Mme Lommer fut nommée déléguée au congrès provincial qui aura lieu à Saskatoon les 23 et 24 septembre.

Il fut décidé que le R. P. Crepeau, Mmes A. Colleaux, convocatrice, et P. Lommer assisteraient aux réunions régionales lorsque possible. Le theme de ces rencontres sera "Un esprit apostolique". Les cercles d'étude et les bulletins traiteront de ce thème.

Les personnes présentes à la réunion étaient: Son Exc. Mgr L. Blais, le R. P. G. Crépeau, Mmes P. Lommer, A. Colleaux, N. Moker, de Prince-Albert, trésorière, L. Weninger, de Blaine Lake, secrétaire-correspondante, R. Atkinson, de Prince-Albert, secrétaire-archiviste, L. Mireau, de Tisdale, V. Hill, de Shellbrook, et M. Kayfish, de Leask, trois vice-présidentes, A. Bernier, de St-Louis, du comité d'action sociale, L. J. Herzog, de Mayview, du comité d'immigration, J. Etcheverry, de North Battleford, du comité de presse et publicité, et L.-A. Boileau, de Prince-Albert, en charge des guides.

Heureux retour

Après une absence de six semaines, les RR. PP. Daoust et Valois, Mme R. Pfeiffer et sa soeur, Mlle Annette Houle, M. et Mme Auguste Gauthier, Mlles Carmen Beauchamp et Thérèse Boyer, tous de cette ville, nous revinrent très enchantés de leur voyage en Europe. M. l'abbé J.-L. Daoust était directeur spirituel des pèlerins et M. le Dr. Schuzbert, professeur à l'université de Vienne, agissait comme guide des voyageurs.

Tout le groupe, soit 38 personnes, s'embarquait sur l' "Empress of France", à Montréal, le mardi 8 juillet. Le retour se fit par avion. Les principaux endroits visités furent: en Angleterre, Londres et Liverpool; en France, Paris, Lisieux, Lourdes, Nice, Monaco, Monte-Carlo et Avignon; en Belgique, Bruxelles (visite de la ville et de l'Exposition universelle); en Allemagne, Munich; en Autriche, Innsbruck; en Italie, Rome, Gênes, Naples, Florence et Venise; en Espagne, Madrid et Burgos, et au Portugal, Lisbonne et un pèlerinage à Notre-Dame de Fatima.

A Rome, nos pèlerins eurent une audience du Saint-Père, le Pape Pie XII, qui leur donna la bénédiction apostolique.

Mlle Thérèse Boyer profita de ce voyage pour aller à Lozère, Langogne, St-Flour et Mende, d'où viennent ses parents.

M. et Mme A. Gauthier se rendirent en Normandie, leur pays natal, pour y visiter des parents qu'ils n'avaient pas revus depuis 55 ans.

Va-et-vient

Mme Hormisdas Tétreault, de Gravelbourg, Sask., est venue passer une semaine chez ses soeur et nièce, Mme et Mlle Louise Sénécal, à la Villa Ste-Marie.

MM. et Mme Léonard et Benoit Lemieux sont revenus d'un voyage de deux semaines à Glacier Park (Montana), Yellowstone Park (Wyoming), Chicago (Ill.) et Detroit (Mich.). Au retour, ils eurent le bonheur de passer une journée et demie avec leur frère et beau-frère, le Frère Claude Lemieux, C.Ss.R., au monastère des RR. PP. Rédemptoristes, à Windsor, Ont.

Domremy

Baptêmes

Le 8 juin: Thomas-Lawrence-Roland, fils d'André Georget et de Marie Héroux, né le 26 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Roland-N. Bremner, oncle et tante de l'enfant.

Le 8 juillet: Linda-Jeanne-Marie, fille de Félix Guillet et de Joséphine Yuzik, née le 27 juin. Parrain et marraine, Daniel et Sylvia Préfontaine.

Le 10 août: Auguste-Jérôme-Joseph, fils d'André Detillieux et de Marthe Dumonceaux, né le 31 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Jérôme Detillieux, oncle et tante de l'enfant.

Le 10 août: Laurel-Eva-Marie, fille d'Albert Kusch et d'Eliza Doucet, née le 2 août. Parrain et marraine, M. et Mme Isidore Doucet, de Spiritwood, Sask., grands-parents de l'enfant.

Va-et-vient

Mme M.-A. Lalonde, âgée de 81 ans, est venue seule de Montréal, en avion, visiter sa famille dans l'Ouest. Pionnière de Leask où naquirent et furent élevés ses 16 enfants tous vivants, elle réside depuis la mort de son époux avec un fils à Montréal. Elle passera quelque temps chez sa fille, Mme Antonia Doucet, avant d'aller chez ses fils, Raymond, Ralph, Tancred, Joseph, Aimé, Rosaire, Albert et Victor. Mme Lalonde compte 74 petits-enfants et 44 arrière-petits-enfants.

M. et Mme Philippe Bremner et leur bébé, de Toronto, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Jean Bremner. Ils ont assisté au mariage de leur frère et beau-frère, M. Grégoire Bremner, avec Mlle Rachel Gareau, tenu le 26 août à Bellevue.

M. Origène Leblanc enseigne à Zenon Park, après avoir assisté aux cours d'été à Saskatoon. Il s'y rendit ces jours-ci avec son épouse et son jeune fils.

M. Claude Leblanc a aussi suivi le cours d'été à l'université de Saskatoon et commence l'enseignement à Prud'homme en septembre. M. Leblanc et sa famille résideront dans leur nouvelle remorque.

M. et Mme Pierre Marsollier et leurs filles, Alice et Lucille, de Flin Flon, Man., sont en promenade chez leurs parents de Domremy.

M. Marcel Roy, finissant au Collège d'enseignement de Saskatoon, enseigne à Léoville.

Après plusieurs années de résidence à Levack, Ont., M. et Mme B. Ethier visitent M. et Mme Henri Guillet et autres parents dans le district.

M. Victor Préfontaine, accompagné de son fils, Daniel, est venu de Kansas City, Missouri, visiter sa mère, Mme Rose Préfontaine, et ses soeur et beau-frère, M. et Mme Jacques Mareschal, et chercher son épouse et sa fille qui sont en visite à Domremy depuis six semaines.

Dumas

Va-et-vient

M. et Mme Marcel Zébière et leurs enfants, de St-Boniface, sont venus passer la longue fin de semaine chez leurs parents. Ils allèrent ensuite à Montmartre visiter leurs neveu et nièce, M. et Mme Daniel Sauvé, et leurs nombreux amis. Ils rendirent également visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme René Jacques, et s'arrêtèrent à Brandon, chez leur tante, Mme Hermine Bode.

M. et Mme Léo Lamontagne et leur fils, Denis, visitèrent leurs parents.

M. et Mme Fernand Larrivée, de Régina, étaient en visite chez leurs parents, en fin de semaine.

Malades

Mme Pat. Lamontagne a subi une opération à l'hôpital de Regina.

Mme Arthur Charles tomba subitement malade et fut transportée à l'hôpital de Wawota où elle doit subir une opération.

M. Frank Lamontagne est à l'hôpital également.

Lisieux

Çà et là

Au cours de la semaine dernière, Son Exc. Mgr A. Decosse, évêque de Gravelbourg, a rendu visite aux religieuses du couvent. Il en a profité pour rencontrer les commissaires d'écoles, ainsi que M. Emile Campagne, grand commissaire, et M. l'abbé A. Bouchard, de Willow-Bunch.

M. l'abbé Georges Thuot, curé de Mankota, était de passage au presbytère, cette semaine.

M. le curé s'est rendu à Ponteix, dernièrement, pour une cérémonie religieuse chez les Soeurs de Notre-Dame d'Auvergne. Il était accompagné de Mlle Jasmin et de quatre petites filles, Arlene Gaudry, Marguerite Lamontagne, Lucille Préfontaine et Diane Tessier.

Mlle Lucille Sabourin est partie pour St-Norbert, Man., où elle poursuivra ses études.

Félicitations à Mlle Jeanne d'Arc Bouvier qui a fait son entrée chez les religieuses de Notre-Dame de la Croix. Elle rejoint sa soeur, Sarah, qui est dans la communauté depuis une douzaine d'années.

M. Renaud Préfontaine, qui est dans le corps d'aviation à St-Jean, est en promenade chez ses parents, M. et Mme Emilien Préfontaine.

M. et Mme Tom Collins et leurs enfants ont passé leur congé chez M. et Mme Georges Sabourin.

M. et Mme J. Coutu, de Vancouver, M. et Mme Paul-Emile Coutu et leurs enfants, de Montréal, sont en visite chez la famille Télesphore Hubert.

Prompt rétablissement à M. Norman Fafard, hospitalisé à Assiniboia depuis quelque temps.

M. et Mme Claude Lizée et leur famille, d'Old Wives, Sask., ont visité la famille Paul Lamontagne, le dimanche 24 août.

Mme Hugh Willis, d'Edmonton, est en promenade chez ses parents, M. et Mme Emilien Préfontaine.

Zenon Park

Mme Clarice St-Amant, sa fille, Mme Rita St-Pierre, et ses deux fillettes sont de retour des provinces de Québec et Ontario où elles ont passé le temps des vacances en promenade chez leurs parents et amis.

M. Claude Lalonde, accompagne de son ami, M. Etienne Detillieux, tous deux de Saskatoon, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Theodule Lalonde, la semaine dernière.

Mme Albert Valois et ses deux enfants sont retournés à Montréal, après avoir passé six semaines en visite chez leurs nombreux parents de Zenon Park.

M. et Mme Léonce April et M. Ubald Carrier sont allés dernièrement en voyage à Albertville et Prince-Albert.

MM. Aurélien Lalonde et Alphée Poulin sont de retour d'une excursion de deux semaines à travers les Etats-Unis et le Mexique, visitant, entre autres, le Nevada et la Californie. Ils ont fait le voyage avec MM. Guy Sirois et A. Briet, de Swift Current.

Mlle Roseline Hudon a passé une semaine chez ses parents, M. et Mme Marcel Hudon, avant de se rendre à North Battleford où elle sera employée aux archives médicales de l'hôpital Notre-Dame.

M. et Mme Lucien Joubert et leurs enfants, de Prince-Albert, étaient en visite chez leurs soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Alex. April et Fernand Favreau, en fin de semaine.

M. et Mme André Sirois et leur fillette, de Swift Current, étaient récemment en promenade chez leurs parents respectifs, MM. et Mmes Joseph Sirois et Maurice Courieau, et autres parents.

MM. Gédeon, Lucien et Laurent Chalifour, de Léoville, étaient de passage chez M. et Mme Roger Hudon, dernièrement.

M. Louis Chartier et sa fille, Dolorès, ont reconduit Mme Joseph Chartier à Saskatoon; elle retournait chez elle, à Montmartre.

M. et Mme E. Gerlinski et leurs trois enfants, de Carmel, étaient en visite chez M. et Mme Amable St-Amant, en fin de semaine; les enfants passeront quelque temps chez leurs grands-parents.

Mme Laurianne Duperreault, de Prince-Albert, a passé deux jours chez ses parents, M. et Mme L.-P. Hudon, récemment.

Mlles Odette Beaulieu et Marie-Ange Beauchesne, de Tisdale, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Pierre Beaulieu et Mme O. Beauchesne, pour quelques jours.

Mme Théodule Lalonde et M. et Mme Paul Fortier sont allés à Bellevue visiter M. et Mme Albert Houle et leur famille, fille et soeur de Mmes Lalonde et Fortier.

M. et Mme Rosario Fortin et leurs enfants se sont rendus dernièrement à St-Front où ils ont visité Mme Arthur Fortin, M. et Mme Paul Fortin et leur famille.

Sont allés la semaine dernière à Ponteix visiter leurs filles et soeur, religieuses de Notre-Dame de Chambriac, qui ont fait profession: M. et Mme Armand Lalonde et leurs enfants, Mme Roland Roy et Jean, et M. et Mme Eugène April. Ont aussi fait le voyage à Ponteix à cette occasion: les Rév. Mère Marie-Ehprem, supérieure, et Soeur Marie-Claude, de l'hôpital Notre-Dame de Zenon Park.

M. et Mme Alphonse April sont allés à Prince-Albert, à la fin de la semaine dernière, à l'occasion des voeux perpétuels de leur fille, religieuse de la Présentation de Marie.

M. et Mme Tom Kelly et leurs enfants, de Kelowna, C.-B., ont récemment visité Mme Joseph Fortier, mère de Mme Kelly, et ses frères et soeurs et leurs familles. A l'occasion des voeux perpétuels de leur plus jeune fille et soeur, religieuse de la Présentation de Marie, il y eut réunion de famille chez M. et Mme Roland Brisebois, de Prince-Albert, où un banquet fut servi. Etaient présents de Zenon Park: Mme Joseph Fortier, MM. et Mmes Louis Renaud, Jean et Paul Fortier, Omer Lalonde et Lucien St-Amant; de Calgary, M. et Mme Harry Skeys, et de Kelowna, M. et Mme Tom Kelly. Deux autres filles de Mme Joseph Fortier, religieuses de la même communauté, étaient aussi présentes à cette belle fête de famille.

Saint-Front

Mariage Samson-Bouchard

Une belle cérémonie de mariage avait lieu le mercredi 27 août en l'église de St-Front lorsque le R. P. G. Massé, P.S.M., curé de Tisdale, bénissait l'union conjugale de M. Emile Samson, fils de M. et Mme Marcel Samson, avec Mlle Louisa Bouchard, fille de M. et Mme F.-Xavier Bouchard. Durant la messe qui suivit, la chorale chanta l' "Ave Maria" de Fabre, l' "Ave Verum" de Weber et autres cantiques appropriés.

La mariée était charmante dans sa robe boléro de satin blanc garni de dentelle. Le haut de la jupe était en dentelle et le bas en tulle de nylon plissé avec rangée de satin au milieu et boucle en arrière. Un voile demi-court était retenu par une couronne de satin incrusté.

Les filles d'honneur, Mlles Thérèse Bouchard et Marie Samson, soeurs des mariés, étaient vêtues de robes boléro jaune et rose avec voiles courts. Elles portaient des bouquets de roses roses et de tulipes jaunes.

La petite bouquetière, Irène Bouchard, soeur de la mariée, était vêtue d'une robe courte en brocart lilac sur satin blanc couvert de tulle avec couronne de même nuance et portait une corbeille de fleurs.

MM. Grégoire et Cyrille Fortin, de Périgord, deux cousins de la mariée, étaient garçons d'honneur.

Le diner et le souper furent servis dans la salle de M. J. Dufault à environ 60 parents et amis, y compris les RR. PP. G. Massé et C. Nicoud, P.S.M. Le Père Nicoud offrit le toast aux nouveaux mariés. Au cours de l'après-midi, le couple et sa suite se rendirent à Melfort pour se faire photographier. Après souper, il y eut soirée dansante à Dahlton.

Parmi les invités venus de l'extérieur, on remarquait M. et Mme M. Roy et leurs enfants et Mlle Rolande Senez, de Bellsite, Man., M. et Mme Henri Langlois et leurs enfants, M. et Mme Jules Langlois et leurs deux filles, M. et Mme Joseph Langlois, M. Omer Langlois, M. et Mme Emile Fortin et leurs cinq enfants, M. et Mme Roland Bossé et M. et Mme Paul Boutin, tous de Périgord.

De nombreux et jolis cadeaux furent offerts aux jeunes mariés.

M. et Mme Emile Samson demeureront sur leur ferme, à St-Front.

Va-et-vient

La semaine dernière, M. et Mme Maurice Bussière et leurs enfants avaient l'agréable surprise de recevoir la visite de leurs parents, M. et Mme Joseph Rivard, de Prud'homme, Mme A. Blain, de Rivière-la-Paix, M. et Mme F. Chaput et Mme Jules Deschamps, de Windsor, Ont., Mme Lionel Caillouette, de Detroit, Michigan, et M. et Mme Rosaire Bussière, de Vonda.

M. et Mme Roland Goovaert, de St-Boniface, sont venus passer quelques jours chez leurs parents. Mme Louis Le Strat, mère de Mme Goovaert, les accompagnait après un séjour chez sa soeur, Mme Y. Dacquai, de St-Claude.

MM. et Mmes Aurèle et Marcel Syrenne sont venus faire une visite chez leurs mère, frères et soeurs.

M. Maurice Happ, employé de l'asile de Weyburn, est en congé chez son père, M. J. Happ, sa soeur, Aline, et ses soeur et beau-frère, M. et Mme Louis Syrenne.

Ferland

Mlle Rita Fournier est allée à Regina et Winnipeg ces jours derniers.

M. Isidore Laberge, de Montréal, était en visite chez M. et Mme A. Laberge.

Mlle Alphonsine Dion, é.-g.-m., de Regina, est en vacances dans sa famille.

M. Omer Laberge est hospitalisé à Regina à la suite d'un accident.

M. et Mme Aristide Fournier ainsi que Lionel et Marianne sont allés à Saskatoon.

Mme Léo Fauchon et ses filles, Dolorès, Yolande et Marcelle, étaient en visite chez M. René Fauchon.

M. et Mme Nobert, de Regina, visitaient chez M. et Mme Antonio Turgeon.

M. et Mme Philippe Gauvin et leur bébé, ainsi qu'Edmond, de Regina, visitaient M. et Mme Avila Chabot.

Les religieuses enseignantes sont revenues de leur maison à Ponteix. L'école a ouvert ses portes le 2 septembre.

Mlles Pauline et Julienne Larose, Rachel Chabot, et M. Raymond Fournier, de Saskatoon, étaient chez leurs parents en fin de semaine.

M. et Mme Louis Fournier sont allés conduire leur fille Lise, à Regina, ou elle prend un cours d'infirmière.

M. et Mme Raymond Chabot et leurs deux fils, Paul et Rénald, ont visité M. et Mme Medelger Chabot.

Mlle Edithe Chabot enseigne à Gravelbourg, au Couvent Jésus-Marie.

Mlles Gertrude et Jeannine Chabot sont retournées à leurs classes à Tabor, Alberta, et Lauriette est retournée à son poste d'infirmière au même endroit.

MM. et Mmes Aristide et Louis Fournier et A. Laberge sont allés à l'ordination du R. P. J.-P. Isabelle, O.M.I., à St-Victor, dimanche dernier.

Noces d'or à Willow-Bunch de M. et Mme Walter Winslow

WILLOW-BUNCH — Le samedi 16 août, une messe d'action de grâces fut célébrée par M. le curé, à 11 h., dans la chapelle du couvent, en l'honneur de M. et Mme Walter Winslow, à l'occasion de leurs noces d'or de mariage. Les enfants des jubilaires étaient tous présents à la fête: MM. et Mmes G. Fafard, de Stoughton, Paul Winslow, de Unity, Sask., Roland Winslow, de Niagara Falls, J. Lindstrom, de Hume, Sask., tous avec leurs familles, ainsi que M. Roger Winslow et ses deux filles, de Montréal.

La soeur de Mme Winslow, Mlle Clara Sauvé, ainsi que ses frère et belle-soeur, M. et Mme Alfred Sauvé, tous de Montréal, étaient aussi présents. Un diner de famille fut servi au foyer paternel. Le lendemain, tous partirent ensemble, passer une semaine à Carlyle Lake. Meilleurs voeux de bonheur aux jubilaires.

Va-et-vient

M. et Mme E. Bilodeau et M. le Dr J. Dauphinais, de Arnprior, Ont., sont allés passer quelques jours à Edmonton et Legal, Alberta, dernièrement.

M. et Mme Paul Talbot, de Sudbury, Ont., ont rendu visite à M. et Mme Frédéric Desjardins, dernièrement.

Mlle Pauline Beaudin, de Winnipeg, a passé quelques jours chez sa soeur, Mme Marcel Ingrand.

M. et Mme B. Bruneau et leurs deux enfants, de Winnipeg, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Osias Bruneau, dernièrement.

M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, ont passé une quinzaine de jours à Willow-Bunch chez leurs parents et amis.

Mme Rosina Ballaux est allée à Saskatoon pour visiter M. et Mme C. Duperreault.

Mlle Adeline Pituli prend actuellement ses vacances.

M. A. Dauphinais, de Weyburn, et le Dr. J. Dauphinais, de Arnprior, Ont., ainsi que M. et Mme Laurier Rejymbale (Thérèse Boisvert), de Legal, Alberta, sont partis récemment, après avoir passé quelque temps à Willow-Bunch, chez des parents et amis.

M. et Mme Sylvio Philbert et Dianne, de Franklin (Saguenay), P.Q., sont venus visiter leurs parents, M. et Mme J.-D. Drouin. Mme Drouin les accompagne à Edmonton et en Colombie-Britannique.

Mlles Lillian Martin et Doris Fiset sont allées passer leurs vacances à Vancouver et autres endroits de la Colombie-Britannique, dernièrement.

M. et Mme Bernard Roy, de Chicoutimi, P.Q., étaient en visite chez leurs parents et amis. Ils se rendirent à Radville visiter M. et Mme Georges Martin. Mme Martin revint avec eux passer quelques jours chez ses enfants de Willow-Bunch.

M. l'abbé Odilon Larochelle et M. Albert Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., sont venus rendre visite à M. l'abbé Alfred Bouchard, confrère de l'abbé Larochelle, le jeudi soir 28 août.

MM. les abbés L. Folks, de Rockglen, J. Lukas, de Fife Lake, et Lucien Rodrigue, de St-Victor, étaient de passage au presbytère dernièrement.

M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, et M. l'abbé Alfred Bouchard sont allés à Gravelbourg, le samedi 23 août, prendre part au banquet et à la cérémonie liturgique, à l'occasion de la visite à Gravelbourg du Délégué apostolique.

Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, est venu rendre visite à M. le curé et M. le vicaire, le mercredi 27 août. Il visita les travaux de construction de la nouvelle église, commencés en juillet.

M. et Mme Joseph Bruneau et leur fille, Ovilda, sont partis le samedi matin 23 août pour se rendre à Prince-Albert, visiter leur fille et soeur religieuse au Monastère du Précieux-Sang. Le soir, ils se rendirent à Léoville, visiter des cousins et cousines, MM. et Mmes Aristide et Alfred Bruneau et leurs familles. Ils retournèrent à Prince-Albert le dimanche soir 24 août et reprirent le chemin du retour le lendemain pour se rendre à Gravelbourg y reconduire leur fille et soeur, Sr Marie-Bernadette, accompagnée de Sr Thérèse de l'Enfant-Jésus. La bénédiction solennelle du nouveau monastère des religieuses du Précieux-Sang à Gravelbourg, aura lieu prochainement. Ce fut une grande joie pour les parents de conduire eux-mêmes leur fille, au cloître depuis 24 ans.

Funérailles de M. Léo Fauchon, le 23 août, à Gravelbourg, Sask.

GRAVELBOURG — Le samedi 23 août, avaient lieu dans la cathédrale Ste-Philomène, les funérailles de M. Léo Fauchon. M. l'abbé D. Dugas, curé, chanta le service, assisté de MM. les abbés Adrien Chabot, curé de Vanguard, et Richard Larivière, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Ernest Longpré, Philippe Soucy, Roger Péreux, Noé Chabot, Paul Bonneau et Jean Langelier.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Roberte Chagnon, cinq filles, Mmes Stuart Dunn (Fernande), de Pictou, N.-E., Roland St-Hilaire (Pauline), de Hawthorne, Cal., Mlles Dolores, Yolande et Marcelle; six garçons, Paul, de Richlea, René, de Ferland, Maurice, de Weyburn, Dolor, de Montréal, Denis, de Mankota, et Jean, de Regina; quatorze petits-enfants. L'inhumation eut lieu à Ferland.

Mme Léo Fauchon et ses enfants désirent exprimer, par la voix du journal, à tous leurs parents et amis leurs profonde reconnaissance pour les marques de condoléances soit, offrandes de messes, messages, prières, présence, à l'occasion du décès de leur époux et père. Un merci spécial à M. l'abbé R. Bérubé, aumônier de l'hôpital, aux religieuses et gardes-malades ainsi qu'au docteur Rosario Morin.

Dernièrement étaient en visite chez MM. et Mmes Donat Chénard et Lucien L'Heureux, pour une huitaine: M. et Mme David Dumesnil (Thérèse Chénard) et leurs deux garçons, de Kitimat, C.-B., ainsi que M. et Mme Léonard Chénard et leurs quatre fillettes, de Vauxhall, Alta. A leur retour, ils visitèrent leur paroisse natale, Lac Pelletier. A cette occasion, leurs frères, Emile et Jean Chénard et Jos. Dumesnil et leurs familles, ainsi que tous les parents et amis se réunissaient pour une fête champêtre. On s'amusa jusque tard dans la soirée. Tous se séparèrent en emportant le meilleur souvenir de cette fête intime.

Etaient aussi en visite chez MM. Chénard et L'Heureux, M. et Mme Claude Arcand et leur bébé, de Montréal, et Mlle Luce Arcand, de Lac Pelletier.

Lac Marguerite

Mme Octavie Longeau est de retour chez ses enfants, après avoir passé une semaine sous les soins du docteur à l'hôpital d'Indian Head.

Mmes Thérèse Barrett, Marie-Louise Longeau et Charlotte Gendron, d'Indian Head, se sont rendues à Regina pour assister aux funérailles de Mme Earl Peterson (Suzanne Ogier), de Fort Qu'Appelle.

M. et Mme Jean Français et leurs enfants sont allés à Sintaluta visiter leurs parents.

M. et Mme Roland Gendron ont quitté la ferme et sont partis habiter Regina où M. Gendron a trouvé du travail.

M. et Mme Charles Oudot ont eu la visite de leur mère, Mme Henri Oudot, de Sintaluta, qui a aussi visité Mme Charlotte Gendron et M. et Mme Louis Douan, d'Indian Head, et Mme Octavie Longeau, alors patiente à l'hôpital.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Jean Papen, le réalisateur de "Témoignages", nous a quittés pour reprendre ses études de séminariste à Montréal. Jean s'est dépensé sans compter durant son court séjour au poste; il a remplacé tous les employés les uns après les autres, leur permettant ainsi d'aller en vacances. Nous lui souhaitons bon succès au Grand Séminaire et . . . à l'été prochain.

Oncle Roger a retrouvé ses bambins, après les avoir laissés en liberté pendant plus de 2 mois. La teneur du programme: "Pour les Bambins" ne différera guère de celle de l'an dernier . . . histoires . . . chansons et concours. Oncle Roger demande à ses petits neveux et à ses petites nièces de collaborer, comme l'an passé, à l'émission . . . en participant à tous les concours, en lui envoyant de belles petites histoires et de gentilles lettres.

Les auditeurs ont pu remarquer qu'il y avait des changements, non seulement à l'horaire, mais dans la présentation de certains programmes. C'est ainsi que dans "Un homme et son péché", l'action se situe en 1888, et non en 1908, comme l'an dernier. Séraphin est célibataire; âgé de 29 ans, il cherche à se marier et "il a les yeux" sur Donalda, la fille "à François-Xavier Laloge". "Un Homme et son péché" passe sur nos ondes à 10 h. 30 du matin.

Les élections, lors de l'Assemblée plénière de la Société Radio-Prairies-Nord Limitée, ont donné les résultats suivants: membres du nouveau directorat: MM. Maurice Demay, Zénon Lepage, Raymond Marcotte, Antonio de Margerie, Pierre Gareau, l'abbé Luc Gaudet, Walter Charpentier, Dominion Coquet, Bernard Tétrault, Eugène Durette; mandataires: M. l'abbé Paradis, Me Maurice Denis et M. Clotaire Denis; vice-président: M. le Dr Maurice Demay, de North Battleford; secrétaire: M. Antonio de Margerie, de Vonda, et président de Radio-Prairies-Nord Limitée: M. Clotaire Denis, de St-Denis.

Redvers

Çà et là

La construction de la nouvelle église avance normalement. Les murs de ciment sont coulés. Les ouvriers travaillent actuellement à installer les poutres d'acier pour soutenir le plancher.

M. Roland Martel a ouvert, à Redvers, un atelier pour débosser et peinturer les automobiles. Bienvenue à M. et Mme Martel et leurs cinq enfants.

L'ouverture des classes avait lieu le 2 septembre.

Baptêmes

Le 10 août: Brian-Charles-Joseph, fils de Pierre Raimbault et de Claire Carrière, né le 31 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Abel Raimbault.

Le 17 août: Nicole-Marie, fille de Lucien Freçon et de Jeannine Gaudet, née le 9 août. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gaudet.

Le 31 août: Beverley-Joanne, fille de Walter Millan et d'Irène Smith, née le 12 août. Parrain et marraine, M. et Mme Stanley Millan.

Jackfish

M. et Mme Alex Flint, accompagnés de Mme Beatch, tous de St-Walburg, étaient de passage à Jackfish ces jours derniers.

M. et Mme P. Lavoie, de Meadow Lake, accompagnaient M. et Mme Aimé Lavoie qui repartaient pour Vanderhorf, C.-B. Ils se sont rendus à North Battleford pour visiter Mme Jos. L'Heureux, mère de Mme P. Lavoie, qui était à l'hôpital.

Mlle Béatrice Coursol, de Prince-Albert, accompagnée de Mme Alphonse Baillargeon, de North Battleford, est venue passer une couple de jours pour visiter ses parents et ses amis.

Le R. P. G. Michaud, O.M.I., provincial, célébrait la messe à Jackfish, le dimanche 24 août, et le jeudi 28 août, le R. P. L.-P. Roy, O.M.I., de Cochin, venait dire la messe.

Naissances

A M. et Mme Eugène Baillargeon (Alice Gagné) est née une fille.

A M. et Mme Maurille Corbeil (Rose-Anna Hamel) est née une fille.

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 46

Images de MARIE [illegible]





1. Pilate essaye encore d'avoir le dessus dans cette affaire, fort ennuyeuse. Il pense qu'en imposant à Jésus le supplice du fouet, il apaisera la rage de ses ennemis. Aussi commande-t-il aux soldats d'emmener le prisonnier pour le flageller.

2. Après l'horrible supplice, les soldats s'amusent avec leur victime: puisque Jésus se dit "roi des Juifs", on va lui mettre une couronne! Avec des branches aux longues épines, les soldats tressent une grossière couronne.

3. Puis on la met sur la tête de Jésus; les épines s'enfoncent cruellement dans son front. A ce roi, il manque un sceptre: un roseau fera l'affaire! On place dans sa main un de ces longs roseaux qui poussent nombreux sur les bords marécageux du Jourdain.

4. La farce est préparée au milieu des rires. Les soldats défilent devant Jésus en le saluant ironiquement du titre de roi des Juifs. Les coups, et les injures ponctuent ces outrages.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE, en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.

La famille Bourassa, de Radville, éprouvée par un accident mortel

RADVILLE — M. Lucien Bourassa, d'Edmonton, fils de M. Horace Bourassa, jeune homme bien connu, mourut une demi-heure après avoir été électrocuté dans un accident survenu à Kirkland Lake, Ont., le 18 août. Lucien travaillait pour la compagnie Majestic Pipeline Co. et posait des tuyaux dans la tranchée quand le treuil du tracteur-chenille a frappé un fil électrique de haute tension. Lucien est tombé agonisant à trois pas. Il fut transporté immédiatement à l'hôpital où il reçut les derniers sacrements et mourut quelques minutes après.

M. Lucien Bourassa est né à Ste-Colette le 6 avril 1928. Après ses études élémentaires, il a travaillé sur la ferme de son père jusqu'à l'âge de 16 ans, alors qu'il partit pour Edmonton où il suivit un cours d'ingénieur sur les différentes machines Diesel. Après avoir reçu son diplôme, il a travaillé à plusieurs endroits, au Yukon, en Alaska, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario.

Le 23 octobre 1948, M. L. Bourassa épousait Mlle Catherine Lockert, d'Edmonton. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son père, sa belle-mère, deux soeurs, Mmes Gérald Delanoy (Jeanne) et Joseph Mazing (Simone), deux demi-soeurs, Léonie et Yvette, et quatre demi-frères, Fernand, Laurent, Alphonse et Germain, tous de Radville. Sa mère l'a précédé dans la tombe en 1928.

Les funérailles ont été célébrées dans la cathédrale St-Antoine d'Edmonton, le 23 août, par Mgr C. J. Foran, curé. Les porteurs étaient MM. Tom et Pat. Lockert, Gérald Delanoy, Joseph Mazing, quatre beaux-frères, Fernand et Laurent Bourassa, deux demi-frères.

Outre sa femme, la mère, six frères et trois soeurs de cette dernière, tous d'Edmonton, ont assisté aux funérailles: M. et Mme Horace Bourassa, Léonie, Yvette, Fernand et Laurent Bourassa, M. et Mme Gérald Delanoy et leurs deux fils, M. et Mme Joseph Mazing, M. et Mme Hector Gilmore et leur fils, Wilfrid, Annette Galorneau, Mme Bertha Demers, M. et Mme Roger Fredette, tous de Radville, M. et Mme Henri Bourassa, de North Battleford, M. et Mme Aristide Bourassa, de Spiritwood, et M. et Mme Alec Johnston, de Weyburn.

* * *

Dans le même accident, M. Léo Gilmore, fils de M. Hector Gilmore, de Radville, cousin germain du défunt, a reçu des brûlures aux mains et aux pieds. Les dernières nouvelles nous apprennent qu'il reprendra son travail dans une quinzaine de jours.

Çà et là

Mlle Monique Porte est venue passer ses vacances chez ses parents de Radville et a visité ses frère et belle-soeur, M. et Mme François Porte, de Ste-Colette.

M. l'abbé M. George quitte Radville pour prendre possession de la cure de Storthoaks. C'est avec regret que les paroissiens le voient partir; c'était un prêtre dévoué.

Sont hospitalisés: Donat Elson, Mmes Jules Nimigers et Wilfrid Labatte.

Storthoaks

Départ de M. le curé

Les paroissiens se rendirent nombreux à la salle paroissiale, dimanche soir, à une soirée d'adieu pour leur dévoué pasteur. En effet, c'est avec regret que nous apprenions que M. l'abbé J.-A. Lévesque, curé, devait nous quitter pour un repos qu'oblige son état de santé. Depuis quatre ans qu'il était dans la paroisse, il s'était dépensé sans compter pour les âmes dont il avait charge.

Pour lui témoigner leur estime et leur reconnaissance, les paroissiens lui préparèrent un programme de chants, déclamations et souhaits que les enfants rendirent avec aise. M. Fernand Blérot agissait comme maître de cérémonies.

Une adresse fut lue en français par M. Jean Carrière et en anglais par M. Maynard Conly. M. Jules Pierret présenta une bourse au nom des paroissiens. M. le curé remercia en termes émus.

Après le programme, un délicieux goûter fut servi.

Parmi l'assistance qui comptait aussi des gens de Redvers, Bellegarde et autres, on remarquait M. l'abbé Emile Toupin, de Bellegarde.

Nos meilleurs voeux de prompt rétablissement accompagnent M. l'abbé Lévesque.

Les paroissiens souhaitent la bienvenue à M. l'abbé Marcel George, de Radville, qui a été nommé administrateur de la paroisse.

Va-et-vient

M. et Mme Paul Pierret et Mme Roméo Tourigny ont rendu visite à leurs parents et amis de Wolseley.

Mme Elzéar Bourget, de Haywood, et M. et Mme Eusèbe Meilleur, de Fisher Branch, visitèrent leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Donat Raymond.

M. et Mme Henri Orieux, de St-Boniface, passent une semaine chez des amis, M. et Mme Aimé Carrière.

M. le Dr et Mme Honorius Millette, de Lestock, vinrent passer la fin de semaine chez leur mère, Mme M.-R. Millette. Ils étaient accompagnés de la Rév. Sr Marie-Ste-Florence, m.o., qui vint rendre visite à son père, M. Arthur Chicoine, et à ses frères et soeurs.

Mlles Anita et Rita Smith sont revenues de l'Université de Saskatoon où elles suivirent des cours pendant les vacances. Elles enseigneront toutes deux à Carlyle cette année.

M. et Mme Léo Audet et leurs enfants, de Torquay, passèrent la journée du dimanche chez leur père, M. D. Labonté, et chez leurs enfants, M. et Mme Paul Carrière.

Mlle Rose-Hélène Lapierre, employée à Regina, est en vacances chez sa mère, Mme Hélène Lapierre.

M. et Mme Camille Beaulieu, de Haywood, sont venus passer la longue fin de semaine chez leurs nombreux amis.

M. et Mme Alvin Weibe et leur bébé, de Winnipeg, Mlle Jeannette Peters, de Regina, et M. et Mme Albert Lévesque et leurs enfants, de Midale, passèrent la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme E. Peters.

Mlle Thérèse Demas, garde-malade à Vancouver, est en congé chez ses parents, M. et Mme Redmond Demas.

M. et Mme Maurice Chicoine et leurs enfants, de Brandon, vinrent rendre visite à leurs frères et belles-soeurs.

M. Luc Beaudoin, du camp Shilo, est en congé chez ses parents, M. et Mme Urbain Beaudoin.

Saint-Hubert

Çà et là

M. et Mme J. Decelle et leur famille, de Shoal Lake, Man., M. et Mme Jerry Mercer, de Winnipeg, MM. J. Boutin, de Regina, et A. Jeannot, de Brandon, étaient de passage à St-Hubert durant la fin de semaine de la Fête du travail.

Mme G. Waddell et ses enfants, de Moose Jaw, ont passé une semaine chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme E. Gatin, avant d'aller rejoindre leur mari et père, employé depuis peu à Calgary, Alta.

Mlle Octavie Istace est retournée à Whitewood, y continuer ses études.

Mlles Y. et V. Pelletier et les petits garçons, A. Pelletier, H. et R. Adamyk, sont partis pour le couvent St-Joseph de Forget.

L'école du village a rouvert ses porter le 2 septembre. La Rév. Sr Marie-Louise est l'institutrice de nouveau cette année.

Le 27 août au soir, à l'école, les Chevaliers de Colomb de St-Hubert étaient les hôtes d'un groupe d'amis et de plusieurs Chevaliers et leurs dames, de Windthorst. Les présences n'étaient pas nombreuses, la température favorisant plutôt les battages. Néanmoins les personnes présentes ont passé une belle soirée avec musique, danses, chants et goûter. En quittant, on souhaita de se revoir prochainement à une semblable rencontre entre différents groupes de Chevaliers de Colomb de paroisses voisines et amies.

Premier village français construit par des jeunes travailleurs

TROYES — Le premier village français construit par des jeunes travailleurs, à Troyes, comprend une vingtaine de maisons, un terrain de jeux et une piscine en plein air. Il a pour but de donner un gite à des centaines de jeunes gens qui viennent chaque matin des localités avoisinant Troyes et qui doivent chaque soir regagner leur domicile.



Sa Sainteté le pape Pie X, Giuseppe Sarto, connu sous le nom de "Pape de l'Eucharistie", naquit à Riese, dans le nord de l'Italie, en 1835 et fut ordonné prêtre il y aura cent ans le 18 septembre. Il devint d'abord vicaire de campagne, curé, professeur au séminaire, évêque, cardinal et enfin fut élevé à la papauté. Il fut l'apôtre de la 1ère communion en bas âge et de la réception fréquente du Sacrement. Il stimula le travail de la confraternité de la doctrine chrétienne et apporta une réforme à la musique liturgique. Saint Pie X est décédé en 1914, fut béatifié en 1951 et canonisé en 1954. L'Eglise l'honore le 3 septembre. Sa statue que l'on voit sur la photo est exposée dans la crypte de la grotte Nationale de l'Immaculée-Conception, à Washington.

Voeux perpétuels de Sr Marie-Lucie (G. Labossière) de Bonne Madone

CITE JACQUES-CARTIER — Le samedi 23 août a eu lieu, chez les Filles de la Providence, une cérémonie de vêture et de profession. La chapelle de la communauté étant trop petite, c'est dans l'église paroissiale de St-Jude, rénovée artistiquement, mise si généreusement à la disposition des religieuses par M. l'abbé R. Provost, curé, que cette fête a pu se dérouler dans toute sa splendeur et son émouvante simplicité.

Mgr R. Boulé, P.A., V.G., assisté de M. l'abbé L. Raymond, curé de la paroisse de Notre-Dame de la Garde, et de M. l'abbé R. Halde, professeur au séminaire d'Amos, présidait. Au cours de son allocution, le R. P. O. Bélanger, O.F.M., prédicateur, a su exalter la beauté de la vocation religieuse et mettre en relief les trois étapes de la vie religieuse: la vêture qui est le premier pas, et le signe de la séparation d'avec le monde, la profession temporaire qui est le don de soi-même à Dieu pour une période déterminée, et enfin la profession perpétuelle qui est la consécration totale et définitive de tout l'être par la pratique de la pauvreté, de la chasteté, de l'obéissance.

C'est dans une atmosphère de paix et de joie que s'acheva cette belle cérémonie à laquelle avaient pris part les parents et les nombreux amis des religieuses. Dans le choeur on remarquait le R. P. Fortier, S.J., et le R. F. Bernardin, F.I.C., tous deux anciens amis de la Providence.

Les novices qui revêtirent l'habit religieux étaient Sr Marie-Stella (Mlle Rollande Pelletier, d'Asbestos), Sr Marie-de-l'Enfant-Jésus (Mlle Monique Stébenne, de Montréal-Sud), Sr Marie-de-Lourdes (Mlle Lise Béliveau, de Ville Jacques-Cartier) et Sr Irène-Marie (Mlle Lorraine Pinard, d'Asbestos). Sr Marie-Alice (Mlle Yolande Béliveau, de Ville Jacques-Cartier) fit sa profession temporaire et Sr Marie-Lucie (Mlle Georgette Labossière, de Bonne Madone, Sask.) prononça ses voeux perpétuels.

Puisse l'offrande et le don des chères élues du jour être source d'inspirations généreuses dans les âmes de ceux qui ont été témoins et faire grandir chez tous la nécessité de coopérer à l'oeuvre si nécessaire des vocations.

Bellegarde

Mlle Marie-José Aimé est en vacances pour trois semaines chez ses parents, M. et Mme André Aimé.

M. le Dr Roland Martine, interne à l'Hôtel-Dieu de Québec, est en vacances pour quinze jours chez ses parents, M. et Mme Marcel Martine.

Mlle Alma Gervais est partie enseigner à Ste-Anne-des-Chênes, Man., le jeudi 28 août.

Mlle Lilianne Sylvestre, de St-Boniface, a passé la longue fin de semaine chez ses parents, M. et Mme André Sylvestre.

Mlle C. Dupont était de passage chez Mme Francis Sylvestre, dimanche dernier. Elle était accompagnée de son frère, M. A. Dupont, de St-Georges. Ils se rendirent à Prud'homme où Mlle Dupont enseignera.

MM. Arthur, Roger et Guy Sylvestre sont allés visiter des parents de St-Boniface pour quelques jours.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Mastaï Beslile, patiente à l'hôpital de Regina.

Humour d'une députée sur les journalistes

OTTAWA — M. H. W. Herridge, député CCF de Kootenay-Ouest, a placé les membres de la Galerie de la presse dans la même catégorie que les gargouilles, du moins en ce qui concerne l'apparence.

M. Herridge, discutant de la construction d'une nouvelle Galerie nationale à Ottawa, a déclaré aux Communes que le gouvernement pourrait songer à décorer la façade de l'immeuble avec des gargouilles.

Pour modèles, il a suggéré les membres de la Galerie de la presse.

Les gargouilles sont des gouttières ayant la forme de figures monstrueuses "qui représentent pour la plupart des êtres fantastiques, démons ou animaux."

Faisant allusion aux membres de la Galerie de la presse, M. Herridge a déclaré que quelques-uns sont barbus et d'autres chauves. "Nous en avons de toutes les sortes."

L'hon. Mme Fairclough, tout en regardant M. Herridge droit dans les yeux, a commenté:

"Je suis certaine que nous pourrions choisir certains modèles sur le parquet de la Chambre."

LONDRES — La Russie lancera une fusée vers la lune le 12 septembre, deux jours avant la nouvelle tentative américaine, annonce le "Daily Express", dans ses dernières éditions.

Le journal estime que la fusée soviétique sera lancée de la rive nord de la Caspienne et qu'elle évoluera sans doute autour de la lune au lieu de l'atteindre. En raison des positions respectives de la terre et de la lune, à l'époque du lancement projeté, l'avantage sera du côté de la Russie, conclut le journal.

Le mariage Lepage-Lafrenière est bénit à Prud'homme le 15 août

PRUD'HOMME — Le 15 août, en la fête de l'Assomption, a été célébré par M. l'abbé David Roy, le mariage de M. André Lepage, fils de Mme Berthe Lepage, avec Mlle Denise Lafrenière, fille de M. et Mme Edouard Lafrenière.

La mariée, radieuse dans sa toilette blanche, était accompagnée de son père. Le marié était accompagné de son oncle, M. Dumont Lepagé.

Mlle Jeannine Mills, cousine de la mariée, était fille d'honneur. M. Raymond Lepage, frère du marié, était garçon d'honneur.

Les servants de messe étaient MM. D. Pierre et Henri Lepage, Ronald Lafrenière et Louis Normand.

Les religieuses avaient la direction du chant. M. Léo Lafrenière et le choeur de chant rendirent l'Ave Maria, de Guigmorp, à l'Offertoire, et le Sancta Maria, de Alain Caron, à la fin de la messe.

Après la cérémonie une centaine d'invités se réunissaient à la salle paroissiale pour le diner. Dans l'après-midi, les mariés partirent pour un voyage à Waskesiu. M. et Mme André Lepage résideront sur leur ferme à Prud'homme.

Sont venus assister au mariage: MM. et Mmes Dumont et Henri Lepage et leurs enfants, D.-Pierre, Henry et Frances, de Gravelbourg, M. et Mme Gédéon Masson et Mme F. Altrogge, de Saskatoon, M. et Mme R. Mills et leurs enfants, Elaine et Pat, de Viscount, M. Alfred Béchard, de Sedley, M. Raymond Philibert, de Saskatoon, M. et Mme Paul Philibert, de Marcelin.

Va-et-vient

M. l'abbé David Roy a passé une semaine de vacances chez ses parents à St-Boniface, Man.

M. et Mme Henri Masson étaient en promenade à Ste-Amélie et St-Boniface, dernièrement.

Mlle Aline Couture, de Léoville, était en visite chez ses nombreuses amies.

Mlle Alice Parent et Mme G. Gauthier, de St-Boniface, étaient en visite chez M. et Mme Henri Masson.

Mme Hélène Durand et sa fille, Marie-Claude, de St-Boniface, étaient en visite chez M. et Mme Paul André.

M. et Mme Claude Leblanc, de Domremy, vont demeurer à Prud'homme pour l'année scolaire. M. Leblanc enseigne les grades 3 et 4 à l'école du village.

M. et Mme Savoie, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., et M. et Mme Robert Normand, de Zenon Park, étaient en visite chez M. et Mme François Normand.

Baptême

Le 31 août: Joan, fille de M. et Mme Hervé Loiselle. Parrain, M. Lionel Loiselle; marraine, Mme Helen Thiel.

Le catéchisme en langue basque

BILBAO — La "Journée diocésaine du catéchisme" a souligné la nécessité du catéchisme en langue basque que le diocèse vient de publier. Il est destiné à l'enseignement de la religion dans les écoles de certaines localités de la province. Biscaye possède 126 paroisses où les fidèles ne parlent que le basque, aussi bien en famille qu'avec le prêtre. On a pu constater au sujet de l'enseignement du catéchisme en langue espagnole, que les petits écoliers se buttent à de nombreuses difficultés pour l'apprendre et bien qu'ils arrivent à savoir le texte par coeur, dans la plupart des cas, ils n'en comprennent pas le sens.

Mariages Chatlain-Gaudet et Bremner-Gareau à St-Isidore

ST-ISIDORE DE BELLEVUE — Le samedi 16 août eut lieu le mariage de Mlle Monique Gaudet, fille de M. et Mme Lucien Gaudet, de la paroisse, avec M. David Chatlain, fils de M. et Mme Frederick Chatlain, de Domremy.

Les garçons d'honneur étaient MM. Emmanuel Gaudet et Harvey Chatlain; les filles d'honneur, Mlles Lavina Chatlain et Mary Eichinger et la dame d'honneur, Mme Alice Bruck.

Le diner fut servi chez M. Lucien Gaudet et le souper, chez M. Chatlain, de Domremy. La veillée eut lieu à la salle de Domremy.

M. Emmanuel Gaudet et Mme Alice Bruck, de Victoria, C.-B., M. et Mme Léo Lacoursière, de Delmas, et M. et Mme Alphée Lavoie, d'Albertville, sont venus assister au mariage de leur soeur, Monique.

* * *

Le mardi 26 août eut lieu le mariage de Mlle Rachel Gareau, fille de Mme Armand Gareau, de la paroisse, avec M. Grégoire Bremner, fils de M. et Mme Jean Bremner, de Domremy.

Les garçons d'honneur étaient MM. Herman Bremner et Rémi Gareau et les filles d'honneur, Mlles Lucie et Jeannette Gareau.

Le diner fut servi chez Mme A. Gareau. Le souper et la veillée eurent lieu à la salle de Domremy.

Mlle Lucie Gareau, étudiante à l'hôpital de Weyburn, est venue pour le mariage de sa soeur, Rachel.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

UN SOIR D'ÉCOSSE

par Georges DEJEAN

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 27

Ivy ne savait rien, en effet. La cloche l'avait bien éveillée et elle s'était rendue auprès de la cuisinière, tandis que Miss Mary sonnait chez elle.

— Si vous le permettez, je vais me changer, fit Hans et je reviendrai vous tenir compagnie.

— Faites, dit Mary, il n'est pas prudent de demeurer ainsi avec des vêtements mouillés sur le dos.

Il crut démêler une légère ironie dans ce propos et cela le blessa profondément; mais la prudence lui conseillait de n'être pas vu dans cet état par le lord ou ses serviteurs.

Tandis que, rentré chez lui, il revêtait un costume d'intérieur, des coups de feu claquèrent dans la nuit: un frémissement le parcourut. Son oncle était-il découvert? L'esprit surexcité, il courut à la fenêtre. Les lumières se concentraient sur un coin du aprc, à l'est de la grille. Von Kellering avait dû être aperçu au moment où il tentait de franchir l'enceinte.

Des exclamations assez vives parvenaient de ce lieu, mais il était impossible d'en saisir le sens.

En hâte, Hans revint dans le hall espérant y retrouver Mary, mais elle ne l'avait pas attendu. Déçu, il allait regagner sa chambre lorsque Duncan parut, suivi du chauffeur.

— Que se passe-t-il? lui demanda le jeune homme en simulant un profond étonnement.

L'homme de confiance du lord l'enveloppa d'un singulier regard qui lui causa une vive inquiétude, puis d'un ton neutre:

— Nous venons de donner la chasse à un malfaiteur. Il espérait bien s'en tirer; mais nous sommes arrivés assez tôt. Il n'échappera pas à la Justice et son complice non plus.

Hans hésitait à s'informer davantage; pourtant, après un bref silence, il reprit:

— J'ai entendu des coups de feu. J'espère que personne n'est blessé.

Duncan eut un geste significatif:

— Il s'en est fallu de peu que le misérable ne poignardât l'un des nôtres; nous avons tiré en l'air pour l'effrayer et Murdoch s'est jeté sur lui par derrière et l'a terrassé. En ce moment, il rue comme un cheval sauvage pris au lasso; mais il se fatiguera vite et ne s'enfuira pas une seconde fois. Nous saurons bien l'en empêcher.

Duncan paraissait fier et heureux de s'exprimer ainsi. Il éprouvait, à coup sûr, une sorte de plaisir rare à signaler la défaite du Germain.

"Il me soupçonne, c'est clair, pensa le jeune homme. Ma situation ici va devenir intenable et il n'est pas certain qu'on me laisse repartir."

L'arrivée du lord mit le comble à son anxiété, non qu'il tremblât à l'idée du châtiment qu'entraînerait pour lui la découverte de sa complicité, mais bien plutôt à celle du mépris que Mary éprouverait pour lui quand elle serait renseignée.

Lord Gleneagle ne lui témoigna pourtant aucun sentiment hostile.

— Ce jeune homme ne nous a pas vus, Duncan et moi, songeait-il. Il ignore que nous savons quelle part il a prise à la fuite de von Kellering. Inutile de le renseigner. Il sera toujours assez tôt. En attendant, nous surveillerons ses moindres gestes. Ses réactions vont être intéressantes à observer.

En lui-même il admirait la promptitude et l'habileté avec laquelle Hans avait réussi à regagner le château et à changer de vêtement sans être repéré.

— Pour une fois, lui dit-il, votre sommeil a dû être interrompu de façon brutale. Il paraît que deux cambrioleurs s'étaient introduits chez moi. Comme ils fuyaient dans le parc, Duncan a fait sonner la cloche d'alarme. A cette heure, le plus dangereux est entre nos mains; l'autre a pu disparaître, mais nous espérons qu'il n'ira pas loin.

L'air du lord était si naturel, si éloigné de toute réticence, que Hans se sentit rassuré.

Son oncle avait-il eu raison de fuir seul? Grâce à cette décision, lui se trouvait sain et sauf. Il est vrai que Duncan semblait le soupçonner, mais ce pouvait être en raison de sa nationalité, car l'intendant devait être renseigné sur la véritable qualité de von Kellering.

Cette histoire de cambrioleurs avait été convenue entre le lord et son premier serviteur pour ne pas dévoiler la vérité. Duncan, sachant que le général était Prussien, avait naturellement soupçonné de sa délivrance, le seul hôte allemand du manoir. Cela ne faisait aucun doute.

Pourtant, une enquête des plus sérieuses aurait lieu. Le lord voudrait découvrir qui avait donné la clef des champs à son prisonnier. Ses soupçons se porteraient sur lui; mais des soupçons ne sont pas des preuves. En l'absence de celles-ci, on ne pourrait l'inquiéter.

A demi rassuré, Hans rentra chez lui; puis de nouvelles craintes ne tardèrent pas à l'envahir. Si Mary déclarait qu'elle l'avait vu, encore recouvert de son manteau trempé de pluie, cela constituerait contre lui une charge redoutable. Ivy aussi pouvait parler. La version qu'il avait donnée à la jeune fille serait-elle acceptée? Il redoutait fort qu'il n'en fût pas ainsi; mais, ce qui le tourmentait le plus, n'était-ce pas la peur que Mary découvrît son rôle véritable? A cette pensée, un sentiment de rage impuissante et de désespoir le tourmentait.

Cependant, le lord avisé que sa nièce était levée, la fit prier de le rejoindre dans son cabinet. Un pli barrait son front, comme de coutume, quand une intense méditation occupait son esprit.

— Mary, dit-il, après s'être assuré qu'elle avait bien refermé la porte, je crois préférable de vous mettre au courant d'un fait que je vous ai laissé ignorer jusqu'à présent. Toutefois, je vous demande la plus stricte discrétion à ce sujet.

Il marqua un temps de silence pendant lequel la jeune fille tourna vers lui ses beaux yeux remplis d'étonnement.

— Vous pouvez être assuré que je respecterai votre désir, dit-elle.

Le lord lui sourit.

— Je vous ai parlé quelquefois de von Kellering. Cet homme redoutable est tombé entre mes mains à la suite de circonstances qu'il serait trop long de vous relater. Je le tenais hier encore, prisonnier dans la chambre forte de la tour, en attendant de le livrer à la Justice. Cette nuit, un complice l'a délivré, et Duncan et moi nous les avons vu fuir ensemble. Pour des raisons que j'ignore, mais que je crois deviner, l'un de ces hommes, ne se sachant pas suspect, a regagné son point de départ. L'autre, von Kellering, le plus dangereux, a été repris après une vive résistance. Il a mis à mal deux de nos hommes, car il est très vigoureux malgré son âge. Pourtant, ce n'est pas de lui que je désire plus particulièrement vous entretenir, mais de son complice qui vous est connu.

— Son complice, répéta Mary légèrement angoissée, de qui voulez-vous parler?

Le lord enveloppa sa nièce d'un long regard pénétrant:

— De Hans Kindermuller luimême. Il n'y a aucun doute à cet égard.

Les cils de Mary battirent faiblement. A coup sûr la nouvelle lui paraissait surprenante.

— Comment, s'écria-t-elle, ce jeune homme serait un espion? En êtes-vous sûr?

Lord Gleneagle eut un geste catégorique:

— Ma conviction est absolue. Ce fougueux hitlérien ne se borne pas à admirer le Führer, il entend le servir de son mieux et d'une façon, à vrai dire, peu reluisante. Abuser ainsi de l'hospitalité que je lui ai accordée témoigne d'un manque de scrupule et de délicatesse. Je l'estimerais mieux s'il s'était introduit ici, de nuit, hors mon consentement, comme un vulgaire cambrioleur.

— Vous avez raison, mon oncle, cette attitude est vile. Vraiment, je n'aurais pas cru votre hôte capable d'une telle bassesse. A qui se fier, maintenant?

Une vive indignation enflammait la jeune fille. Et dire que cet adversaire hypocrite avait eu l'audace de lui faire la cour et qu'elle avait failli éprouver pour lui de la pitié. Cela la dépassait. Elle ne pouvait comprendre une duplicité aussi grande.

— Enfin, nous voilà avertis, reprit le lord. Toutefois, Kindermuller ignore encore que nous sommes fixés sur son compte. J'ai résisté au désir de le traiter comme il le mérite. Mon devoir est de tâcher d'en savoir davantage; c'est pourquoi je vous demande, à vous aussi, de ne rien laisser paraître de vos sentiments. J'ai cru bon de vous faire connaître quel était, en vérité, l'hôte qui partage notre pain. Il importait que vous fussiez renseignée à son sujet. Il est indispensable aussi que vous continuiez à lui faire bon visage.

Celui de Mary s'attrista d'une moue spontanée:

— Voilà qui ne me sera guère facile, dit-elle.

Le lord parut satisfait de cette réponse.

— Je le conçois, ma nièce, mais la vie ne comporte pas que des attitudes agréables. Dans l'intérêt du pays, je vous demande de maîtriser vos véritables sentiments en présence de ce jeune homme.

— Mais ne pourriez-vous pas me dispenser de le revoir?

Les mots avaient jailli de ses lèvres. Elle hésitait à la pensée de l'effort qu'elle devrait faire pour dominer sa répulsion et son dégoût.

Le gentilhomme s'était levé. Il vint à elle, lui mit la main sur l'épaule et d'une voix plus douce:

— Impossible, ma chère enfant. Si nous changeons quoi que ce soit à nos manières envers lui, il se méfiera. Oui, je sais, cela vous répugne; mais nous sommes parfois obligés de suivre ces gens-là sur leur véritable terrain pour mieux les combattre. Or, ils ont l'art de dissimuler. Il faut se résigner. Puis-je compter sur vous?

— Oui, mon oncle, j'espère néanmoins que l'épreuve sera courte.

— Quelques jours tout au plus et peut-être moins. Ou je me trompe fort ou Kindermuller va tenter d'alerter ses principaux complices. L'arrestation de son chef lui fait une obligation d'agir. Nous saurons ainsi avec qui il est en rapport.

Miss Mary écoutait attentivement. Elle observa:

— Ne pensez-vous pas qu'il va s'éloigner pour être plus libre de ses mouvements?

— Cela semble logique, en effet. Il serait même déjà loin s'il n'avait jugé qu'un départ trop rapide susciterait des soupçons, mais, si nous ne pouvons le retenir sans l'alarmer, nous ne le laisserons pas davantage s'enfuir. Il dépend peut-être de vous, Mary, qu'il reste ici volontairement.

— Que voulez-vous dire, mon oncle?

Un éclair avait couru dans les prunelles d'un bleu pervenche. Le lord soupçonnait-il la passion, feinte ou non, du jeune Germain?

— Rien que vous n'ayez pu remarquer vous-même, ma nièce. Il est clair que vous avez produit une impression profonde sur le téméraire hitlérien qui nous fait l'honneur de loger chez nous. Je serais un piètre observateur si je ne l'avais noté. Les amoureux, pensais-je, sont de médiocres conspirateurs.

Atteinte dans son amour-propre, Mary ne put s'empêcher de répliquer:

— J'imagine que l'impression que vous avez constatée était admirablement jouée pour mieux nous duper. Quant à moi, Dieu merci, je ne l'ai pas prise au sérieux.

Le vieillard se rapprocha de la fenêtre dont il écarta les rideaux et, le front penché contre la vitre, il conclut:

— Vous avez eu mille fois raison, je n'en espérais pas moins de vous.

Il se retourna et son regard enveloppant la gracieuse silhouette de sa pupille:

(A suivre)

Les enfants ont une franchise brutale

Quelquefois, je m'assois et je ris tout haut des trésors de délicatesse et de patience que nous, parents, devons déployer pour ne pas blesser ces petites fleurs fragiles que sont nos enfants.

Si Suzette a l'air ridicule dans la robe qu'elle affectionne le plus, nous devons lui dire: "Ne penses-tu pas que ta robe est devenue un peu courte?" ou encore "Vraiment, cette robe ne convient pas très bien pour aller à l'école".

Mais sa meilleure amie, si elle a 8 ans ou moins, n'a pas tant de scrupules. Elle ne connait encore rien de la dissimulation et de l'hypocrisie. L'amie de Suzette n'est pas seulement franche, mais un peu brutale. Elle jettera simplement un coup d'oeil à Suzette et lui dira tout de go: "Tu est affreuse!" Quoi de plus? Suzette croira son amie, alors qu'elle n'a pas cru sa mère, et refusera de mettre sa robe une fois de plus.

Les enfants sont sincères et acceptent la franchise, sans y rien changer. Pas de mauvais sentiments en eux. Ils se mettent en colère contre un malheureux jouet, hurlent: "Je te déteste!", et concluent avec la plus grande menace enfantine: "Je ne t'inviterai pas à ma fête!" Et cinq minutes après, cinq heures ou peut-être le lendemain seulement, ils sont les meilleurs amis du monde.

Leurs remarques sont candides et adorables, même si elles expriment un peu brutalement la vérité. "Tu es la meilleure en français de la classe", dit un jour une enfant à son amie. "Et toi, tu es la plus mauvaise!", répondit l'autre calmement. Mais la deuxième n'en fut pas offensée.

Il y a quelques jours, j'entendais une gamine, à table et la bouche pleine de purée de pommes de terre, dire à sa voisine d'une manière qu'aucun adulte n'emploierait: "Quand est-ce que tu vas te faire redresser les dents, tu es si vilaine que je déteste te regarder!" L'autre enfant ne se vexa pas du tout et répliqua aimablement en souriant: "Oh, très bientôt!"

Les enfants, je le répète, ne connaissent ni ne pratiquent la supercherie ni l'hypocrisie: ils disent ce qu'ils pensent, tout simplement, et la franchise des autres ne semble pas les insulter. Si les adultes pouvaient leur ressembler!

Deux petites filles que je connais discutaient l'autre jour avec leur père de l'avenir du monde très peu de temps après le lancement du Spoutnik II. Une observait que dans 50 ans il serait courant d'aller visiter la lune. "J'aurais alors 58 ans", dit l'une. "Et moi 61", dit l'autre. Puis, ajoutant en regardant son père: "Mon pauvre vieux papa ne sera plus là", dit-elle tristement: "il sera mort". Cet âge est sans pitié!



Voici quelque chose de spécial pour les repas du samedi

Les fèves au lard à la sauce tomate, mélangées à des abricots secs et à des pruneaux, ou à des tranches d'orange, font un mets qui a "quelque chose de spécial". Les deux recettes sont faciles à préparer... l'une se fait dans un poêlon sur le dessus du poêle, l'autre au four dans un plat-casserole.

Servi avec du pain bis en boîtes cuit à l'étuvée et une salade de chou bien croquante avec une sauce à la crème sure, ce mets fera un lunch ou un dîner qui plaira à tout le monde.

Comme dessert... des petits gâteaux au moule (faits avec un mélange) avec une sauce au chocolat. Et beaucoup de café bien chaud pour accompagner le tout.

Fèves au lard aux fruits

1 tasse d'abricots secs et de pruneaux hachés
½ tasse d'eau
2 boîtes (15 onces chacune) de fèves au lard à la sauce tomate

Faites cuire les fruits secs avec l'eau dans une casserole couverte jusqu'à ce que l'eau soit absorbée. Ajoutez les fèves en remuant; faites chauffer. 4 bonnes portions.

Fèves au lard avec garniture à l'orange

2 boîtes (15 onces chacune) de fèves au lard à la sauce tomate
1 orange, épluchée et coupée en tranches
Clous de girofle entiers (2 par tranche d'orange)
2 cuillerées à soupe de cassonade

Versez les fèves dans un moule peu profond ou dans un plat-casserole. Piquez les clous de girofle dans les tranches d'orange; disposez celles-ci sur le dessus des fèves; parsemez de cassonade. Faites cuire environ 20 minutes à four chaud (400° F.). 4 portions.

Petits conseils

Un peu de jus de citron jeté sur les salades de fruits, de légumes, de poisson ou de viande juste au moment de servir donne un goût savoureux à ces aliments.

Retirer le beurre de la glacière quelque temps avant de l'utiliser, mais ne pas le laisser fondre. A une température modérée, il s'étendra facilement et économiquement.

Un vieux coussin de sofa recouvert de toile cirée protégera vos genoux quand vous jardinez. Les saletés s'enlèvent facilement et l'humidité n'affectera pas la toile cirée. Vous pourrez aussi travailler plus longtemps sans fatigue.

Bonté et beauté

Deux choses sont bonté et beauté. Deux choses qui se rencontrent pourtant dans un seul être, et qui forment alors le plus parfait idéal humain.

Entendons-nous. Je veux parler de la bonté de la femme et de sa beauté, qualités qu'on dit incompatibles: on a tort! Une femme peut sûrement être belle et bonne en même temps, sinon, je plains le sexe fort.

Au juste, quand une femme mérite-t-elle le qualificatif: belle? Naturellement, le mérite la femme qui a reçu de Dieu la beauté physique dont les lignes du visage et du corps, harmonieuses, présentent un agréable coup d'oeil. Est belle la femme toujours bien mise, toujours propre.

Mais à mon avis, la vraie beauté est tout autre. La vraie beauté vient de l'âme, surtout. Cela est tellement vrai que nous rencontrons parfois des femmes fort belles physiquement, et qui pourtant ne nous plaisent pas, à cause de leur beauté superficielle, vide de bonté. La bonté, telle est la condition essentielle, primordiale, de la beauté.

Encore faut-il préciser: la bonté ne doit pas être entendue dans le sens de bonasse, mais de vertueux. Vous le savez d'ailleurs: un sourire patient dont s'imprègne un visage, la douceur qui illumine un regard, la charité qui perce dans chaque parole, la dignité qui modère chaque geste, le bon goût et la simplicité qui marquent le vêtement sont des gages de la vraie beauté.

Je me rappelle cette phrase de Ponsard: "On ne voit pas la beauté sans lever les yeux. On ne sert pas la beauté sans s'élever au-dessus du mal, sans se spiritualiser. La beauté des créatures est relative: elle n'est que l'image de la Beauté incréée; elle est d'autant plus parfaite qu'elle lui ressemble davantage." Tel doit être notre idéal: Posséder une beauté qui fasse penser à Dieu, qui élève l'âme vers le Créateur: Cette petite phrase de rien du tout suffit, si mise en pratique, pour faire d'une vie, un chef-d'oeuvre.

Que notre beauté à toutes soit triple: Beauté morale, la plus nécessaire, que donne l'application à la vertu; beauté physique qui réside dans la modestie, la propreté, la simplicité: beauté intellectuelle que procure l'acquisition de la science.

Puisse cet idéal nous hanter toutes, notre vie entière.

MARIE-JOSE.

Etes-vous bonne dactylo?

On ne peut manquer d'être frappé, lorsqu'on y réfléchit un peu, par les deux faits que voici. D'une part, l'on voit journellement un nombre considérable de jeunes filles fréquenter les cours ou écoles où l'on enseigne sténo, dactylo, etc. D'autre part, les employeurs et chefs d'entreprise font entendre un concert de lamentations sur le mal qu'on a pour se faire bien seconder; tous se déclarent prêts à "faire une situation" à qui leur rendrait véritablement les services qu'ils attendent de cette catégorie d'employées, et ils finissent par conclure qu'une bonne dactylo est, de nos jours, un oiseau particulièrement rare. Le problème mérite d'être envisagé.

Plaçons-nous, tout d'abord, par hypothèse, dans le cas le plus simple: le travail consiste uniquement à "taper" du courrier, des pièces, etc., travail purement mécanique en somme. Même dans ce cas, volontairement schématisé à l'extrême, l'employée en question doit posséder un minimum de qualités: présentation, ordre, fidélité au modèle; elle doit posséder au moins l'orthographe et la langue française courante (la qualification strictement technique étant supposée acquise, d'autre part); par-dessus tout peut-être, elle doit être pénétrée du désir de bien faire, et c'est à quoi ceux qui l'emploient se montreront évidemment sensibles.

Mais, dans la pratique, il n'est pas de dactylo qui, en plus du travail mécanique, défini il y a un instant, n'ait aussi à effectuer certaines besognes de secrétariat. Le patron, qui dicte son courrier, est généralement pressé: il souhaite donc n'avoir que l'essentiel à indiquer, et pouvoir se reposer sur son employée du soin de "mettre en forme" ce qu'il avait à dire: il y a là pour celle-ci une part d'initiative à prendre. De même, un patron voudrait pouvoir s'en remettre à sa dactylo pour le classement de ses dossiers ou de la documentation dont il a besoin: dans ce cas, des qualités de méthode sont requises de l'intéressée. D'une façon générale, dans toute entreprise pas trop importante, la dactylo qu'on appréciera sera celle qui saura cumuler avec ses occupations propres celles d'une secrétaire. Elle devra donc faire preuve à la fois d'initiative et de prudence, au contact d'un patron que les difficultés rendent parfois nerveux qui souhaite évidemment être déchargé de certaines choses, mais qui, d'un autre côté, ne tolère pas les empiétements. Tact, finesse, psychologie, maîtrise de soi, solide culture de base, par-dessus tout goût du travail et dévouement à la maison: voilà ce que recherchent ceux qui emploient des dactylos.

Celles qui comprendront tout cela et qui, préférant à la "littérature pour midinettes" la réalité regardée en face, s'attacheront à développer à la fois leurs connaissances et leurs dons personnels, parviendront à quelque chose. Si elles ajoutent à leur bagage d'autres qualifications (sténotypie, langues étrangères, etc.), elles n'en seront que mieux à même de réussir, et pourront facilement accéder aux fonctions, mieux rétribuées, de secrétaire proprement dite. Là, elles pourront alors se spécialiser et s'orienter selon leurs goûts vers le secrétariat médical, industriel, artistique, commercial, etc.

En résumé, c'est donc là une profession qui fait appel à des qualités essentiellement féminines; mais il faut, pour y réussir, que celles-ci soient appuyées sur une solide formation de base, jointe à tout ce qui donne à l'individu une valeur personnelle susceptible de lui faire mériter la confiance d'autrui.

P. L. B.



Q. — Auriez-vous l'obligeance de me donner l'adresse de Bing Crosby? Merci. INCONNU.

R. — Vous pourriez tout simplement adresser votre lettre à M. Bing Crosby, a/s de Bing Crosby Enterprises Inc., Hollywood, Californie. Je ne connais pas le nom des studios auxquels M. Crosby est attaché dans le moment.

* * *

Q. — Seriez-vous assez aimable de me dire, par la voix du courrier, comment se porte le deuil d'un mari et d'un père. Est-ce que l'on peut sortir un peu, comme pour aller à une partie de bingo par exemple? Si oui, combien de temps faudrait-il attendre avant d'y assister? Comment devrait-on s'habiller? Merci d'avance. — UNE QUI VEUT BIEN FAIRE LES CHOSES.

R. — Les règles de l'étiquette en ce qui regarde le deuil ne sont plus aussi rigoureuses qu'autrefois. Pour un mari, cependant, la veuve porte un an de grand deuil en noir et six mois de demi-deuil en noir et blanc ou violet. Ce n'est plus un deuil aussi sombre, et on ne voit plus de grands voiles noirs ni de bas noirs, sauf quelquefois pour le jour des funérailles. Habillez-vous simplement, et portez de petites touches de blanc si vous le désirez. Si vos moyens ne vous le permettent pas, n'achetez pas de vêtements extérieurs, tels que costumes et manteaux dispendieux que vous ne pourrez pas porter plus tard. Dans la maison, vous pouvez très bien porter vos vêtements ordinaires pour vos besognes de tous les jours. Lorsque vous sortez ou que vous attendez de la visite, mettez votre toilette noire. Pour les enfants assez âgés pour porter le deuil, les garçons ne portent que la cravate noire, les jeunes filles portent des robes noires avec cols blancs, si elles le désirent, des bas neutres, etc., pour leurs sorties. Il n'est plus nécessaire qu'elles portent des vêtements de deuil pour aller à leur travail. On me dit que certains patrons préfèrent qu'on ne porte pas le deuil dans les bureaux. La durée est de six mois de noir et six mois de demi-deuil. Après deux ou trois mois, vous pouvez, de temps à autre, aller aux soirées de bingo dans votre paroisse, si vous le désirez, puisque ces organisations ont un but charitable. Vous porterez vos vêtements de deuil. Ces règles ne sont pas fixes évidemment, et vous suivrez un peu la coutume de l'endroit où vous habitez.

* * *

Q. — Faut-il avoir complété la douzième année pour pouvoir espérer se faire une carrière comme hôtesse de l'air — MERCURE.

R. — Je crois, en effet, qu'on exige le diplôme de 12e année pour cette profession.

* * *

Q. — J'aimerais bien terminer mes études, c'est-à-dire compléter ma douzième année, mais mon père maintient qu'après l'âge de 15 ans, une femme possède toute l'éducation voulue. Comment le convaincre? — GARDE-MALADE MANQUEE.

R. — Vous avez toute ma sympathie, ma chère petite. Il me semble que tous les parents devraient comprendre que de nos jours, même la douzième année n'est pas toujours suffisante pour obtenir une situation avantageuse. De plus, une femme qui a reçu une bonne éducation est toujours mieux placée, quelle que soit la carrière qu'elle poursuivra plus tard. On disait autrefois que, pour se marier, une femme en savait toujours assez, mais les temps ont changé heureusement. Votre mère, semble-t-il, ne peut pas convaincre votre père, car je suis certaine qu'elle vous appuie. N'y a-t-il pas, dans votre parenté ou parmi les amis de votre famille, quelqu'un qui pourrait parler à votre père? Vous pourriez même consulter votre curé, au besoin. Aujourd'hui, les femmes sont appelées à travailler à l'extérieur assez souvent, et quand le besoin se fait sentir, il faut qu'elles soient prêtes et compétentes, sans cela elles devront se contenter de faire des travaux manuels les plus ardus. De plus, une mère de famille qui possède une certaine éducation peut en faire bénéficier ses enfants et peut aussi aider son mari au besoin. Si je comprends bien, votre père a bien les moyens de vous permettre de terminer votre cours d'étude. Alors, il s'agit de trouver quelqu'un qui puisse le convaincre du grand avantage qu'il pourrait vous procurer.

* * *

Q. — J'aimerais faire de la couture pour manufacture à la maison. Croyez-vous que je pourrais en trouver dans les compagnies de Winnipeg? Merci. — GRAND BESOIN.

R. — On donnait autrefois du travail à domicile, mais je ne sais pas si cela se fait encore. Il vous faudrait insérer une annonce dans les journaux, ou encore téléphoner aux diverses maisons de couture dont les noms paraissent dans les pages jaunes de l'annuaire téléphonique. J'espère que vous trouverez bientôt quelque chose.

LOUISE.

L'entretien des couvre-planchers

On entend, au sujet des couvre-planchers, plus de plaintes que de toutes autres fournitures de maison. Pour être juste envers le couvre-plancher de qualité moyenne, on doit dire que quelque 85 pour cent des plaintes sont la suite de mauvais traitements donnés par le propriétaire de la maison, et non de la qualité inférieure du produit ou du mauvais travail de recouvrement par les ouvriers. Comme presque tous les linoléums et tuiles de tous genres sont placés sur une surface de contreplaqué, il arrive souvent qu'une base faite à la hâte soit la cause du craquèlement et des fentes, et que la tête des clous qui sortent du plancher détériore le matériau. La faute est celle de celui qui a construit la maison, non de celui qui a fait le recouvrement des planchers.

Lorsqu'un linoléum commence à se laisser aux bordures, on devrait tout de suite le lever et le recimenter solidement. Si l'on retarde, les bords se briseront en une affaire de quelques jours, et on ne parviendra jamais à faire une réparation de belle apparence.

Ce qu'il y a surtout de plus important, c'est de prendre soin des divers recouvrements de planchers selon le genre de chacun. Vous avez vu des personnes laver à l'eau chaude et au savon des couvre-planchers quand les directions du fabricant indiquent bien clairement qu'ils devraient être simplement essuyés avec une vadrouille ou un linge humide. Vous avez vu des matériaux (qui se dissolvent lorsqu'ils sont traités avec du liquide) littéralement submergés de poli liquide au lieu de cire en pâte. Il faut d'abord se familiariser avec le genre de couvre-planchers installé chez soi, si l'on veut éviter la détérioration et les changements coûteux.

Mme Kasenkina chérit la liberté conquise en sautant du 3e étage d'un consulat soviétique

(QUEBEC (Le Soleil) — Il y a dix ans, une institutrice russe d'âge moyen sautait de la fenêtre du troisième étage du consulat soviétique à New-York. Elle a prétendu qu'on la tenait prisonnière, et elle a préféré sauter dans la rue plutôt que de retourner en Russie. Aujourd'hui, la femme vit dans le secret, craignant encore la vengeance. Elle a accordé à la "United Press International" une entrevue exclusive, à la condition que l'agence de nouvelles respecte le secret de ses allées et venues.)

Mme Oksana Stepanova Kasenkina est assise dans son petit appartement d'une pièce, et rappelle le jour "où Dieu l'a aidée à se réfugier en Amérique".

"Je crois que Dieu m'a envoyée dans ce pays à temps, raconte-t-elle. Je devais dire aux Américains d'être en garde contre les Russes athées."

L'Union soviétique l'avait envoyée aux Etats-Unis pour enseigner aux enfants des représentants soviétiques à New-York, y compris un fils du ministre russe actuel des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko. On l'avertit soudainement de rentrer dans son pays et de fermer l'école. Elle savait ce que signifiait l'ordre; son mari est disparu en 1936 entre les mains de la police secrète soviétique.

Au milieu de l'après-midi, le 12 août 1948, l'institutrice se trouvait dans sa chambre au consulat, lorsqu'elle décida brusquement de sauter "vers ce qu'elle espérait être la liberté".

La police la sauva des agents soviétiques. Une obscure ukrainienne ("Je ne suis pas Russe") défraya alors les manchettes des journaux à travers le monde.

Depuis 10 ans, continue-t-elle, elle a cherché le bonheur.

Elle a déménagé de ville en ville, changeant plusieurs fois d'appartement afin de dérouter les journalistes, et parfois parce qu'elle voyait "des Russes sous chaque lit".

Petite, souriante, elle ressemble à une grand-mère typique. Quant à l'argent, "j'en ai assez", dit-elle pour les vêtements, "je me procure uniquement ce dont j'ai besoin".

Mme Kasenkina porte un voile noir crocheté et léger, un gilet de laine bleu et une robe brune. "N'oubliez pas mes chaussures du Sud, ajoute-t-elle; on m'appelle Yankee ici, mais j'appartiens au soleil du Sud".

Qu'a-t-elle trouvé dans sa nouvelle patrie?

L'automne dernier, elle a été naturalisée citoyenne américaine. Elle s'est convertie au catholicisme au cours de l'hiver. Elle a appris à peindre ("Oh, vous devriez voir les couleurs que j'emploie!").

De plus, elle a appris à lutter et à vaincre "la maladie et la souffrance", car elle a souffert de sa chute pendant quatre ans. "C'est bon parfois d'avoir un, deux, trois et même cinq oreillers la nuit", raconte-t-elle en souriant.

Mais elle mène une existence solitaire. Elle voit un dentiste aujourd'hui, un médecin demain, un ami, un piéton pour quelques bribes de conversation, et c'est tout.

"Ce que je fais maintenant? Je passe tout mon temps avec Dieu, à l'église. Quand j'étais dans le Sud, j'allais à l'église deux à trois fois par jour. Les cérémonies étaient belles, et les gens si bons".

La femme a les cheveux gris aujourd'hui; elle s'aide même d'une canne pour marcher. "Je ne me sens pas capable de faire tout ce que je voudrais, avoue-t-elle, je ne puis plus m'exciter!"

Elle a six soeurs dont elle n'a pas eu de nouvelles depuis son saut en bas du troisième étage du consulat soviétique à New-York.

"Je pourrais dire à M. Eisenhower ce qu'il doit dire lui-même à Khrouchtchev, déclare la femme. Je dirais: vous avez un corps matériel, Khrouchtchev, mais c'est un corps vide, essayez donc d'avoir un peu de cet esprit de Dieu".

Mme Kasenkina doute que la Russie risque une guerre, du moins dans un avenir rapproché.

A l'intention du pays qui est le sien depuis qu'elle est naturalisée, l'ancienne institutrice russe a laissé ces mots à méditer: "Lorsque nous, Américains, songeons à la coexistence avec les communistes, demandons-nous si nous pouvons coexister avec le diable?"

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 45—No 22

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 1 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CIBBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CIBBEY chez M. E. Sabourin 185, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste $1.00 franco. 137-T.F

ON DEMANDE — Jeune fille pour aider au ménage de maison 4 ou 5 h. par semaine. Signalez: CHapel 7-1683. 22-395-22C.

ON DEMANDE UNE DAME pour faire ménage à la Maison des Retraites 4 ou 5 jours par semaine. Signalez: CHapel 7-1427, ou CHapel 7-3809. 22-390-22C.

ON DEMANDE une personne pour travail dans maison privée de 4 pièces 2 petits enfants, un d'âge scolaire. Pension, logis et salaire. S'adresser à Mme Laplante, 774, rue Notre-Dame, St-Boniface, ou téléphonez à WHitehall 2-5351 ou CHapel 7-2067. 19-307-T.F.

ON DEMANDE OPERATRICES DE MACHINES pour tous genres de couture sur gilets (poches, finition, etc.). Nous entraînerons aides inexpérimentées. Nouvelles machines très rapides. Bonne occasion de gagner gages élevés. S'adresser à Canadian Sportswear Ltd., 6e étage, édifice Whitla, 70, rue Arthur, Winnipeg. 21-358-22C.

ON DEMANDE — Personne bilingue d'expérience comme sous-agent ou agent du Bureau central téléphonique de Zenon Park. Pourrait aussi être employé comme secrétaire-trésorier et avoir responsabilité des lignes de la compagnie rurale de Zenon Park. S'adresser à E.-J. Potié, sec.-trés., Zenon Park, Rural Telephone Co. Ltd., Zenon Park, Sask. Téléphone: 1-22. 21-368-22P.

ON DEMANDE — Mécanicien pour emploi partiel. Le soir et samedis. Signalez: CHapel 7-4288. 22-396-22C.

OUVERTURE dans votre voisinage pour homme ambitieux désirant assurer son avenir. Vendez à généreuse commission: Produits de beauté de la plus haute qualité, médecines diverses, essences culinaires, nécessités pour la maison et la ferme, vitamines, etc. Demandez catalogue gratis et conditions: Familex Dept. 64, 1600 Delorimier, Montréal.

NOUS ACHETONS LIVRES DE CLASSE usagés anglais, ainsi que les livres français en usage dans les écoles publiques. St. James Book Store, 1909, ave Portage, Winnipeg 12. Téléphone: TUrner 8-1555. 19-313-T.F.

JEUNE COUPLE AVEC ENFANTS DESIRE LOGIS A NORWOOD, 4 ou 5 pièces. Maison ou duplex. Possession 1er octobre, si possible. Signalez: CHapel 7-7667. 22-392-23C.

CHAMBRES AVEC PENSION pour dames pensionnées alertes. Dans village canadien-français, 18 milles de Winnipeg. Maison moderne. Deux pas de l'église. Téléphoner SPruce 5-8443, entre 9 h. et 4 h. du lundi au vendredi. 21-372-22C.

ON DEMANDE A LOUER — Maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. S'adresser à Gus Fredette. Téléphone: SPruce 5-3363. 6-37-T.F

A LOUER — Norwood, 152, rue Goulet. Logis: 4 pièces. Moderne. Entièrement privé, 1er étage. 22-391-22C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Libre actuellement. Signalez: CEdar 3-5393. 22-389-22C.

A LOUER — 481, rue Ritchot. Chambre meublée pour jeune homme. Près autobus. 22-388-T.F.

A VENDRE — Bungalow: 8 pièces, 1 étage. Très bon marché. Situé près hôpital St-Boniface. Signalez: CHapel 7-5781 ou GRover 4-4558. 22-387-23C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Non-meublé. Salle de bain semi-privée. Libre 1er octobre. Signalez: CEdar 3-4850. 22-386-23C.

A LOUER — St-Boniface, 137, rue Bertrand. Chambre. Lingerie fournie. Facilité de cuisine. Près hôpital. $20 par mois. Signalez: WHitehall 3-7915. 22-398-22C.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis: 2 pièces. Complètement privé. Broché pour poêle. S'adresser à 474, de la Morénie. 22-397-T.F.

A LOUER — St-Boniface. 206, rue des Meurons. Chambre meublée. Près autobus. Personne assez âgée, sobre. Téléphone: CEdar 3-2755, après 5 h. 21-353-23C.



Un rêve, vieux de plusieurs années, a pris forme mardi de cette semaine quand les jeunes Indiens et Indiennes catholiques du Manitoba se sont inscrits comme élèves à l'école secondaire Assiniboia, rue Academy, Winnipeg. Ce high school résidentiel catholique est la première fondation du genre au pays, l'école de Lebret ayant été créée peu à peu par le prolongement des cours élémentaires. L'école Assiniboia servira en même temps de résidence pour les étudiants au Manitoba Technical Institute, etc. Sur la photo l'on voit Mlles Emma Bone et Marjorie Burns, d'Elphinstone, et Mary Beaulieu, de Sandy Bay, le premier jour de classe. (Photo Free Press)

A LOUER — St-Boniface. Chambre fournie. Téléphone: WHitehall 3-8744. 21-371-22C.

A LOUER — St-Boniface. 212, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Libre: 1er octobre. Signalez: CEdar 3-3548. 22-384-22C.

A LOUER — St-Boniface. 135, rue Masson. Chambre fournie au 2e étage. Usage du téléphone sur même étage. Pour homme de profession ou étudiant. Libre 1er septembre. Téléphone: CHapel 7-4919. 20-342-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Complètement meublé. Possession immédiate. Téléphone: WHitehall 2-6718. 21-375-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. 1er étage. Homme de préférence. Téléphone: CEdar 3-3323. 20-336-22C.

A LOUER — Elmwood. Logement: 3 pièces. Non-meublé. Entrée et salle de bain privées. Bon service d'autobus. Signalez: LEnox 3-3865. 22-382-22C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre propre et tranquille. Facilités de cuisine. Canapé, lavabo, poêle "rangette", armoires. Blanchissage gratis. Près autobus. Pour demoiselle qui travaille. $30 par mois. Signalez: CHapel 7-3221. 22-383-22C.

A VENDRE — Encyclopédie française "Grolier". Presque neuve. Moitié prix. Pour plus de renseignements, téléphone...: ALpine 3-5707. 22-378-22C.

A VENDRE — Congélateur vertical "Pak-a-way". Parfaite condition. S'adresser à 191, rue Masson. Signalez: WHitehall 3-8721. 22-402-22C.

A VENDRE — Belle propriété de campagne à 35 minutes de la ville. Idéale pour couple retiré qui désirerais une très belle maison de campagne pas trop loin de la ville. Téléphoner à GLobe 3-4144. 21-361-23C.

A VENDRE — St-Joseph, Man. 240 acres de bonne terre à blé et culture en rangs. Bons bâtiments modernes. Electricité, eau courante et égouts. Maison et étable. S'adresser à 293½, rue Dumoulin, St-Boniface. 21-366-22C.

A VENDRE — 30 milles à l'Ouest de Winnipeg, centre canadien-français. 6 acres de terre munies de deux maisons. S'adresser à Raymond Sénécal, St-Eustache, Man. 21-367-23P.

A LOUER — rue Provencher. Logis: 3 pièces. Bien meublé. 1er étage. Près autobus. Entrée privée. Signalez: WHitehall 3-8721. 22-401-22C.

A VENDRE — Ferme de 240 acres. Bonnes clôtures. Maison 18x24'. Etable 28x50'; grainerie 12x24'. $7,000 comptant. S'adresser à P. Dedieu, Haywood, Man. Téléphone: St-Claude 321-2. 22-400-25C.

A VENDRE — St-Boniface, 432, rue Langevin. Près Basilique et écoles. Maison: 5 chambres à coucher. Possession immédiate. "Titre clair." S'adresser à M. Pambrun, 580, rue Cusson. Téléphone: CEdar 3-3315. 22-314-22C.

A VENDRE — St-Pierre-Joly, Man. Près de l'hôpital. Lot: 70x120'. Pour plus de renseignements, s'adresser à Mlle Claire Gauthier, 127, rue Dickenson, New Westminster, C.-B. 22-393-23P.

A VENDRE — Centre village Notre-Dame-de-Lourdes. Emplacement 24x90'. Idéal pour salle de récréation ou commerce. Logis attenant si désiré. S'adresser à 335, ave Provencher. Signalez: CEdar 3-6628. 22-394-23C.



Conseil Provencher no 2450

A l'oeuvre

Nous espérons que tous nos Chevaliers ont eu des vacances heureuses, reposantes et de bon aloi. Personellement, nous nous sentons tout regaillardi et dispos pour entamer le travail auquel s'attend Provencher et l'Ordre tout entier. Et pourtant, nous ne sommes qu'une faible maille de la vaste et puissante chaîne colombienne. C'est vous dire combien votre conseil, et en particulier votre Grand Chevalier, Frère P.-E. LaFlèche, compte sur l'appui de toutes les mailles. Ça, c'est chacun de vous en particulier, chers Frères.

Assemblées de septembre

Ceci dit, nous vous attendons à une assistance nombreuse lors de nos assemblées régulières de ce mois, la première le 11 prochain et la deuxième le 26 septembre.

130 douzaines

Savez-vous ce que cela représente 130 douzaines d'épis de blé d'Inde? Cela veut dire que 1,560 épis savoureux furent démolis, démantibulés, dégustés par une foule de 500 invités lors de notre partie annuelle à Ste-Agathe, le 24 août dernier. Ceci représente une moyenne de 3 épis par personne. Et pourtant, nous savons de bonne source que certains Frères ont atteint la douzaine en l'occasion. Pas de noms, s'il vous plaît. Ne blessons pas la modestie de ces géants de la gastronomie.

Statistiques à part, cette foule, profitant d'une belle journée d'automne, a passé de belles heures à Ste-Agathe et, comme toujours, ce fut un succès signalé. Le Frère Lemoine et ses confrères du sous-conseil de Ste-Agathe connaissent cette organisation à fond depuis de longues années.

Comme toujours, il y eut, en outre, courses et tournoi de balle. Les équipes féminines du Frère Courchaine jouèrent entre elles. Une rumeur dit qu'elles avaient peur de se mesurer avec les vieux athlètes de Provencher.

Un grand merci à tous les organisateurs de ce pique-nique qui grossit d'année en année.

Linge usagé

Un bon nombre de Chevaliers ont répondu à notre appel pour linge et chaussures usagés. Le Frère Jos. Gauthier, président du comité, nous dit de ne pas oublier d'emporter nos paquets lors des assemblées. Soulageons la détresse des moins fortunés et préparons-nous spécialement pour l'hiver prochain. Remercions en passant certaines dames du Sacré-Coeur qui se dévouent pour assortir ce linge.

Projets

Déjeuner-communion sous peu. Soirée dansante en octobre.

Ici et là

R. A. L. est de retour. Gus semble disparu à tout jamais. Et le Frère Doiron? Est-il enseveli sous les vieux bulletins?

BISTOURI.

Du nouveau à la télévision . . .

Pour la première fois dans l'histoire des Caisses populaires, du mouvement coopératif en général et pour la première fois dans l'histoire des entreprises financières canadiennes-françaises, débutera l'automne prochain, en collaboration avec l'Assurance-Vie Desjardins, un programme éducatif de vingt-six émissions d'une demi-heure sur tout le réseau français de la télévision canadienne.

Différents sujets seront abordés tels que: l'épargne chez l'enfant; l'importance du budget; la consolidation des dettes; la motivation de l'épargne; la préparation financière du jeune foyer; l'achat d'une automobile, d'une propriété; etc. . . . autant de questions qui entrent dans les objectifs du mouvement coopératif et qui intéressent toutes les classes de la société.

Obédiences chez les Franciscains

Au début de l'été avait lieu le chapitre triennal des Pères Franciscains de la Custodie de l'Ouest du Canada.

Le T. R. P. Adam Sebastian a été renommé Custode pour un second terme de trois ans. Les RR. PP. Alexis Auger, O.F.M., Wilfrid Brazeau, Cuthbert Seward et Gandolphe Wagner ont été nommés conseillers.

Le personnel du Couvent de St-François à 233, rue Carlton, Winnipeg, a vu son personnel augmenté pour satisfaire aux besoins du ministère qui augmente sans cesse. Le R. P. C. Seward y a été nommé supérieur et commissaire régional du Tiers-Ordre; le R. P. Amédée Houle, discret, maître des Frères Convers et confesseur; le R. P. Ignace-Marie Benoit, discret, chapelain des Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie et de la prison de Headingly confesseur et sous-syndic; le R. P. Juniper Kuefler, missionnaire et confesseur; le R. P. Thomas More MacDonald, directeur du Tiers-Ordre, assistant à la cathédrale Ste-Marie et confesseur; les RR. FF. Hormisdas Marcotte et Ethelbert Caddigan.

MM. les curés et les communautés religieuses seront heureux d'apprendre que deux missionnaires expérimentés, les RR PP. C. Seward et J. Kuefler, seront tout heureux d'accepter la prédication de retraites paroissiales ou religieuses, de neuvaines, de triduums, de Quarante Heures ou autres qu'on voudra leur confier.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of MARGUERITE FONTAINE, late of the Village of Ste. Agathe, in the Province of Manitoba Spinster, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declarations, must be sent to the undersigned, Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4 - 431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 7th day of October, A.D. 1958.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 26th day of August, A.D. 1958.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the administratrix.

Couturier de Londres à la Baie d'Hudson les 9 et 10 septembre

M. Arthur Banks, un couturier de Londres bien connu, qui visite le Canada pour la quatrième année successive, présentera à Winnipeg, conjointement avec le magasin de la Baie d'Hudson, sa collection de modes annuelle, les mardi et mercredi 9 et 10 septembre, à 12 h. 30 et à 2 h. 30 p.m., dans la salle "Mirror Room", rayon des modes.

La collection de M. Banks, qui s'intitule "Morning Till Midnight" (du matin au soir), comprend cinquante créations, confectionnées spécialement pour la Canadienne. Ses teintes sont de vert et pain-grillé. La ligne est souple et subtile. Ses robes du soir sont surtout des chiffons satins, brochés, nylons, soies et jersey.

Marilyn Phillips, mannequin bien connu de Winnipeg, qui se rendit récemment à Londres afin de faire l'essayage des créations Banks, doit servir de mannequin dans les présentations de Winnipeg.

M. Banks présentera aussi sa collection dans les magasins de la Baie d'Hudson à Calgary, Edmonton et Vancouver.

ON DEMANDE
Pour le district scolaire St-Pierre centre, une maîtresse bilingue qualifiée pour enseigner le grade 8 à l'école du village. S'adresser à M. Noël Tétreault, secrétaire, St-Pierre, Man. 21-364-23C.